

PHOTO: VISA D'OR POUR VAN DER STOCK ET « LE MONDE »

CULTURE - LIRE PAGE 13



Tokyo décroche les JO 2020 et rêve à un après-Fukushima

SPORT - LIRE PAGE 15, ET CAHIER ÉCO PAGE 4



LA 308, MÈRE DES BATAILLES DE PSA

CAHIER ÉCO - LIRE PAGE 3

Mardi 10 septembre 2013 - 69^e année - N°21350 - 1,80 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr

Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directrice : Natalie Nougayrède

Quand la justice fait écouter les journalistes

Une nouvelle fois, des journalistes du Monde ont été la cible d'une surveillance policière. Sur décision judiciaire, dans le cadre d'une enquête sur une plainte pour violation du secret de l'instruction dans une affaire criminelle, notre collaborateur Gérard Davet a été placé sur écoutes téléphoniques pendant un mois, en 2009.

L'épisode est étrange. La mise sur écoutes a été ordonnée trois ans après les faits instruits. Elle n'a été découverte que récemment, par l'un des avocats du Monde, qui consultait le dossier de Gérard Davet avant l'une de ses auditions. Ce qui est clair, cependant, c'est qu'un degré supplémentaire a cette fois été franchi dans les modalités de surveillance : il ne s'agit plus seulement de la réquisition de « fadettes », les factures téléphoniques détaillées qui permettent de voir les numéros

ÉDITORIAL

appelés, mais de véritables écoutes de conversations. La demande de fadettes concernait, outre Gérard Davet, le journaliste du Monde Piotr Smolar, qui travaillait sur la même affaire du « gang des barbares », auteur du meurtre d'Ilan Halimi. Le seul précédent connu au Monde est celui, il y a trente ans, de l'affaire dite des « écoutes de l'Elysée », lorsque, sur ordre du président François Mitterrand, le téléphone d'Edwy Plenel avait été surveillé.

Le Monde a, de manière constante, vigoureusement défendu le principe du secret des sources, consacré par la Cour européenne des droits de l'homme, comme la « pierre angulaire de la liberté de la presse ». Notre journal a porté plainte dans les différentes affaires de fadettes et continuera à le faire, d'autant plus que ces fadettes sont devenues un outil privilégié des enquêtes policières et judiciaires.

Le Parlement a adopté, le 4 janvier 2010, une loi censée protéger les sources des journalistes, qui s'est cependant révélée inefficace, aucune peine n'étant prévue en cas de violation. L'actuelle garde des sceaux, Christiane Taubira, a présenté, le 12 juin en conseil des ministres, un projet de loi plus précis, qui prévoit une meilleure protection du secret des sources journalistiques. Il comporte toutefois une limite de taille : cette protection tombe si l'affaire instruite porte atteinte « aux intérêts fondamentaux de la nation ». Or la définition de ces intérêts formulée par l'article 410-1 du code pénal est si large qu'elle couvre une grande partie des centres d'intérêt des journalistes.

Le projet de loi est actuellement soumis à la commission des lois de l'Assemblée nationale. A une époque où les progrès de la technologie permettent à la justice, à la police et aux services de renseignement de disposer de moyens de surveillance de plus en plus sophistiqués, il est essentiel, pour le bon fonctionnement de notre démocratie, que la loi garantisse le droit d'informer en toute liberté et en toute indépendance. La nouvelle affaire d'écoutes qui vise Le Monde montre que ce droit est régulièrement menacé. ■

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 7

Les ambiguïtés d'Angela Merkel

- Sur le dossier syrien, la chancelière a tergiversé avant de se rallier à la position commune européenne
- A deux semaines des élections législatives, la candidate joue la carte du centre pour séduire les indécis

Alors que le Congrès américain commence, lundi 9 septembre, les débats sur une résolution approuvant des frappes « limitées » contre la Syrie, les Etats-Unis et la France se sont lancés ces derniers jours dans une vaste offensive diplomatique pour obtenir le plus large soutien politique possible à une intervention militaire, après l'attaque chimique du 21 août ayant fait plusieurs centaines de victimes dans les environs de Damas.

La chancelière allemande, Angela Merkel, qui avait initialement refusé de signer un texte, adopté au sommet du G20, à Saint-Petersbourg, appelant, vendredi 6 septembre, à une « forte réponse internationale », s'est finalement ralliée à une déclaration des vingt-huit pays de l'Union européenne, approuvée samedi 7 septembre lors d'une réunion à Vilnius, la capitale de la Lituanie.

Toutefois, ce communiqué évite soigneusement de s'exprimer sur des frappes « puni-

tives » contre le régime de Bachar Al-Assad, défendues par Paris et Washington, et se borne à condamner l'attaque chimique « horrible » du 21 août, qualifiée de « crime de guerre et crime contre l'humanité ». Surtout, il désigne, conformément au souhait de la diplomatie française, un coupable : le régime syrien.

JEAN-PIERRE STROOBANTS (À VILNIUS) AVEC PHILIPPE BERNARD ET YVES-MICHEL RIOIS
► LIRE LA SUITE PAGE 2

LAMAISONBLANCHE MOBILISÉE POUR CONVAINCRE LE CONGRÈS

Par Corine Lesnes LIRE P. 2

REPORTAGE AU LIBAN AVEC LES RÉFUGIÉS

Par Hélène Sallon LIRE P. 3

L'ŒIL DU MONDE : SUR LA PISTE DES ARMES CHIMIQUES

Par Nathalie Guibert LIRE P. 20-21

NOTRE VIEIL AMI, JOHN KERRY
Par Sylvie Kauffmann LIRE P. 22



ALEXANDER WANG, « KING OF NEW YORK »

Le jeune directeur artistique de Balenciaga a survolé la première des fashion weeks printemps-été 2014 LIRE PAGE 14

AUJOUR'HUI

Sur les traces du coronavirus en Arabie saoudite

Les équipes médicales pistent les origines mystérieuses d'un ennemi qui tue une fois sur deux.

PLANÈTE - PAGE 6

Retraite : mobilisation limitée

La CGT, FO, la FSU et SUD appellent à manifester, mardi 10 septembre, contre l'allongement de la durée de cotisation.

FRANCE - PAGE 9

Amazon : les secrets d'un épicier 2.0

Le géant de la distribution en ligne est le seul à avoir réussi à allier offre illimitée, prix planchers et service clients efficace.

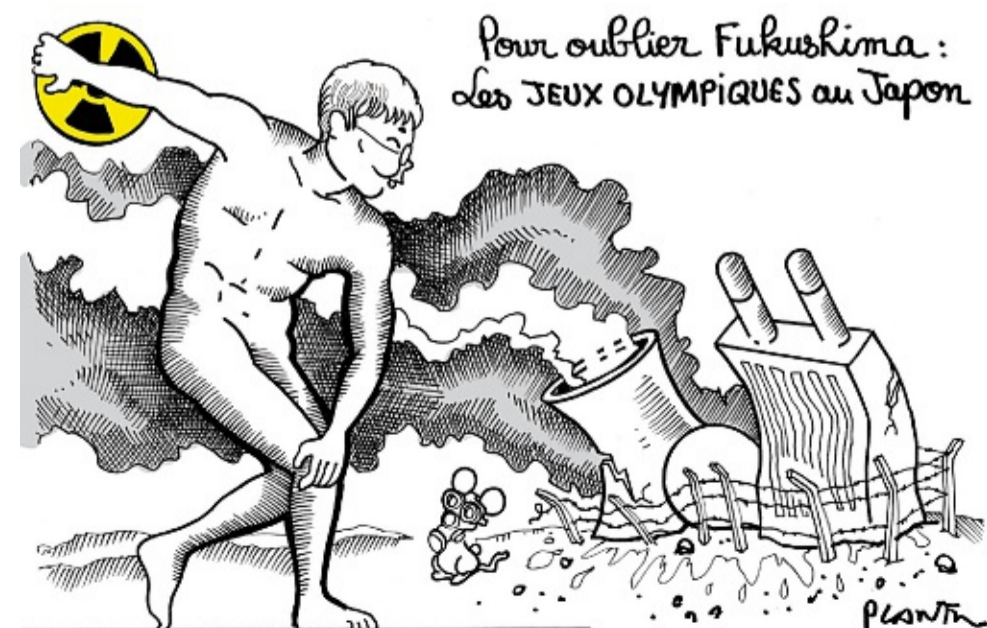
CAHIER ÉCO - PAGES 6-7

Pas de « pause fiscale » pour les ménages

Derniers arbitrages pour le budget 2014 : les foyers contribueront davantage, mais la pression se relâchera sur les entreprises.

FRANCE - PAGE 11

LE REGARD DE PLANTU



Jeunes braqueurs et prétendants au djihad

- Cinq hommes devaient être mis en examen lundi 9 septembre

Surveillés depuis plusieurs mois par les services de renseignement, cinq hommes devaient être mis en examen, lundi 9 septembre, pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Ils sont soupçonnés d'avoir commis un braquage pour financer leur départ en Syrie, où ils voulaient rejoindre les rangs des groupes djihadistes. Ils avaient été repérés il y a un an lors de leur participation à une manifestation contre l'ambassade des Etats-Unis. ■ LIRE PAGE 8

Du 20 août au 15 septembre, découvrez Stressless® Office, sans doute les fauteuils de bureau les plus confortables au monde !

Les Jours Business confort

Le confort absolu dans votre univers professionnel
Passez du rêve à la réalité en essayant le confort Stressless® «sur roulettes» à l'Espace Topper.

13 modèles au choix dans plus de 100 coloris de cuirs et tissus

EN EXCLUSIVITÉ À PARIS
RIVE DROITE (12^e)
le plus grand espace Stressless à Paris,
56 cours de Vincennes, 01 43 41 80 93, M^o Nation.
RIVE GAUCHE (15^e)
63 rue de la Convention, 01 45 77 80 40, ouvert 7j/7,
M^o Boucicaut, P. gratuit. www.topper.fr

Espace Topper
A Paris depuis 1926

Fabriqués en Norvège
(1) Les innovateurs du confort.

Jazz Office
Magic Office
Consul
Blues

THE INNOVATORS OF COMFORT™

M 00147 - 910 - F - 1,80 €

LA GUERRE EN SYRIE

Syrie : Berlin embarrasse le duo franco-américain

Angela Merkel s'est ralliée à une motion commune, sans cesser de s'opposer à toute intervention militaire

►►► Suite de la première page

A Vilnius, où ils ne pouvaient étaler une fois encore leurs divisions alors que le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, était venu pour tenter de les convaincre du bien-fondé de la position de Washington, les Européens ont élaboré, samedi, un texte permettant à chacun de camper sur ses positions. « *De fortes présomptions* » pèsent sur le régime de Damas, dit le texte.

En définitive, la seule surprise sera venue de l'Allemagne : satisfaite d'avoir entendu François Hollande indiquer que la France allait attendre la remise du rapport – ou au moins un rapport intérimaire – des enquêteurs de l'ONU, Berlin a décidé de rallier les 11 pays du G20 qui avait approuvé le principe d'une « *forte réponse* » contre l'usage des armes chimiques. Selon la diplomatie allemande, il ne s'agit pas d'un appel à une option militaire. Aux yeux du président français, le rapport n'est qu'un « *élément d'appréciation* », mais il ne fallait pas entraver l'élargissement d'une possible coalition anti-Assad.

M. Kerry a cherché à rassurer ses partenaires : les Etats-Unis prônent toujours, eux aussi, la voie diplomatique. Mais « *quand on frappe, la solution politique devient très difficile* », a répliqué le ministre luxembourgeois des affaires étrangères, Jean Asselborn, dont le pays est actuellement membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Selon lui, « punir » le régime ne présente aucun intérêt pour le peuple syrien. En revanche, une « *solution politique à moyen terme* » offrirait une perspective.

Les déclarations adoptées vendredi à Saint-Petersbourg et samedi à Vilnius sont toutefois plus nuancées que ne le laissent entendre MM. Kerry et Fabius. Si elles condamnent les armes chimiques, elles n'apportent pas pour autant un soutien à une action militaire. La réponse « *claire et forte* » à laquelle elles appellent est une formule suffisamment vague pour rallier un accord en l'absence de consensus pour un recours à des frappes.

Malgré le vote négatif de la Chambre des communes, excluant toute participation à une action militaire, le gouvernement britannique prône une riposte, comme le Danemark. D'autres, comme la Suède et la Pologne, sont hostiles à toute



Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, et le ministre français des affaires étrangères, Laurent Fabius, samedi 7 septembre au Quai d'Orsay. SUSAN WALSH/POOL/REUTERS

intervention militaire, quoi qu'il arrive. D'autres encore se taisent.

L'Allemagne, elle, a fait un pas mais, dès dimanche soir, Angela Merkel a critiqué les deux côtés qui s'étaient ralliés à la déclaration du G20 avant que ne soit définie la position commune européenne. « *Je ne trouve pas cela normal* », a expliqué la chancelière qui visait Paris, Londres, Rome et Madrid. Elle juge, en revanche, d'une « *importance inestimable* » le consensus forgé à Vilnius.

Les Etats-Unis et la France pouvaient, quant à eux, s'efforcer de démontrer qu'avec ce texte, ils n'étaient plus isolés. Dès la fin de la réunion en Lituanie, John Kerry s'est rendu à Paris pour défendre avec son homologue, Laurent

Fabius, la déclaration commune des Vingt-Huit adoptée à Vilnius. Un argument crucial pour tenter de surmonter le scepticisme des opinions publiques des deux côtés de l'Atlantique, largement hostiles à une action militaire. Et aussi pour renforcer la position du président Barack Obama alors que s'ouvrent les débats au Congrès sur la Syrie.

Pour mieux faire passer son message, M. Kerry s'est exprimé dans un français éloquent. Il a plaidé en faveur d'une intervention armée. « *En Irak, les armes de destruction massive n'existaient pas ; c'était une faute d'y aller, a-t-il dit. Ici, les armes de destruction massive existent, ce serait une faute de ne pas les sanctionner.* » Le secrétaire d'Etat ajoutait : « *Laisser faire un criminel,*

c'est l'inciter à récidiver. » Puis il faisait un parallèle avec l'histoire de l'Europe : « *C'est vraiment notre Munich à nous ! C'est le moment de choisir la responsabilisation plutôt que l'apaisement.* » Une référence à la conférence de 1938 qui abandonna la Tchécoslovaquie aux mains de l'Allemagne nazie.

« Soutien grandissant »

A plusieurs reprises, M. Kerry a récusé la thèse de « *l'isolement* » de Washington et Paris, soulignant qu'il existait désormais un « *soutien large et grandissant à une réaction claire et forte* » à l'attaque du 21 août. « *Un certain nombre de pays – un nombre à deux chiffres – sont prêts à prendre part à une action militaire. Nous avons plus de pays*

(...) que ce dont nous aurions en fait besoin dans le type d'action que nous envisageons. »

De son côté, M. Fabius se félicitait que « *sept des huit pays du G8* » et « *douze pays du G20 (...)* partagent notre analyse sur une réaction forte ». Il évoquait aussi l'appui des Vingt-Huit et du Conseil de coopération du Golfe, qui regroupe l'Arabie saoudite, le Qatar, Bahreïn, le Koweït, Oman, les Emirats arabes unis. « *Je ne vois pas comment on peut parler d'absence de soutien* », a-t-il insisté.

M. Kerry a poursuivi son offensive diplomatique dimanche, à Paris, avec ses homologues de plusieurs pays arabes et le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al-Arabi. A l'issue de ces rencontres, il a affirmé

« *un certain nombre de pays ont immédiatement signé le communiqué du G20* ». Parmi eux, l'Arabie saoudite et le Qatar, qui soutiennent l'opposition syrienne. Pour les autres, « *chacun fera sa propre annonce dans les vingt-quatre heures* », a souligné M. Kerry. Le ministre qatari des affaires étrangères, Khaled Al-Attiya, a réfuté l'argument d'une « *intervention étrangère* » en Syrie, soulignant que la guerre durait depuis deux ans et demi et qu'il « *existait déjà une intervention étrangère, celle de pays qui soutiennent le gouvernement syrien* ». Une allusion à l'Iran et la Russie. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS
(À VILNIUS) AVEC PHILIPPE
BERNARD ET YVES-MICHEL RIOLS

La Maison Blanche mobilisée pour convaincre le Congrès

Washington
Correspondante

Jamais depuis la réforme de la santé de 2010 a-t-on vu déployer aussi frénétique pour convaincre le Congrès. Du président Barack Obama au vice-président Joe Biden en passant par le secrétaire d'Etat John Kerry et les principaux conseillers de l'exécutif, la Maison Blanche a déployé un dispositif d'urgence sans précédent pour exposer aux élus pourquoi il est impératif d'adopter la résolution approuvant des frappes « *limitées* » sur la Syrie.

Dimanche 8 septembre au soir, le président s'est invité chez Joe Biden, qui avait justement convié les sénateurs républicains à dîner. Un premier vote a été acquis en commission sénatoriale mais avec une majorité plus étroite qu'escompté : 10 contre 7. Le Sénat dans son ensemble devrait examiner la résolution mercredi 11 septembre, au lendemain de l'allocution que Barack Obama doit prononcer dans la soirée. Compte tenu des défections chez ses amis, le président se trouve dans la position inconfortable de dépendre des républicains.

L'hypothèse d'un *filibuster* (manœuvre d'obstruction qui ne peut être neutralisée qu'avec une

majorité de 60 votes au Sénat) est plutôt écartée par les experts, mais le président a besoin d'un fort soutien des sénateurs s'il veut peser d'une manière crédible sur les alliés européens ou arabes qui hésitent à s'engager publiquement.

Le renforcement de la coalition lui permettrait d'augmenter la pression sur les membres de la Chambre des représentants. Selon un décompte de l'agence Associated Press, près de la moitié des 433 élus (deux sièges sont vacants)

Le Sénat dans son ensemble devrait examiner mercredi la résolution approuvant des frappes « limitées »

sont encore indécis. Mais pour le *New York Times*, le nombre des représentants qui se sont déclarés hostiles au projet du président ou qui sont tentés par le « non » est proche de la majorité de 218 votes. Des 16 anciens combattants d'Irak et d'Afghanistan au Congrès, 11 se sont prononcés contre les frappes, dont Tammy Duckworth, de l'Illinois, une proche du président.

Pour répondre aux critiques,

qui déplorent que nombre d'informations cruciales aient été renvoyées aux briefings à huis clos, la commission du renseignement du Sénat a déclassifié les vidéos présentées aux parlementaires. Il s'agit de 13 segments, insoutenables, que les chaînes n'ont pas montré sans réticences. Accompagne ce déploiement d'images une surenchère dans les arguments. Les références à Hitler, à la conférence de Munich (1938) et à l'Holocauste sont apparues dans le discours de l'administration et des démocrates.

La résolution autoriserait « *l'usage limité et spécifique* » des forces armées américaines contre la Syrie pendant au plus quatre-vingt-dix jours tout en empêchant le déploiement de troupes de combat au sol. La Maison Blanche a reçu le soutien du général David Petraeus et de Bob Gates, l'ancien ministre de la défense, plutôt classés parmi les réalistes. L'Aipac, le lobby pro-israélien, fait aussi campagne pour le soutien à l'opération en assurant aux élus qui mettent en avant le risque de représailles contre Israël que l'Etat juif est parfaitement capable de se défendre par lui-même.

Mais ce sont les démocrates qui manquent à l'appel, dont certains membres du Black Caucus, le grou-

pe des élus afro-américains, pour qui c'est le premier divorce avec M. Obama. La gauche progressiste est en proie au même tourment. Organizing for Action, le rassemblement militant de Barack Obama, a affiché dans un premier temps sa neutralité. L'organisation antiguerre en Irak MoveOn.org a choisi le camp du non.

Le président peut-il ordonner des frappes sans l'accord du Congrès ? Légalement, rien ne le lui interdit. Politiquement, l'exercice devient difficile tant les enchères ont monté. La Maison Blanche a mis dans la balance la crédibilité du président, et les analystes calculent déjà ce qu'il lui en coûtera dans le bras de fer qui doit reprendre avec les républicains sur le budget.

Barack Obama n'a pas voulu dévoiler ses intentions et sa décision dépend probablement du décompte des votes. Mais le conseiller adjoint à la sécurité nationale Tony Blinken a trahi la pensée d'une partie de ses conseillers en affirmant que M. Obama n'avait « *ni le désir ni l'intention* » de lancer une action si elle est désapprouvée par une partie du Congrès. Le vote de la Chambre n'est pas prévu avant la semaine du 16 septembre. ■

CORINE LESNES

Les partis allemands hostiles à une intervention militaire

Düsseldorf
Envoyé spécial

Parce qu'elle n'avait pas signé, vendredi 6 septembre, la déclaration des Etats-Unis soutenue par la France, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Espagne à Saint-Petersbourg, mais qu'elle l'a finalement paraphé le lendemain une fois le sommet terminé, Angela Merkel a été accusée par les Verts de faire des « *zigzags* » au sujet de la Syrie. La chancelière a profité d'un meeting à Düsseldorf, dimanche, pour justifier sa position. « *J'ai décidé que l'Allemagne n'apporterait sa signature que si nous réussissions à adopter une position européenne commune* », a-t-elle expliqué.

Apparemment, la chancelière, qui a quitté Saint-Petersbourg avant les autres délégations, ne s'attendait pas à ce que les Européens rejoignent immédiatement la position américaine. « *Je ne trouve pas normal que cinq grands pays décident d'une position commune sans les 23 qui ne sont pas là, sachant que vingt-quatre heures après, les 28 se retrouvent tous* », a-t-elle fait valoir en évoquant la réunion des ministres des affaires étrangères samedi à Vilnius. Ce ne

serait donc pas Berlin qui a signé un texte trop tard, mais les autres qui l'ont signé trop tôt.

Ce contretemps est évocateur de l'embarras de l'Allemagne à prendre une position ferme et rapide dès qu'il s'agit d'une intervention militaire. En mars 2011, Berlin avait pris ses partenaires à contre-pied en s'abstenant au Conseil de sécurité de l'ONU sur une intervention en Libye. M^{me} Merkel se montre d'autant plus prudente qu'elle est en pleine campagne électorale. Dans leur très grande majorité, les Allemands sont hostiles à une intervention militaire. Die Linke, la gauche radicale, et les Verts commencent tous leurs meetings par une condamnation « *de la guerre* ». « *Cent heures de négociations valent mieux qu'une heure de tirs* », répète Peer Steinbrück, le candidat social-démocrate. La chancelière, tout en condamnant le « *crime contre la civilisation* » que constitue le gazage de populations civiles, exclut toute participation à une opération militaire. Mais en signant la déclaration de Barack Obama, l'Allemagne s'interdit de critiquer une éventuelle intervention. ■

FRÉDÉRIC LEMAÎTRE

Au pied du mont Anti-Liban, ils tentent de joindre par téléphone leur famille en Syrie

Le dimanche, les exilés se regroupent sur un terre-plein proche de la frontière pour capter du réseau

Reportage

Houch Al-Haramiyeh (Liban)
Envoyée spéciale

Accroupi dans un champ, sous le soleil de midi qui inonde la plaine de la Bekaa, Abdallah est comme sonné. Ce jeune Syrien âgé de 20 ans, réfugié au Liban, vient de passer une heure au téléphone portable avec sa mère restée à Alep. « Ça fait deux ans que je ne l'ai pas vue. Elle me manque beaucoup. Elle m'a rappelé le bon vieux temps. Elle a pleuré et m'a fait pleurer. Elle voudrait que je revienne, mais elle sait que je ne peux pas », confie-t-il. Il a quitté Alep pour échapper au service militaire. Aujourd'hui, il habite avec un cousin sous un abri en tôle, installé sur un terrain qu'on leur prête et travaille dans une entreprise du coin. Depuis la mort de son père, il y a près d'un an, sa mère et ses cadets sont livrés à eux-mêmes sous les bombardements d'Alep.

Tous les quinze jours, le dimanche, Abdallah rejoint un terre-plein situé près de Houch Al-Haramiyeh, au pied du mont Anti-Liban qui dessine la frontière avec la Syrie, pour capter le réseau téléphonique syrien. L'endroit est connu des réfugiés des villages alentours, qui font le trajet en voiture ou à plusieurs sur une moto pour appeler à moindre frais leur famille restée au pays. Des enfants syriens du camp de fortune mitoyen font tourner leurs cerfs-volants entre les véhicules et camions garés sur le terre-plein. Il faut parfois des heures avant de réussir à joindre la Syrie, voisine de quelques kilomètres. Sur des dizaines de mètres, les visiteurs marchent, se penchent, s'accroupissent, à la recherche d'une couverture réseau.

Dans un cabanon en bois au bord de la route, Abou Yazan, 25 ans, et Abou Abbas, 27 ans, arrivés de la Ghouta orientale, la plaine agricole à l'est de Damas, il y a trois mois, rechargent les crédits d'appel sur les lignes syriennes. En lieu et



Le 9 septembre, à Houch Al-Haramiyeh. D. KHAMISSY POUR « LE MONDE »

place des 26 cents la minute sur le réseau libanais, les réfugiés syriens paient ici à peine plus de 0,05 cent. « On a ouvert pendant le ramadan. On ne trouvait pas de travail ailleurs », raconte Abou Yazan, qui dit faire 20 % de marge sur chaque recharge. A peine de quoi nourrir sa femme et ses deux enfants. Ils vivent avec 30 proches dans un trois-pièces situé dans un immeuble en construction, loué 230 euros.

Chacun reçoit une aide d'environ 22 euros par mois des Nations unies. Une aide qui devrait cesser. L'organisation internationale vient d'annoncer qu'elle devra réduire son assistance aux réfugiés syriens du Liban, par manque de dons. La famille d'Abou Yazan, restée à Damas, erre d'un quartier à un autre pour fuir les bombardements. Elle n'a pas encore réussi à franchir les barrages qui encerclent la zone rebelle de la Ghouta, assiégée depuis huit mois par l'armée syrienne.

A chaque coup de fil, les nouvel-

les se font plus mauvaises des deux côtés de la frontière. Mona, son mari Ouissam et trois de leurs enfants ont quitté la Ghouta orientale il y a cinq mois, quand leur fils de 17 ans a été tué dans le bombardement de leur maison. Avec leurs maigres économies, ils ne peuvent plus tenir qu'un ou deux mois. Chaque nouvel appel est

Il faut parfois des heures avant de réussir à joindre la Syrie voisine

source d'appréhension. Quatre de leurs proches ont déjà été tués en Syrie. Ils comptent sur une intervention militaire étrangère pour desserrer l'étau du régime sur les quartiers où demeure le reste de la famille.

« Vous croyez que je devrais faire venir ma femme et mes trois enfants ? », interroge quant à lui,

inquiet, Anas, un ferronnier de 36 ans de Kadam, à Damas. Il a les yeux rougis après l'appel passé à sa femme et ses enfants, qui ont éclaté en sanglots au son de sa voix. La perspective de frappes étrangères le rend anxieux. Il voudrait mettre sa famille à l'abri au Liban, mais il vit dans son atelier avec douze collègues. L'un d'entre eux, Hicham, 17 ans, a décidé d'aller voir sa mère, « qui [lui] manque tant », pour l'Aid el-Kébir, malgré les bombardements continus sur Jobar et le risque de ne pouvoir revenir au Liban.

Les organisations des droits de l'homme suspectent un durcissement des conditions d'entrée à la frontière libanaise. « Il y a des queues immenses au poste-frontière. Ceux dont la tête ne revient pas aux gardes sont renvoyés chez eux », confirme Anas. Son ami Samer, un Palestinien du camp de Yarmouk à Damas, n'a, lui, aucun doute : la frontière est définitivement fermée aux Palestiniens. ■

HÉLÈNE SALLON

« Je ne pense pas que la coopération russo-syrienne sur le chimique ait cessé »

Le chimiste russe Vil Mirzaianov retrace l'histoire de la coopération entre Moscou et Damas

Entretien

Moscou
Correspondante

Docteur en chimie, Vil Mirzaianov fut chercheur à l'institut d'Etat de recherche sur la chimie organique et la technologie à Moscou, de 1965 à 1992. Arrêté en 1992 après avoir publié un article critique sur le complexe militaro-industriel russe, qu'il accusait d'avoir bafoué la Convention pour la non-prolifération des armes chimiques, il est libéré quelques mois plus tard. Il est de nouveau arrêté en 1994, puis blanchi. Depuis 1996, M. Mirzaianov vit et travaille aux Etats-Unis, à Princeton (New Jersey). Est-ce la Russie qui a fourni à la Syrie son potentiel d'armes chimiques ?

A la fin des années 1980, l'URSS a effectué de grosses livraisons d'armes chimiques sophistiquées en Irak et en Syrie. On ne sait ce que sont devenues ces armes en Irak. Les substances chimiques étaient livrées avec les engins porteurs (obus, bombes, missiles). En même temps, des instructeurs étaient envoyés sur place.

Après l'effondrement de l'URSS (en 1991), la Russie a continué de former des Syriens dans ses instituts et ses académies militaires à Moscou. Les généraux et officiers syriens des troupes chimiques ont été instruits dans des établissements russes. Ce travail de formation s'est donc poursuivi après la fin de l'URSS.

En 1993, le gouvernement russe a signé un accord pour la création d'un centre de décontamination en Syrie. En réalité, il s'agit d'une couverture car le consultant principal de ce centre, côté russe, était le général Anatoli Kountsevitch, qui a été poursuivi en 1994 pour avoir envoyé en Syrie, de façon illégale, tout ce qu'il fallait pour créer des gaz in-

vants et paralysants de type sarin et soman. Puis les poursuites ont cessé. Le général Kountsevitch a gardé son poste de conseiller de ce centre, même après avoir été écarté de l'armée. Je ne pense pas que la coopération russo-syrienne sur les armes chimiques ait cessé. Aujourd'hui encore, des Syriens étudient dans les instituts militaires de Russie spécialisés dans la chimie.

Les rebelles syriens auraient-ils pu employer ou même fabriquer des armes chimiques ?

L'arme chimique n'est pas faite pour les amateurs. Seules des troupes conduites par des officiers bien entraînés à ce manie-

ment peuvent l'utiliser. « L'arme chimique n'est pas faite pour les amateurs. Seules des troupes conduites par des officiers bien entraînés peuvent l'utiliser »

Les rebelles ne peuvent pas, ils n'ont pas été formés, ne savent pas comment l'employer de façon sécurisée en observant toutes les mesures nécessaires lors de son utilisation.

En Russie, on dit que les gaz chimiques employés récemment venaient de Libye ou d'Arabie saoudite, est-ce vraisemblable ?

C'est une version des faits destinée à ceux qui n'y connaissent rien. L'Arabie saoudite n'a jamais fait usage d'armes chimiques, et la Libye, où l'armée italienne aurait fait usage de gaz moutarde dans les années 1930, ne dispose pas d'armes chimiques récentes. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE JÉGO

Deux Européens enlevés en Syrie ont retrouvé la liberté

DEUX RESSORTISSANTS européens, enlevés ensemble en Syrie il y a cinq mois, ont été libérés, dimanche 8 septembre, sans que l'identité de leurs ravisseurs n'ait été révélée. Il s'agit de l'Italien Domenico Quirico, envoyé spécial du quotidien *La Stampa* et du Belge Pierre Piccinin, un enseignant qui a multiplié les séjours au Proche-Orient depuis le début des « printemps arabes » et réalisé un documentaire sur la bataille d'Alep.

Arrivé dans la nuit de lundi à Rome, M. Quirico n'a livré que peu de détails sur les conditions de sa détention. « C'était comme vivre sur Mars pendant cinq mois et j'ai découvert que les Martiens sont méchants », a-t-il raconté. « J'ai cherché à raconter la révolution syrienne, mais il est possible que cette révolution m'ait trahi, a-t-il ajouté, parce que ce n'est plus la révolution que j'ai connue il y a deux ans à Alep, laïque et tolérante. »

Dans son édition de lundi, *La Stampa* explique que la perspective de bombardements américains sur la Syrie a poussé la diplomatie italienne à « accélérer les tractations ». « Le temps viendra d'informer l'opinion publique, a déclaré Emma Bonino, la ministre italienne des affaires étrangères. Domenico Quirico doit d'abord être entendu par la magistrature italienne. »

Après avoir transité par Rome, Pierre Piccinin a rejoint la Belgique, lundi à l'aube. Selon les autori-

tés locales, l'enseignant « est en bonne santé ».

Lundi, la chaîne américaine CBS devait par ailleurs diffuser un entretien avec le président syrien Bachar Al-Assad. Selon le journaliste vedette Charlie Rose, qui l'a interrogé à Damas, M. Assad dément dans cette interview avoir fait usage d'une arme chimique contre son propre peuple. « L'évidence parle d'elle-même », a rétorqué le secrétaire d'Etat américain John Kerry, interrogé à Londres sur cet entretien.

Sens de la communication

Comme l'interview que M. Assad avait accordée au *Figaro* en début de semaine dernière à la veille de l'ouverture du débat parlementaire en France, cet entretien, le premier qu'il ait donné à un média américain depuis deux ans, intervient à un moment particulièrement critique, alors que le Congrès des Etats-Unis s'appête à voter pour ou contre une intervention militaire en Syrie.

Au plus fort de la crise avec les capitales occidentales, le chef d'Etat syrien continue de manier les médias avec un sens consommé de la communication. Selon Reporters sans frontières, une dizaine de journalistes étrangers, dont l'envoyé spécial d'Europe 1 Didier François et le photographe Edouard Elias, ont disparu ou sont retenus en Syrie. ■

SERVICE INTERNATIONAL



SAINT-DENIS, 11 AVRIL 2013

Au centre de soins et d'orientation de Saint-Denis, 50 professionnels soignent et accompagnent bénévolement 1 000 personnes par mois.

« Où iraient toutes ces personnes si nous n'étions pas là ? »

Annie, infirmière bénévole

Médecins du Monde,
médecins de tout le monde

tousmedecinsdumonde.org



A 15 jours du vote, CDU et SPD traquent les indécis

Elections allemandes Le parti d'Angela Merkel craint une démobilisation

Düsseldorf (Allemagne)
Envoyé spécial

Deux semaines des élections législatives du 22 septembre, Angela Merkel doit faire face au syndrome qui, en 2009, avait touché le Parti social-démocrate (SPD). Celui de la «démobilisation asymétrique» cher aux politologues allemands. A l'époque, il s'agissait pour la présidente de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) d'afficher un profil suffisamment centriste pour que les électeurs du centre-gauche ne prennent pas la peine d'aller voter. Cela avait parfaitement réussi : entre 1998 et 2009, le SPD a perdu dix millions d'électeurs.

Mais cette fois, le phénomène est inverse : sûrs de la victoire d'«Angie», ses partisans pourraient bouder les urnes ou disperser leurs voix jusqu'en Allemagne, chaque électeur dispose de deux voix, l'une avec laquelle il élit son député, l'autre avec laquelle il vote pour un parti. En revanche, après la bonne performance de son candidat, Peer Steinbrück, dimanche 1^{er} septembre, lors du duel télévisé face à la chancelière, le SPD redevient plus offensif.

Pourtant, si les sondages indiquent un léger frémissement en

faveur du SPD, cela semble se faire au détriment de son partenaire, les Verts. Victimes d'une campagne maladroite, axée sur les augmentations d'impôts davantage que sur les questions environnementales, les Verts n'obtiendraient que 11% des voix alors qu'ils pouvaient tabler, ces derniers mois, sur 15%. Dans la dernière ligne droite, la campagne s'est recentrée autour de la CDU, créditée d'environ 40% des intentions de vote, et du SPD, crédité, lui, d'environ 25% des voix. Désormais, chaque parti tente de

Au moins un événement va marquer la fin de la campagne : les élections en Bavière, le 15 septembre

mobiliser ses électeurs mais surtout les indécis qui, au terme d'une campagne sans grand débat, restent particulièrement nombreux.

Comme l'a montré l'avant-dernier grand meeting de la CDU, dimanche 8 septembre à Düsseldorf – le dernier se tiendra à Berlin la veille du scrutin –, la CDU mise sur trois arguments. Le premier



Angela Merkel, lors du rassemblement électoral de la CDU à Düsseldorf, dimanche 8 septembre. WOLFGANG RATTAY/REUTERS

est la popularité de la chancelière. A Berlin, une affiche géante se contente de présenter les deux mains de la chancelière dans cette position si particulière qui, selon Angela Merkel, illustre son goût pour la symétrie. Le deuxième est la bonne santé économique de l'Allemagne. Un «pays fort», disent les affiches. «En quatre ans, 1,9 million d'emplois ont été créés», répète à l'envi la CDU. A Düsseldorf, deux ministres ont été mis en avant par les organisateurs : Ursula von der Leyen, la ministre du tra-

vail, qui incarne l'aile moderne et sociale du parti, et Wolfgang Schäuble, le ministre des finances, présenté comme l'homme du redressement des comptes publics. Le troisième argument est que le SPD et les Verts n'ayant aucune chance d'avoir la majorité, ils s'associeront à Die Linke, le parti de la gauche radicale, et augmenteront sensiblement les impôts.

Face à cet épouvantail, le SPD clame haut et fort qu'il ne s'associera pas à Die Linke et que les augmentations d'impôts prévues ne touche-

ront que les 5% des Allemands les plus riches. Enfin, s'il ne nie pas les créations d'emplois, le SPD critique à la fois la précarité qui touche un nombre important d'Allemands, le manque de vision d'Angela Merkel et l'absence de grandes réformes qui en découlent. La seule réforme entreprise, la sortie du nucléaire, est, selon eux, tellement mal engagée qu'il faut tout reprendre.

Au moins un événement va marquer la fin de la campagne : les élections en Bavière. Le 15 septembre, les Bavarois sont en effet appelés à

élire leur exécutif régional. Selon les sondages, l'Union chrétienne-sociale (CSU) – le parti frère de la CDU en Bavière –, au pouvoir depuis cinquante-six ans, pourrait obtenir 48% des voix, soit près de 5% de plus qu'en 2009. En revanche, le SPD – qui détient la mairie de Munich – n'est crédité que de 20% des voix et les Verts de 10%. Le Parti libéral (FDP) pourrait ne pas franchir la barre fatidique des 5%.

Les experts se perdent en conjectures sur les conséquences de ce vote. Un score élevé de la CSU peut aussi bien créer une dynamique chez les conservateurs que démobiliser les électeurs. De plus, les Bavarois se rendront-ils massivement aux urnes deux dimanches de suite? Nul ne le sait. Enfin, la disparition du FDP du Parlement bavarois pourrait inciter les électeurs de la CDU à lui donner une de leurs deux voix la semaine suivante, histoire de sauver ce parti. Quant au SPD qui, en 2012, espérait encore pouvoir former une coalition en Bavière contre la CSU, une défaite risque de casser la dynamique qui semble naître en faveur de Peer Steinbrück. En revanche, une «bonne surprise» pour la gauche en Bavière relancerait la campagne.

Une chose est certaine : les deux principaux partis seront d'autant plus tentés d'aller chercher les électeurs jusqu'au dernier jour que, pour la première fois, un dernier sondage sera publié jeudi 19 septembre par la chaîne publique ZDF. Chacun a besoin d'être en position de force pour le dénouement de la pièce : les négociations qui devraient s'engager dimanche 22 septembre dès 18 h 05 pour former le prochain gouvernement. ■

F. LE.

FRÉDÉRIC LEMAÎTRE

A Dortmund, la reconversion de la Ruhr passe par le chômage et la pauvreté

Dortmund (Allemagne)
Envoyé spécial

Dortmund n'a pas bonne presse. Quand ce ne sont pas les salafistes de la région qui y tiennent un rassemblement non autorisé, ce sont les néonazis qui font le coup de poing. Avec 26% de la population considérée comme pauvre, cette ville de 580 000 habitants du cœur de la Ruhr correspond peu à l'image idyllique de l'Allemagne. Si le chômage a reculé de 5 à 3 millions en quatre ans au niveau national, il a au contraire tendance à remonter à Dortmund. Il y atteint 13,4% de la population, un record ou peu s'en faut dans l'ex-Allemagne de l'Ouest.

Les trois industries qui ont fondé sa prospérité au XX^e siècle – le charbon, l'acier, la bière – ont périclité. 90 000 emplois ont disparu. Mais les ouvriers, venus de toute l'Europe, sont restés. Dans les quartiers populaires, les différents cafés affichent tous fièrement l'origine de leur proprié-

re. Il y a des établissements turcs, italiens, grecs, polonais, russes... ainsi que des petits restaurants et des salons de massage asiatiques. Depuis quelques années, des Bulgares et des Roumains ont fait leur apparition, 3 800 selon la mairie ; plus de 5 000, selon les associations qui leur viennent en aide.

«Les femmes et les enfants veulent s'installer ici, mais il y a aussi des hommes seuls qui font des allers-retours. La moitié d'entre eux restent moins de neuf mois», remarque Birgit Zoerner, adjointe au maire chargée des affaires sociales. «A l'école, les enfants n'apprennent pas l'allemand, mais plutôt le turc avec leurs copains», raconte Sabine Poschmann, une élue sociale-démocrate qui a de très bonnes chances de devenir la députée de cette circonscription acquise au SPD depuis des décennies. Au centre de celle-ci, à Eving, les locaux de la mine – fermée en 1987 – ont été rénovés. Ils abritent désormais l'administration locale ainsi que d'innombrables associations, orga-

nismes de recherche en sciences sociales et centres de formation.

Pour Sabine Poschmann, la principale préoccupation des électeurs, c'est «la retraite». Parce que les nombreux étrangers ne votent pas. Mais à la mairie, c'est surtout le chômage qui inquiète. Pourtant, de nouveaux emplois dans les nanotechnologies ou la santé ont vu le jour, le centre-ville est dynamique et tout un quartier qui, autrefois, était un centre sidérurgique, a été réaménagé avec des emplois à la clé.

26,4% de pauvres

Mais cela concerne peu une population souvent faiblement qualifiée. «80% des chômeurs le sont depuis plus d'un an et 80% d'entre eux sont peu qualifiés», résume Birgit Zoerner. D'où les 26,4% de personnes pauvres, un record parmi les grandes villes allemandes. Depuis les réformes de Gerhard Schröder il y a dix ans, un chômeur bascule au bout d'un an dans un régime d'assistance socia-

le comparable au RSA, c'est la fameuse loi Hartz IV. «Les personnes menacées de pauvreté sont surtout ces chômeurs de longue durée avec enfant», reconnaît Birgit Zoerner. Il y a peu de chances que ces personnes retrouvent un travail.

Aujourd'hui, Dortmund est même devenue la grande ville du pays où le taux d'emplois industriels est le plus faible. Les principaux employeurs sont le centre hospitalier universitaire, l'université et la Ville. Alors qu'elle gère 39 000 chômeurs, dont la moitié cherche un emploi dans le transport, la logistique, le commerce ou la sécurité, Astrid Neese, directrice générale de l'agence pour l'emploi, ne dispose dans ses fichiers que de 4 400 places disponibles, dont seulement 1 400 dans ces catégories.

Pourtant, nul ne dira que la reconversion de la Ruhr est un échec. «Mais cela prendra plus de temps que prévu», reconnaît Astrid Neese. Selon elle, le changement démographique en cours obligera également les

employeurs à faire preuve de davantage de souplesse dans leurs recrutements.

Grâce à la coopération entre l'agence pour l'emploi et la mairie et grâce surtout à la densité du tissu associatif, Dortmund ne part pas à la dérive. Mais cette politique a un coût. Dortmund consacre 43% de son budget aux questions sociales, contre 25% dans les années 1970. Malgré son endettement, elle est la seule ville de la Ruhr à gérer directement son budget. Toutes les autres sont déjà sous la coupe de l'administration régionale.

Et l'avenir s'annonce incertain. L'Etat confie aux communes de plus en plus de charges sans effectuer le transfert budgétaire équivalent, se plaignent les maires. Et si ceux-ci portent aujourd'hui à bout de bras les chômeurs de longue durée, demain, les retraités pauvres et personnes dépendantes constitueront sans doute leur principale préoccupation. ■

F. LE.

FRÉDÉRIC LEMAÎTRE

Les Pays-Bas jugés coupables de passivité lors du massacre de Srebrenica

Un arrêt de la Cour suprême des Pays-Bas, mettant un terme à onze ans de procédure, ouvre la voie à des indemnisations

Bruxelles
Correspondant

Les Pays-Bas n'en ont pas fini avec les démons de Srebrenica : vendredi 6 septembre, la Cour suprême du pays a jugé que l'Etat était bel et bien responsable de la mort de trois musulmans bosniaques, tués par l'armée serbe de Bosnie ou les groupes paramilitaires qui lui étaient associés.

Au bout de cette procédure symbolique, qui aura duré onze ans au total, c'est le rôle du bataillon Dutchbat des Nations unies qui est mis en cause : «Ces soldats n'auraient pas pu sauver 7 000 hommes, mais peut-être un ou deux, et ils n'ont sauvé personne...», résumait, dès 2005, M^{lle} Liesbeth Zegveld, l'avocate qui a mené un long combat judiciaire au nom des parties civiles.

Le jugement de la Cour suprême, que le ministère de la défense refuse de commenter, devrait ouvrir la porte à de nombreuses demandes de dédommagement émanant de familles de victimes. Deux d'entre elles avaient déposé plainte contre l'Etat pour sa responsabilité dans les défaillances du Dutchbat, chargé de l'enclave déclarée zone protégée par l'ONU en 1993. Les massacres et les déportations de 25 000 personnes qui y ont eu lieu ont été, depuis, qualifiés de «génocide» par la Cour internationale de Justice, l'ONU et le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Hasan Nuhanovic était le traducteur du bataillon de casques bleus néerlandais. Le 11 juillet 1995, alors que les forces serbes envahissent la région et arrivent

au campement néerlandais de Potocari, les responsables du Dutchbat acceptent les conditions du général Ratko Mladic : tri des réfugiés, hommes d'un côté – ils seront exécutés ; femmes et enfants de l'autre – ils seront déportés.

Mission «irréfléchie»

L'armée néerlandaise, faiblement équipée, refusera la protection à de nombreux réfugiés, dont la mère, le père et le frère de M. Nuhanovic. Ils mourront tous les trois. Rizo Mustafic était, lui, électricien au service du Dutchbat. Il a été remis aux forces bosno-serbes et exécuté. Les familles Nuhanovic et Mustafic étaient dès lors résolues à obtenir la condamnation de l'ONU ou celle de l'Etat néerlandais.

Les plaintes contre l'ONU n'ont jamais débouché sur une action

judiciaire : l'organisation s'est contentée d'exprimer des regrets en 1999 et a déclaré que les Néerlandais ne l'avaient pas correctement informée de la situation. Aux Pays-Bas, les 850 membres du Dutchbat furent accueillis comme des héros avant qu'une enquête officielle montre leurs défaillances et entraîne, après la publication d'un rapport, en 2002, la chute du premier ministre social-démocrate Wim Kok. L'enquête évoquait une mission «irréfléchie et pratiquement irréalisable» et la «coresponsabilité politique» des Pays-Bas.

La justice semblait d'un autre avis. En 2008, un tribunal de La Haye rendait un avis renvoyant les plaignants vers l'ONU et les condamnant à payer les frais de la procédure aux Pays-Bas. En mars, le parquet, saisi d'une procédure

parallèle à celle de la Cour suprême, estimait ne pas avoir à mener d'enquête criminelle sur trois anciens officiers du Dutchbat. Un tribunal administratif a estimé de son côté, le 25 mars, que l'Etat devrait indemniser un caporal souffrant, depuis son séjour à Srebrenica, d'un important stress post-traumatique. Des dizaines de soldats se préparent à réclamer un tel dédommagement.

Après l'arrêt de la Cour suprême, l'organisation Pax Christi, qui soutenait les plaignants depuis le début, a estimé qu'outre des dédommagements, l'Etat néerlandais devrait aussi offrir des excuses officielles aux victimes. M. Nuhanovic a indiqué pour sa part : «Une erreur énorme a été reconnue, et j'espère que des vies seront ainsi sauvées à l'avenir.» ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

PRÉPAREZ AVEC SUCCÈS LES ADMISSIONS PARALLÈLES GRANDES ÉCOLES

GESTION
HEC • ESCP
ESSEC • EM Lyon
EDHEC • Audencia
Tremplin • Passerelle

SCIENCES PO
Admission en Master

JOURNALISME
CFJ • ESJ • IPJ,
CELSA • CUEJ...

COMMUNICATION
CELSA (L3)

ipesup
www.ipesup.fr | 01 44 32 12 00
Enseignement supérieur privé

Alexei Navalny conteste l'élection à la mairie de Moscou du candidat du Kremlin

Un second tour de scrutin aurait dû être organisé, selon l'opposant à Vladimir Poutine

Moscou
Correspondante

Dimanche 8 septembre était un « jour d'élections » dans toute la Fédération de Russie, avec 7 000 scrutins – municipaux et régionaux – organisés un peu partout, y compris à Khabarovsk (Extrême-Orient), où les inondations ont atteint un niveau record. Les urnes ont dû être transportées par barques vers les électeurs barricadés dans leurs appartements. A Komsomolsk-sur-Amour, une digue s'est affaissée et l'eau est montée à plus de 7 m, envahissant les halls des immeubles jusqu'au plafond. De nombreux habitants n'ont pas pu voter. La participation (entre 20 % et 32 %) a été faible dans tout le pays.

La bataille électorale la plus attendue était celle de Moscou, où l'opposant Alexei Navalny affrontait le maire sortant Sergueï Sobianine, nommé par le Kremlin en

2010. Selon des résultats quasi définitifs, le maire sortant arrive en tête avec 51 % des voix, son principal adversaire obtient 27 %. Alexei Navalny est persuadé qu'un second tour était inévitable. « Nous n'acceptons pas les résultats qui sont annoncés et nous ne céderons aucune des voix que nous avons reçues », a déclaré dimanche soir le blogueur anticorruption, depuis son état-major de campagne, non loin de la gare de Koursk.

Selon lui, des manipulations suspectes ont eu lieu lors du décompte des voix. Quatre heures après la fermeture des 3 600 bureaux de vote, les résultats des urnes électroniques n'avaient toujours pas été divulgués, le taux de participation était inconnu et seuls 25 % des bulletins avaient officiellement été dépouillés. Par ailleurs, deux sondages de sortie d'urnes créditaient le candidat Navalny de 30 %.

Les 8 000 observateurs déployés ont été unanimes à recon-

naître que le vote s'était mieux déroulé que pendant les législatives de 2011, où les fraudes avaient été criantes. Une grande fébrilité a toutefois pu être observée autour des urnes dans quelques bureaux, à cinq minutes de la fermeture, quand les caméras de surveillance ont cessé de fonctionner. Le vote à domicile (8 % des suffrages exprimés) est aussi sujet à caution.

Appel à manifester

Déçu, Alexei Navalny a appelé ses partisans à manifester à Moscou lundi soir 9 septembre. Militant connu pour ses nombreux sites anti-corruption (Rospil, Rosyama, RosGKH), cet avocat de 37 ans, excellent orateur, avait pris la tête des manifestations fin 2011 et début 2012, lors du retour de Vladimir Poutine au Kremlin pour un troisième mandat. Il ne sera pas le maire de la capitale mais son bon score fait de lui un acteur incontournable de la scène politique russe. Pour les jeunes Moscovites avides de changement, Alexei Navalny, formé à Yale (Etats-Unis) est plus attrayant que les fonctionnaires sans charisme de Russie unie, le parti pro-Kremlin.

L'élection passée, le sort de l'opposant, condamné à cinq ans de prison en juillet, pose question. Sa condamnation doit être examinée en appel, à une date indéterminée. Sa peine pourrait se muer en sursis, si le Kremlin ne souhaitait pas une nouvelle contestation de rue.

Le 18 juillet, lorsque le tribunal

de Kirov (à 800 km au nord-est de Moscou) avait condamné l'avocat-blogueur à cinq ans, près de 7 000 manifestants s'étaient regroupés spontanément au centre de la capitale, réclamant sa libération. De façon extrêmement déconcertante, le juge Blinov avait fait arrêter M. Navalny dans la salle d'audience dès la lecture du verdict, puis avait demandé dès le lendemain sa libération en attendant l'appel. S'agissait-il d'ordres contradictoires émanant du Kremlin ? Fallait-il y voir une nouvelle lutte « des bouledogues sous le tapis » derrière les murs de la forteresse crénelée ?

Moscou, ville de 12 millions d'habitants aux revenus nettement plus élevés qu'ailleurs dans la Fédération, est à la pointe de la remise en cause du pouvoir de Vladimir Poutine et de ses proches issus de la « Corporation » (les services). En décembre 2011, le parti du Kremlin, Russie unie, avait recueilli 46,6 % des voix seulement.

La capitale russe constitue un tremplin historique vers le Kremlin. Nikita Khrouchtchev, l'artisan du dégel lors de la période soviétique, fut le chef du parti de la ville. Boris Eltsine, le premier président russe (de 1990-1999), s'y fit connaître en tant que chef du parti moscovite, avant de se lancer dans la dénonciation du système soviétique, qu'il contribua à faire chuter. Comme Navalny, ils bâtirent leur popularité sur la critique d'un régime honni, à bout de souffle. ■

MARIE JÉCO

AUSTRALIE

Législatives : les conservateurs reviennent au pouvoir

CANBERRA. Le premier ministre travailliste, Kevin Rudd, a reconnu, samedi 7 septembre, sa défaite aux élections législatives en Australie face aux conservateurs de Tony Abbott, appelé à lui succéder à la tête du gouvernement. Ancien boxeur et ancien séminariste, Tony Abbott a promis de rendre au pays une stabilité politique, après trois années de gouvernement minoritaire travailliste, de réduire les impôts et de durcir la politique d'immigration. « A partir d'aujourd'hui, l'Australie a une nouvelle direction et est de nouveau en ordre de marche », a déclaré le leader conservateur, âgé de 55 ans, à ses partisans réunis à Sydney. D'après les sondages, le Parti travailliste a davantage fait les frais des querelles intestines que du programme des conservateurs. ■

MALDIVES L'ex-président Mohamed Nasheed en tête du scrutin présidentiel

NEW DELHI. L'ex-président des Maldives Mohamed Nasheed, contraint à la démission en février 2012 à la suite d'un coup de force de la police, est arrivé en tête de l'élection présidentielle tenue samedi 7 septembre dans l'archipel musulman de l'océan Indien. Défendant les couleurs du Parti démocratique des Maldives (MDP), de sensibilité progressiste, M. Nasheed a recueilli 45,45 % des suffrages, un score qui rend nécessaire un second tour, prévu pour le 28 septembre. M. Nasheed sera opposé à Abdulla Yameen, candidat conservateur du Parti progressiste des Maldives (PPM), arrivé en seconde position avec 25,35 %.

MEXIQUE La gauche contre la réforme de l'entreprise pétrolière d'Etat

MEXICO. Des milliers de manifestants ont répondu, dimanche 8 septembre, à Mexico, à l'appel « pour la défense du pétrole », lancé par Andres Manuel Lopez Obrador, candidat malheureux de la gauche à l'élection présidentielle de 2012. Ce dernier dénonce la réforme qui vise à ouvrir le monopole d'Etat aux investisseurs privés. L'entreprise publique Pemex est un symbole de la souveraineté nationale depuis l'expropriation des compagnies étrangères en 1938. Une majorité de l'opinion rejette la participation du secteur privé dans le secteur énergétique. – (Corresp.)

ROUMANIE Plus de 15 000 manifestants contre le projet d'exploitation d'une mine d'or

Plus de 15 000 Roumains sont descendus dans la rue, dimanche 8 septembre, pour s'opposer au projet de mine d'or de Rosia Montana, un village transylvanien. Les manifestants, dont de nombreux jeunes, ont dénoncé l'usage de quelque 12 000 tonnes de cyanure, prévu pour extraire annuellement 300 tonnes d'or et 1 600 tonnes d'argent, pour le compte de la société Rosia Montana Gold Corporation, filiale à 80 % de la société canadienne Gabriel Resources, 20 % appartenant à l'Etat roumain. – (AFP.)

L'opposant Roïzman remporte la mairie d'Ekaterinbourg

L'opposition informelle, née de la contestation du régime de Vladimir Poutine en 2011 et 2012, a remporté la mairie d'Ekaterinbourg, troisième ville de Russie, lors des élections municipales et régionales qui se sont déroulées dans toute la Fédération de Russie, dimanche 8 septembre. Soutenu par le parti libéral Plateforme civique du milliardaire Mikhaïl Prokhorov, Evgueni

Roïzman a recolté 33 % des voix contre 30 % à Iakov Siline, un colonel de réserve, candidat de Russie unie, le parti pro-Kremlin.

Après ce scrutin à un tour, M. Roïzman, connu pour ses méthodes musclées dans la lutte contre l'immigration et la drogue, est donc le nouveau maire de la grosse cité industrielle de l'Oural.

Mercedes Classe A ou Classe B

à partir de **369 €^{TTC/mois*}** sans apport



Mercedes-Benz

* En Location Longue Durée. Pour une **Classe B 160 CDI Classic BM6** avec 37 loyers mensuels de **369 €^{TTC}**. Frais de dossier **249 €^{TTC}** inclus dans le 1^{er} loyer. **Modèle présenté** : Classe B 160 CDI Sport BM6 équipée de la peinture métallisée et du Pack Sport Black avec 37 loyers mensuels de **437 €^{TTC}**. Frais de dossier **296 €^{TTC}** inclus dans le 1^{er} loyer. ** Au prix tarif remis du 04/07/2013, en LLD 37 mois, hors assurances facultatives et pour 60 000 km maximum. Offre valable pour toute commande et livraison entre le 02/09/2013 et le 31/12/2013, chez les Distributeurs participants, sous réserve d'acceptation du dossier par Mercedes-Benz Financial Services France S.A. – 9, rue de Chaponval – 78870 Bailly. RCS Versailles 304 974 249, N° ORIAS 07009177. **Consommations mixtes : de la Classe A (hors AMG) de 3,8 à 6,6 l/100 km - CO₂ de 98 à 154 g/km - de la Classe B de 3,8 à 6,7 l/100 km - CO₂ de 98 à 156 g/km.** Crédit photo : Dingo. Une marque Daimler.

Sur les traces du coronavirus en Arabie saoudite

Pour pister l'agent infectieux qui sévit depuis avril 2012, tous les moyens sont bons, y compris l'appel aux réseaux sociaux

Reportage

Riyad (Arabie saoudite)
Envoyé spécial

A Riyad, le King Faisal Specialist Hospital and Research Center (KFSHRC) est un bâtiment imposant. Ouvert en 1975, cet établissement aux équipements ultramodernes et aux couloirs interminables, compte un millier de lits. Au deuxième étage, huit d'entre eux sont dévolus à une unité d'isolement qui accueille les malades infectés par le nouveau coronavirus qui sévit depuis avril 2012 dans la péninsule Arabique : celui du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV).

Après s'être inscrit sur un registre et avoir annoncé sa visite par interphone à l'infirmière de garde, on n'y entre que dûment revêtu de moyens de protection individuel-

le (masque, surblouse, etc.). L'unité est une pièce à pression négative : l'air intérieur ne doit pas s'échapper.

Ces mesures sont indispensables face à un ennemi redoutable qui tue près d'une fois sur deux et sur lequel bon nombre d'incertitudes pèsent. D'où vient ce virus inconnu ? Comment contamine-t-il l'homme ? Etc. Aujourd'hui, le MERS-CoV continue de rôder. Dimanche 8 septembre, le ministère saoudien de la santé annonçait cinq nouveaux malades dont une fillette de trois ans. Au total, 96 des 115 cas mondiaux proviennent d'Arabie saoudite où le virus a déjà tué 47 fois.

Les autorités saoudiennes ne lésinent pas sur les moyens. Au KFSHRC, le professeur Sami Al-Hajjar dirige la *task force* consacrée au virus. Ce spécialiste des maladies infectieuses est passé

par les hôpitaux nord-américains de Toronto et de Boston. « Le MERS-CoV ne se transmet pas facilement d'individu à individu. Il présente un spectre large de signes cliniques – surtout des pneumonies aiguës – et occasionne un taux de mortalité élevé spécialement chez les personnes déjà fragilisées par une autre pathologie, explique-t-il. Trois catégories existent : la transmission au sein d'un même foyer, la transmission intra-hospitalière et les cas sporadiques. Mais il nous manque toujours des chaînons. »

Formée en partie au Massachusetts General Hospital à Boston, sa consœur Hanan Balkhy, directrice pour la prévention et le contrôle des infections à l'Hôpital des Gardes nationaux à Riyad, abonde dans le même sens : « Nous sommes face à un puzzle. La distribution géographique des cas où la transmission s'est produite hors



Dans un hôpital de Dammam, dans l'est de l'Arabie saoudite, fin mai. REUTERS

d'un hôpital montre une dispersion sur l'ensemble du territoire. »

Devant autant d'incertitudes, les autorités ont déployé des investigations tous azimuts. Deux questions dominent : quelle est la source d'exposition des humains contaminés en dehors d'un milieu

hospitalier où la transmission s'effectue vraisemblablement par voie aérienne ou contact manuel à partir d'un malade ? Et quel est le réservoir animal du MERS-CoV ?

La première interrogation, les méthodes classiques de l'enquête épidémiologique restent irremplaçables. Les médecins saoudiens ont donc commencé par s'accorder avec l'Organisation mondiale de la santé et les grandes institutions médicales, comme les centres de contrôle et de prévention des maladies américaines sur les critères de définition des cas d'infection par le MERS-CoV. Cette première étape leur a permis de déterminer les précautions à prendre et de savoir quels malades tester.

« Le laboratoire de microbiologie et de biologie moléculaire du KFSHRC est reconnu depuis vingt-sept ans par le College of American Pathologists », affirme avec fierté sa jeune directrice, le docteur Sahar Al-Thawadi. Les équipements y sont de dernier cri et une salle est réservée aux tests de recherche du matériel génétique du coronavirus. La province orientale où se trouve Al-Ahsa, qui a connu une épidémie de cas de MERS-CoV au sein d'un hôpital privé, et la ville de Djeddah, située à l'ouest au bord de la mer Rouge, disposent de laboratoires régionaux pour analyser les échantillons. Plus de 4 000 tests sur des prélèvements humains ont déjà été effectués depuis septembre 2012.

Le recueil d'informations et la diffusion des mesures de protection sont aussi des tâches cruciales dans l'enquête et la gestion de l'épidémie. Le ministère de la santé a diffusé un questionnaire de huit pages destiné à documenter au maximum chaque cas suspect ou confirmé. Il a aussi mis en place une campagne d'éducation dans les médias et s'appuie beaucoup sur les réseaux sociaux : le taux d'équipement en téléphones mobiles atteint 188 % en Arabie saoudite.

« Nous avons 256 475 followers sur Twitter et nous diffusons trois ou quatre messages par jour », explique Iman, qui s'occupe des réseaux sociaux. Portant l'*abaya* et le *niqab*, qui ne laissent voir que ses yeux et ses mains, la jeune femme pointe sur l'écran les questions des internautes : « J'ai une bronchite. Est-ce que cela peut être le coronavirus ? », « J'ai une ferme et il y a des chauves-souris dans le coin.

Que dois-je faire ? ». Comme ses collègues du *call center* voisin, elle peut faire appel à des consultants pour répondre aux questions les plus difficiles.

Découvrir les sources d'exposition au MERS-CoV, son origine et le ou les hôtes intermédiaires entre ce réservoir et l'homme est l'autre grand défi. A ce jour, l'hypothèse la plus plausible est que, comme beaucoup d'autres virus, le MERS-CoV soit hébergé en permanence par des chauves-souris.

Epaulé par une équipe internationale de chercheurs, le professeur Ziad Memish, vice-ministre de la santé pour la médecine préventive, a identifié dans les excréments d'une chauve-souris capturée près de Bisha, où le premier cas humain a été décelé dans le pays, une portion de génome de corona-

L'attention des chercheurs et des médecins se porte sur les dromadaires ainsi que sur des fruits comme les dattes

virus identique à celle du MERS-CoV isolé chez ce premier malade.

Mais cela n'explique pas comment le virus a ensuite cheminé jusqu'à l'homme. L'attention s'est portée sur les dromadaires ainsi que sur des fruits comme les dattes. Une étude menée par des chercheurs néerlandais a retrouvé des anticorps dirigés contre le MERS-CoV chez des dromadaires, notamment à Oman. « La preuve n'a pas le poids qu'aurait représenté du matériel génétique du virus. Les chercheurs n'ont pas analysé de prélèvements chez des dromadaires saoudiens et Oman [pays voisin du royaume] n'a pas signalé de cas », critique le docteur Abdullah Assiri, du Centre global pour la médecine des rassemblements de masse au ministère saoudien de la santé. « Il reste énormément de prélèvements de sang et d'excréments de dromadaires à analyser », ajoute-t-il.

L'enquête sera de toute évidence très longue. Et ne sera certainement pas achevée avant mi-octobre, date prévue pour le grand pèlerinage à La Mecque. Des millions de personnes sont attendues dans le pays. ■

PAUL BENKIMOUN

Un traitement testé sur le macaque

Une option thérapeutique est en vue pour les malades infectés par le MERS-CoV, une pathologie mortelle près d'une fois sur deux et toujours sans traitement. Dans une lettre publiée dimanche 8 septembre sur le site de *Nature Medicine*, une équipe de chercheurs d'institutions américaines, canadienne et française présente les résultats encourageants d'une association de médicaments testée sur des macaques.

Ce singe est le seul modèle animal pour l'infection par le MERS-CoV, qui provoque chez lui une pneumonie aiguë et des manifestations cliniques transitoires ana-

logues aux formes modérées ou légères de l'infection chez l'homme. Les chercheurs ont utilisé la combinaison d'interféron-alpha 2b et de ribavirine, employée pour traiter l'hépatite C chronique. Les macaques traités n'ont pas développé les difficultés respiratoires observées chez l'animal non traité. Déjà, dans un commentaire publié sur le site du *Lancet* le 17 juin, Benoît Guéry (Hôpital Huriez, Lille) et Sylvie van der Werf (Institut Pasteur, Paris) évoquaient l'interféron, associé ou non à la ribavirine, comme « un traitement potentiel prometteur ».

POINCARÉ

POUR "EUROPE 1 SOIR"



Europe 1

PASSIONNE LES FRANÇAIS

Une juge a fait écouter un journaliste du « Monde »

Une enquête ouverte en 2006 visait à percer les sources du journal dans l'affaire du « gang des barbares »

C'est devenu une détestable habitude : la police a, sur ordre d'un juge, à nouveau exploré les factures téléphoniques détaillées – les fameuses fadettes – de deux journalistes du *Monde* dans une banale affaire de presse. Mais cette fois, les enquêteurs ont été plus loin, et toutes les conversations de l'un des reporters ont été écoutées pendant un mois entier – trois ans après le délit supposé. L'affaire, déjà un peu ancienne, remonte à 2009, mais les avocats du quotidien n'en ont eu connaissance que début juillet, lorsqu'il leur a été permis pour la première fois de consulter le dossier.

Cette fois, c'est particulièrement grave. Le secret des sources n'est pas un privilège pour les journalistes, soumis, comme tout le monde, au droit commun. C'est la garantie essentielle d'une information indépendante, dont le principe a été constamment rappelé par la Cour européenne des droits de l'homme, qui y voit « l'une des pierres angulaires de la liberté de la presse ». *Le Monde* doit déposer cette semaine une requête en nullité devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris.

C'est un article sur « le gang des barbares » qui a déclenché la procédure. Piotr Smolar et Gérard Davet ont publié, le mardi 21 mars 2006, dans *Le Monde* daté 22 mars, un long article détaillé intitulé, « Meurtre d'Ilan Halimi : le récit des géoliers ». Ilan Halimi était ce jeune homme séquestré et torturé pendant trois semaines au début de l'année 2006 dans une cave de Bagneux parce qu'il était juif, et qui a été découvert à l'agonie le 13 février 2006, le long d'une ligne de RER.

Pour la première fois, la vingtaine de personnes mises en cause, et notamment leur chef, Youssouf Fofana, racontaient le calvaire du jeune homme, et l'article, qui ne s'en cachait nullement, s'était appuyé sur leurs auditions devant les policiers de la brigade criminelle.

L'un des gardés à vue, Samir Aït Abdelmalek, le bras droit de Youssouf Fofana, a porté plainte avec constitution de partie civile le 10 avril 2006, en estimant qu'« eu égard à la précision des propos rapportés par les journalistes, ceux-ci avaient nécessairement eu communication en violation du secret de l'enquête et de l'instruction de procès-verbaux issus de l'enquête ». Samir Aït Abdelmalek, qui était cité à trois reprises dans l'article, a été condamné à quinze ans de réclusion, portés à dix-huit ans en appel, le 17 décembre 2010.

La juge Michèle Ganascia a été chargée de la plainte en septembre 2006. Elle a aussitôt réclamé les procès-verbaux de garde à vue de Samir Aït Abdelmalek et saisi en octobre l'inspection générale des services (IGS, la « police des polices » à Paris) d'une commission rogatoire remarquablement générale, qui consistait à « procéder à toutes auditions, perquisitions, réquisitions et saisies utiles ».

Une nouvelle loi en projet sur le secret des sources

Christiane Taubira, la garde des sceaux, a présenté le 12 juin un projet de loi pour mieux garantir le secret des sources des journalistes. Les magistrats devront avoir l'accord d'un juge des libertés et de la détention pour saisir les fadettes des journalistes, à condition que la mesure soit nécessaire et proportionnée et que l'affaire concerne un crime, un délit constituant une atteinte grave à la personne ou une atteinte « aux intérêts fondamentaux de la nation ». Les délits de recel de violation du secret de l'enquête, de l'instruction ou de l'atteinte à l'intimité de la vie privée devraient être supprimés.

Le commandant Pascal Nieto a hérité du dossier et s'en est allé interroger la brigade criminelle, chargée de l'enquête Fofana. Ça n'a rien donné, le patron de la « crim' » a assuré qu'aucune copie des auditions n'avait été transmise à sa hiérarchie.

Le commandant de l'IGS envoi dans le même temps une réquisition au directeur de France Télécom pour obtenir la liste des appels – les fadettes – des téléphones fixe et portable des deux journalistes entre le 15 février et le 25 mars 2006 et s'intéresse enfin aux dates auxquelles les avocats de l'affaire Fofana ont eu copie du dossier. Et il a le sentiment d'avoir mis dans le mille.

M^e Jean Balan, avocat d'Audrey L., l'une des jeunes mises en cause du gang des barbares, a obtenu copie du dossier le 20 mars 2006, la veille de l'article du *Monde*. Or le commandant relève que les deux journalistes ont appelé l'avocat à plusieurs reprises avant

L'affaire des écoutes remonte à 2009, mais les avocats du quotidien n'en ont eu connaissance que début juillet

et après la parution ; enfin, le portable de Gérard Davet a actionné une borne juste à côté du cabinet de M^e Balan, les 20 et 21 mars.

L'enquête en reste là. Pendant trois ans. La juge Ganascia s'avise un beau jour qu'il serait peut-être nécessaire de boucler le dossier et convoque l'avocat le 20 mars 2009. M^e Balan est un vieux routier du pénal, et n'est pas particulièrement ému. « Ma seule mission dans ce dossier était de dire à la presse qu'il fallait arrêter de présenter Mademoiselle L. comme un appât [pour faire venir Ilan Halimi] car elle ne l'était pas. J'ai effectivement abondamment parlé à la presse dans cet objectif, je vous dis tout de suite que je n'ai jamais rien donné d'autre à la presse. »

Il reconnaît volontiers connaître Gérard Davet, le journaliste lui a effectivement demandé des pièces, mais il « a toujours dit non ». Par ailleurs, « il est très possible que Monsieur Davet soit venu à mon cabinet ce jour-là, répond l'avocat, quand je parle avec un journaliste, ce n'est pas au téléphone, c'est en face-à-face ». C'est prudent. Les lignes et le fax du cabinet ont été eux aussi analysés par l'IGS. « Davet, je l'ai vu, il avait dû me dire qu'il allait sortir un article sur cette affaire, il voulait mon avis sur le dossier, je lui ai répondu que la seule chose qui m'importait, c'était qu'il ne présente pas ma cliente comme l'appât. » L'avocat a été placé sous statut de témoin assisté, et est retourné à ses dossiers.

Mais la juge, qui devait soupçonner le journaliste et l'avocat de préparer une version commune pour la justice, avait auparavant placé



Gérard Davet surécoutes, sur commission rogatoire du 26 février 2009. Dès le lendemain, le diligent commandant a fait venir les techniciens de la société Foretec, qui se fait fort de proposer depuis 1992 « des solutions innovantes, basées sur les dernières technologies, afin de simplifier le travail des enquêteurs ».

Le policier a écouté et enregistré toutes les conversations du journaliste pendant un mois. Il a tout entendu de ses contacts, alors que le reporter travaillait sur d'autres affaires sensibles, il n'a rien ignoré de ses coups de fil à sa femme, avocate, et dont le statut est également protégé, à ses enfants, à son plombier, à son journal. Au total, 490 conversations, de quoi remplir quatre CD-Rom, et dont la simple

liste fait 43 feuillets. « Disons avoir écouté de manière très régulière les conversations interceptées entre le 27 février 2009 à 14 h 30 et ce jour [le 27 mars] à 10 h 12, note

Le commandant de police de l'IGS, Pascal Nieto, a enregistré durant un mois 490 conversations – de quoi remplir quatre CD-Rom

sans émouvoir le commandant Nieto, conversations numérotées de 1 à 490. Disons qu'aucune conversation n'intéresse la présente enquête. » A aucun moment les

deux numéros de M^e Balan n'ont été appelés.

Gérard Davet a été entendu le 4 août 2009 par l'IGS, il n'en est pas sorti grand-chose. Il a reconnu avoir « eu accès » à la procédure, sans en avoir copie, et s'est logiquement retranché derrière le secret des sources. Michèle Ganascia a ainsi prononcé un non-lieu le 16 juillet 2010, mais la cour d'appel a ordonné la poursuite de l'information, confiée un peu plus tard à une nouvelle juge, Saïda Kelati.

C'est en consultant le dossier avant l'audition de Gérard Davet, entendu le 4 juillet dernier comme témoin assisté, que M^e Catherine Cohen, l'un des avocats du *Monde*, a découvert les fadettes et les écoutes. Depuis, le parquet de Paris a réclamé un non-lieu le 23 août, fau-

Les affaires de fadettes du « Monde »

L'affaire Squarini Bernard Squarini, l'ex-directeur central du renseignement intérieur (DCRI), a été mis en examen le 17 octobre 2011 pour avoir fait analyser les fadettes de Gérard Davet, journaliste au *Monde*, après un article sur l'affaire Bettencourt. Bernard Squarini a été renvoyé le 17 juin en correctionnel pour « collecte de données personnelles par un moyen frauduleux, déloyal ou illicite ». Il risque cinq ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende.

L'affaire Courroye Philippe Courroye, l'ex-procureur de Nanterre, a été mis en examen le 17 janvier 2012, ainsi que Marie-Christine Daubigny, son adjointe, pour avoir analysé les fadettes de trois journalistes du *Monde*, Raphaëlle Bacqué, Gérard Davet et Jacques Follorou. La cour d'appel de Bordeaux a annulé l'enquête illégale, décision confirmée par la Cour de cassation le 6 décembre 2011.

Mais la cour d'appel de Paris a estimé, le 22 mars 2012, que *Le Monde* n'aurait pas dû porter plainte avant la décision définitive de la Cour de cassation et a annulé leur mise en examen, décision confirmée par la Cour de cassation le 25 juin. Il ne reste dans le dossier que la plainte initiale du quotidien, que les juges vont devoir instruire à nouveau, mais Philippe Courroye ayant été dans l'intervalle nommé avocat général à Paris, un dépaysement du dossier est probable. M. Courroye va par ailleurs être convoqué devant la formation disciplinaire du Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

L'affaire Dallest Le procureur de Marseille, Jacques Dallest, aujourd'hui procureur général de Chambéry, a reçu en avril 2010 les fadettes de deux journalistes du *Monde*, Yves Bordenave et Jacques Follorou, après des articles sur la Corse, dans une enquête pour violation du secret de l'instruction, finalement classée sans suite.

te de charges suffisantes et vu les atteintes au secret des sources.

Les avocats de Gérard Davet et du *Monde*, M^e Marie Burguburu et François Saint-Pierre, vont déposer devant la cour d'appel une demande de nullité de la procédure, avant de pouvoir porter plainte. Michèle Ganascia, elle, prépare sa défense devant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), pour avoir entériné dans une autre affaire une procédure truquée de l'IGS. Le commandant Nieto de son côté continue à faire scrupuleusement son travail. Le 9 septembre 2010, Philippe Courroye, le procureur de Nanterre, lui a demandé de faire les fadettes de Gérard Davet. Il n'a pas eu besoin de lui demander son numéro de téléphone. ■

FRANCK JOHANNÈS

La juge Ganascia citée à comparaître devant le CSM dans une autre affaire

MICHÈLE GANASCIA, la juge d'instruction qui a donné l'ordre d'écouter l'un des journalistes du *Monde*, fait l'objet d'autres plaintes : la commission d'admission des requêtes du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a estimé, le 25 octobre 2012, que les faits visés contre elle par cinq fonctionnaires dans une autre affaire étaient « susceptibles de recevoir une qualification disciplinaire ».

Philippe Courroye, l'ancien procureur de Nanterre, sera le premier magistrat à être renvoyé avant la fin de l'année devant le CSM par un justiciable – *Le Monde* – depuis 2008, date à laquelle la

loi l'autorise, mais M^{me} Ganascia sera la première juge du siège à en faire les frais.

L'affaire est en effet pénible. L'inspection générale des services (IGS, la « police des polices »), celle-là même qui a requis à deux reprises les fadettes de l'un des journalistes du *Monde*, travaillait en 2007 sur un prétendu trafic de titres de séjour au service des affaires réservées de la préfecture de police de Paris.

Cinq fonctionnaires étaient visés : deux agents de l'administration, un policier affecté à la sécurité de Daniel Vaillant, ancien ministre PS de l'intérieur, et deux admi-

nistrateurs civils, Yannick Blanc, alors directeur de la police générale, et son adjoint, soupçonnés d'être proches de la gauche. Ils ont tous été suspendus, les quatre premiers mis en examen par la juge Ganascia, et Yannick Blanc placé en garde à vue.

« Approbation passive »

L'affaire s'est retournée après un arrêt spectaculaire de la cour d'appel de Paris en janvier 2011, qui a réduit à néant les accusations contre les fonctionnaires et révélé les nombreuses irrégularités de l'enquête de l'IGS : déclarations déformées, retranscriptions

d'écoutes caviardées, pressions sur les témoins, garde à vue excessive... Le patron de l'IGS a même rémunéré sur son propre chèque un expert discutabile.

Fort des non-lieux obtenus, l'avocat des fonctionnaires, M^e David Lepidi, a déposé neuf plaintes. L'ancien préfet de police Michel Gaudin et l'ancien patron des renseignements généraux, qui avaient signé les arrêtés de suspension, ont même été entendus comme témoins assistés.

La juge d'instruction, pour avoir validé l'enquête des policiers, a été à son tour mise en cause. Selon Yannick Blanc, « le magis-

trat instructeur s'est contenté d'une approbation passive de toutes les mesures demandées par le commissaire chargé de l'enquête par le chef de l'IGS ». Elle s'en expliquera devant le CSM, auquel elle réserve ses déclarations.

Les procédures disciplinaires contre les fonctionnaires ont été arrêtées en juillet 2012, dès l'arrivée d'un nouveau préfet de police nommé par la gauche. Yannick Blanc a été nommé préfet du Vaucluse le 1^{er} août 2012. Michèle Ganascia a quitté l'instruction et travaille désormais au service civil du tribunal de Paris. ■

F.J.

La CGT se cherche face au gouvernement de gauche

Thierry Lepaon modère ses critiques contre la réforme des retraites. La mobilisation de mardi s'annonce limitée

Près d'un an et demi après l'arrivée au pouvoir de François Hollande, la CGT a toujours du mal à se positionner face à la nouvelle donne politique. La journée de mobilisation de mardi 10 septembre devrait en être une nouvelle démonstration. Si, officiellement, son leader, Thierry Lepaon, élu en mars, assure que « les échos sur la participation sont bons », ses lieutenants admettent, en privé, que la mobilisation ne devrait pas être au rendez-vous. Après avoir déjà échoué à mobiliser contre l'accord sur l'emploi du 11 janvier, la CGT ne devrait pas non plus parvenir à peser sur la réforme des retraites, qui doit être examinée en octobre au Parlement.

La faute d'abord à une réforme dont le gouvernement a tout fait pour qu'elle fâche le moins possible. Le relèvement de la durée de cotisation est renvoyé à l'après-2020 et aucune mesure ne porte spécifiquement sur les régimes spéciaux, qui constituent des places fortes pour la CGT. La mobilisation intervient très tôt après la rentrée, ce qui complique l'organisation des troupes. Mais Thierry Lepaon n'a pas non plus véritablement tenté de les mobiliser. Le mot d'ordre de la journée de mardi est un triptyque « salaire, emploi, retraite », qui apparaît trop large pour espérer faire descendre autant de monde dans la rue que lors de la réforme des retraites de 2010. La police avait alors compté jusqu'à plus d'un million de manifestants, certes avec le soutien de la CFDT, qui cette fois-ci n'appelle pas à manifester. « C'est vrai que les salaires et l'emploi sont la première préoccupation des Français, mais la mobilisation, on la fait toujours sur les retraites. Thierry a choisi de tout mettre dedans : c'est superbe, mais c'est pas mobilisateur », s'inquiète un responsable de la CGT.

A cela s'ajoute le ton relativement conciliant de M. Lepaon pour le gouvernement. Lors de quatre meetings de rentrée dans toute la France, le leader de la CGT a refusé d'entrer en guerre ouverte contre la majorité, en préférant cibler ses attaques sur Pierre Gattaz, le nouveau président du Medef. Le sujet des retraites a été renvoyé en



Lors du meeting de Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT, à Saint-Denis, le 5 septembre. PATRICK ARTINIAN/CONTACT PRESS IMAGES POUR « LE MONDE »

deuxième partie de discours. La CGT ne réclame pas le retrait du texte, mais plaide pour ses propositions alternatives, comme une meilleure lutte contre la fraude fiscale ou la ponction d'une partie des aides aux entreprises.

Risques politiques

Devant ses troupes, avant de critiquer le projet de loi, M. Lepaon s'est en plus félicité d'avoir « fait bouger » le gouvernement « par rapport aux intentions initiales contenues dans le rapport Moreau ». « La pénibilité, l'égalité hommes-femmes, la droite n'a jamais voulu même en entendre

parler », a-t-il notamment expliqué dans un entretien à *L'Humanité Dimanche* du 5 septembre. « Il y a une différence entre la gauche et la droite. Considérer que c'est la même chose, c'est permettre au Front national d'emporter la mise. Jamais la CGT ne fera ce jeu », a-t-il ajouté, une manière de se démarquer du discours mélanchoniste, qui peut avoir un écho en interne.

M. Lepaon semble d'abord vouloir conforter sa position à la tête du premier syndicat de France, où il est arrivé un peu par défaut après une violente guerre des chefs. Son hospitalisation en urgence pendant l'été pour un pro-

blème cardiaque a également inquiété au sein de la centrale.

M. Lepaon a su désamorcer avec humour les doutes sur son état de santé, tout en faisant preuve d'un meilleur talent oratoire que dans les premières semaines de son mandat. En interne, plus personne ne remet en cause la légitimité de l'ancien Moulinex. « Le triptyque emploi, salaire, retraite était déjà utilisé en 2010, c'est normal qu'on le reprenne », soutient par exemple Eric Aubin, qui concourrait pour prendre la succession de Bernard Thibault, et que M. Lepaon a ensuite fait rentrer au bureau confédéral, le gouvernement de

l'organisation. « La question n'est plus de savoir s'il faut changer de secrétaire général ou pas, mais il ne faudrait pas que le problème de gouvernance se transforme en problème d'orientation. Certains risquent de se poser des questions si la journée de mardi est trop ratée », résume un ancien opposant. Si le gouvernement peut se satisfaire que la CGT ne montre pas trop les dents sur les retraites, il est toutefois parfaitement conscient qu'une CGT qui ne canaliserait plus le mécontentement social prêterait aussi des risques politiques élevés. ■

J.-B.C.

181 rassemblements attendus en France

Aux côtés de la CGT, Force ouvrière, la FSU et Sud-Solidaires appellent à manifester contre la réforme des retraites, mardi 10 septembre. La CGT estime qu'il y aura 181 défilés ou rassemblements dans l'Hexagone. Les organisations syndicales dénoncent plus particulièrement l'allongement progressif de la durée de cotisation jusqu'à quarante-trois ans en 2035, une mesure qualifiée « d'anti-jeunes » par ces syndicats.

Réforme des retraites : retour sur un feuilleton emblématique de la « méthode » Hollande

Récit

PARFOIS, IL SUFFIT d'une phrase pour que tout s'éclaire. Concernant la réforme des retraites, c'est François Hollande lui-même qui a été le plus transparent. Interrogé par *Le Monde*, jeudi 29 août, sur la raison pour laquelle il avait choisi d'épargner les régimes spéciaux, le président de la République fit cet aveu : « Ce serait le risque d'avoir beaucoup de monde dans la rue sans être sûr de conduire la réforme jusqu'au bout. »

Eviter de passer en force pour ne pas être contraint de reculer ; ne pas brusquer pour ne pas bloquer ; pouvoir se targuer d'avoir réformé sans avoir révolté, autrement dit faire ce que la gauche n'a pas fait sans répéter l'erreur que la droite a commise : il est encore trop tôt pour savoir si François Hollande a réussi son pari.

Mais, au moment où la réforme des retraites entre dans sa phase décisive, avec la première manifestation de ses opposants, mardi 10 septembre, une chose est sûre : tout a été fait, en amont, pour obtenir ce résultat. « C'est une bonne réforme à la Hollande, elle n'est pas spectaculaire », résume Michel Issindou, rapporteur PS du projet de loi. Retour sur un feuilleton qui donne une bonne idée de la « méthode » Hollande.

L'avertissement de Marisol Touraine La scène se passe le 23 jan-

vier 2013, dans un de ces salons du ministère des affaires sociales qui donnent sur la Tour Eiffel. Marisol Touraine reçoit la presse pour ses vœux. Après avoir vécu un automne difficile face à la fronde des médecins contre l'accord sur les dépassements d'honoraires, puis s'être séparée de son directeur de cabinet à la demande de Jean-Marc Ayrault, elle sait qu'elle devra faire ses preuves en 2013. Elle mise pour cela sur le dossier des retraites.

Pour M^{me} Touraine, l'affaire paraît mal engagée. Deux jours plus tôt, Michel Sapin, le ministre du travail et du dialogue social, a une fois de plus mangé sur son territoire en confiant lors de ses propres vœux qu'il n'y avait, selon lui, aucune urgence à réformer les retraites dès 2013. Non seulement Marisol Touraine ne partage pas cet avis, mais elle n'en peut sur-tout plus de cet envahissant collègue, ami personnel du chef de l'Etat, dont la rondeur souligne par contraste sa propre raideur. Alors elle assène, le regard noir : « Le sujet est traité ici. »

Le rapport qui fait peur Tout au long de la réforme, elle s'emploiera ainsi à assurer qu'elle mène le dossier. Mais les évidences sont tenaces. Dès février, le premier ministre prend la main. C'est lui qui, fin février, installera la commission de Yannick Moreau, chargée de faire des propositions. Lui

qui mènera le bal des concertations avec les partenaires sociaux et annoncera la réforme depuis Matignon, le 27 août. Beaucoup parlent déjà de la réforme Ayrault, là où François Fillon et Eric Woerth avaient donné aux précédents leur nom de simples ministres, en 2003 et 2010.

Dans l'entourage de Marisol Touraine, on fait valoir que c'est bien elle qui défendra le texte au Parlement. « Comme souvent, Hollande a laissé ses ministres se positionner les uns par rapport aux autres, décrypte un responsable de la majorité au Sénat. On n'y gagne pas forcément en efficacité sur le moment, mais à long terme, c'est souvent malin politiquement : chacun joue sa partition, envoi des ballons d'essai et, selon la façon dont le rapport de forces se dessine, le président arbitre. »

Les membres de la commission Moreau ont vite senti que le sujet le plus explosif était celui des différences de calcul entre les retraites du public et celles du privé. « Certains journalistes disaient que ces différences étaient à l'origine d'une bonne part des déficits et posaient un problème d'équité majeure, des lobbies achetaient des pleines pages de pub pour dire que c'était le seul gros problème », explique M^{me} Moreau.

La commission proposera de calculer les pensions des fonctionnaires non plus sur les six derniers mois mais sur les dix derniè-

res années de salaire, en incluant une partie des primes. Dix ans ? Pour les syndicats de fonctionnaires, ce n'est pas acceptable. Un « casus belli », pour la CGT.

Le choix du moindre mal Le gouvernement comprend qu'il y a danger : se mettre à dos les fonctionnaires, le cœur de son électeurat, est un risque qu'il ne peut se permettre.

Au final, à part la création d'un compte pénibilité et d'un dispositif de pilotage du système par un comité d'experts, il reste peu de chose du rapport Moreau dans le projet de loi. « Le rapport était un catalogue d'inquiétudes qu'il a fallu déminer une à une », explique un ministre.

Pas d'alignement public-privé, la hausse de la durée de cotisation renvoyée après 2020, l'effort des retraités masqué par un décalage de la date de revalorisation des pensions plutôt que par une vraie désindexation : tous les sujets sensibles du rapport seront ainsi désamorcés au cours de l'été... Comme pour le rapport de Bertrand Fragonard sur les allocations familiales, au printemps, le gouvernement écartera les pistes les plus irritantes.

« Ce qui compte, c'est qu'au moment des annonces l'effet de surprise soit bénéfique », explique Marisol Touraine. Laisser imaginer le pire pour que l'arbitrage final apparaisse comme un moind-

re mal : politiquement, la méthode est d'une redoutable habileté.

Brouiller les pistes Palais de l'Élysée, vendredi 23 août. Avant de rejoindre La Rochelle pour l'université d'été du PS, les ministres concernés par la réforme sont convoqués par le chef de l'Etat pour une ultime réunion d'arbitrage. Hausse des cotisations ou de la CSG ? La question, posée depuis des semaines, est tranchée par François Hollande. « Il nous explique que le contexte, avec le frémissement de la croissance et le débat qui monte sur la pression fiscale, joue en faveur du schéma le plus classique, celui de la hausse des cotisations », rapporte un témoin.


La décision doit néanmoins rester secrète, insiste le chef de l'Etat, manifestement exaspéré par les fuites de certains conseillers. « Le président nous donne pour consigne de ne rien dire. Il nous explique que l'un des enjeux de la réforme est la maîtrise de la communication », rapporte Marisol Touraine. Afin de « brouiller les pistes », la ministre décidera de faire travailler ses services sur les deux scénarios jusqu'à l'annonce officielle de l'arbitrage par le premier ministre Jean-Marc Ayrault, le 27 août, deux jours plus tôt que prévu.

Un arbitrage majeur rendu à la dernière minute par François Hollande ; la décision, après des mois

d'attente et de concertation, de soudain accélérer le calendrier pour prendre tout le monde de court : jusque dans la dernière ligne droite de sa gestation, la réforme des retraites a été une mise en application des grands principes du hollandisme. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND
ET THOMAS WIEDER

Oxford Intensive School of English
séjours linguistiques
d'exception



Oxford - Cambridge - Londres
Bristol - Sherbourne Priors - Boston
San Francisco - Sydney - Madrid
Heidelberg

s'exprimer avec élocution dans
une seconde langue
professionnel - étudiant - prépa - scolaire
fr.oise.eu

N°Azur 0 811 652 401

Projet de loi logement : bataille inégale entre lobbys avant l'examen au Parlement

Les 84 articles du texte seront débattus par les députés à partir du mardi 10 septembre

Depuis des semaines, ils se préparent au grand rendez-vous législatif. Ils décortiquent les 84 articles et les 1278 amendements du projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) dont l'examen doit commencer à l'Assemblée nationale mardi 10 septembre. Pourtant les principaux groupes de pression qui interpellent partis et députés n'avancent pas à armes égales pour faire entendre leur voix, sur un texte qui entend rééquilibrer les rapports entre locataires et propriétaires au profit des premiers, et réguler le marché de l'immobilier.

Dans cette bataille, les représentants des propriétaires et des locataires paraissent bien démunis face aux puissants lobbys des professions immobilières, aguerris aux réseaux et aux campagnes de presse.

En privé, Cécile Dufлот, la ministre du logement, ne cache pas avoir manqué d'interlocuteurs de poids côté locataires comme côté propriétaires, deux parties dont l'influence est affaiblie par la disparité de leurs instances. Loin d'avancer groupées, les cinq organisations nationales représentatives des locataires (CNL, CLCV, CGL, CSF, AFOC), continuent à défendre en solo leurs points de vue.

Dans ce panel d'associations marquées à gauche, la Confédération nationale du logement (CNL), la plus importante, est aussi la plus remontée contre le projet de loi, qu'elle juge trop favorable aux bailleurs. La CNL a transmis aux deux rapporteurs de la loi une cinquantaine d'amendements. « Nous avons interpellé tout le monde à droite comme à gauche », précise Eddie Jacquemart, son président.

Un positionnement que ne partage pas la CLCV (Consommation, logement et cadre de vie), la deuxième association de consommateurs en France après QFC-Que choisir, qui assure aussi la représentation des locataires depuis 1982. Moins politisée que la CNL, elle estime



Cécile Dufлот et Jean-Marc Ayrault visitent un écoquartier à Strasbourg, le 6 septembre. PATRICK HERZOG/AFP

avoir été entendue par M^{me} Dufлот sur ses principales revendications. « Nous monterons au créneau si le texte dévie de sa ligne, mais nous n'allons pas crier au loup pour crier au loup », assure David Rodrigues, juriste et porte-parole de la CLCV.

Petits Poucet

À l'opposé de l'échiquier politique, les groupements centrés sur la défense des propriétaires, souvent ancrés à droite, peinent également à s'organiser. Ainsi, l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI) qui rassemble environ 250 000 propriétaires, et sa branche francilienne, la Chambre des propriétaires de Paris, essaient d'exister dans le débat mais leur force de frappe est affaiblie par leurs désaccords. De son côté, l'ARC (association des responsables de copropriété), sorte d'UFC des copropriétaires, qui fonctionne depuis 1987 grâce au bénévolat et aux cotisations d'adhérents, ne parvient pas à sortir du lot.

Au final, tous ces acteurs font

figure de Petits Poucet face aux représentants des professions immobilières qui, cette fois-ci, ont su dépasser leurs clivages pour peser dans le débat. Ainsi la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM), créée en 1946, qui revendique près de 12 000 agences adhérentes et 100 000 collaborateurs, et l'Union des Syndicats de l'Immobilier (UNIS), 3 500 adhérents mais avec des poids lourds de l'administration de biens comme Foncia, ont fait cause commune dès la phase d'élaboration du projet de loi, qui encadre leurs pratiques.

« La FNAIM est incontestablement l'organisation la plus influente par son nombre d'emplois, son ancrage territorial qui rend compte de la diversité géographique et politique du pays, et aussi parce qu'elle dispose au sein de son état-major de militants socialistes », estime Henry Buzy-Cazaux, président de l'Institut du management des services immobiliers.

Sa force repose aussi sur ses adhérents, à l'image de Laurent

Vimont, le patron du réseau d'agences immobilières Century 21, qui a effectué un travail de lobbying de terrain. Le chef d'entreprise a ainsi rencontré une petite douzaine de députés et vient d'envoyer à ses 900 points de vente une « fiche de langage » pour qu'ils s'imprègnent des dispositions du projet de loi et demandent à leur tour des rendez-vous avec les parlementaires. « Peu de députés connaissent le projet sur le fond », déplore M. Vimont. En moins d'une semaine, 125 patrons d'agences représentant 200 points de vente ont suivi sa consigne.

Les équipes juridiques de la FNAIM ont de leur côté planché tout l'été pour rédiger 63 amendements. « Nous avons interpellé des élus de droite comme de gauche pour qu'ils portent nos revendications », indique M. Buet. Nous allons maintenant suivre les débats pour préparer la bataille au Sénat. ■

CÉCILE PRUDHOMME
ET CATHERINE ROLLOT

MUNICIPALES

A Marseille, le Front national arriverait devant le PS

L'UMP arriverait en tête du premier tour des élections municipales avec 34 %, devant le FN (25 %) et le PS (21 %), et gagnerait d'une courte tête contre une liste commune PS, Front de gauche et EELV au second, selon un sondage Ifop-Fiducial publié dimanche 8 septembre par le *Journal du dimanche*. A la question : « Si dimanche prochain devait se dérouler le premier tour des élections municipales, ici à Marseille, pour laquelle des listes suivantes y aurait-il le plus de chances que vous votiez ? », 34 % des personnes interrogées répondent pour « une liste de l'UMP et de l'UDI conduite par Jean-Claude Gaudin », le maire sortant. Derrière vient « une liste du Front national conduite par Stéphane Ravier », avec 25 % des intentions de vote. Enfin, 21 % des répondants se prononcent pour « une liste du Parti socialiste ». Le PS doit désigner sa tête de liste les 13 et 20 octobre à l'occasion de sa primaire. – (AFP) ■

FINANCES

L'UMP récolte 11 millions d'euros pour rembourser sa dette

L'UMP est parvenue à récolter les 11 millions d'euros nécessaires au règlement de sa dette consécutive à l'invalidation, début juillet, du compte de campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy, grâce à une souscription nationale inédite.

« Je suis heureux de vous le dire aujourd'hui, cette fois c'est fait, nous avons atteint les 11 millions d'euros nécessaires », a déclaré dimanche 8 septembre le président de l'UMP, Jean-François Copé, lors du campus des Jeunes populaires au Touquet-Paris-Plage (Pas-de-Calais).

Peu après, M. Sarkozy a posté un message de remerciements sur son compte Twitter : « Que chacun d'entre vous sache combien je suis reconnaissant de cette mobilisation qui m'a autant surpris qu'ému... Merci à vous tous. NS ». Il doit adresser lundi un message à chacun des participants à cette souscription. – (AFP) ■

JUSTICE

A Clermont-Ferrand, la justice ordonne le relogement de 17 familles sans abri

Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a enjoint au préfet du Puy-de-Dôme de proposer à 17 familles sans abri des logements d'urgence avant mercredi 11 septembre. Cette décision, rendue samedi 7 septembre, rappelle que l'État ne peut se soustraire à son obligation de proposer un dispositif d'hébergement d'urgence à « toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale ». Les familles qui ont obtenu gain de cause font partie des 362 personnes qui se sont retrouvées à la rue lundi 2 septembre, après la décision de l'association qui gère le « 115 » de ne plus payer les chambres d'hôtel où elles étaient hébergées. Depuis, en dépit des solutions apportées par la cellule d'urgence mise en place par la préfecture, près d'une centaine de personnes campent toujours dans des conditions très difficiles sur la place principale de la ville. ■ MANUEL ARMAND (À CLERMONT-FERRAND)

Assassinat de Bernard Mazières : des peines de treize ans et vingt ans de réclusion

La cour d'assises des mineurs de Paris a condamné, vendredi 6 septembre, Dany Manfoumbi à vingt ans de réclusion pour l'assassinat de Bernard Mazières, en décembre 2010. Le fils du journaliste politique a lui été condamné à treize ans pour complicité. – (AFP)

Le Monde G|M|F The German Marshall Fund of the United States
STRENGTHENING TRANSATLANTIC COOPERATION

Le German Marshall Fund of the United States et Le Monde vous invitent à un débat exceptionnel sur les relations transatlantiques, à l'occasion de la parution de l'étude annuelle

TRANSATLANTIC TRENDS 2013

Mercredi 18 septembre 2013
18h-20h

à l'Auditorium du Monde,
80, Boulevard Auguste-Blanqui – Paris 13^e

Intervenants

Dr. Richard Eichenberg,
Professeur de relations internationales, Tufts University
Leendert de Voogd,
Directeur, secteur Politique et Social, TNS

Moderateurs

Yves-Michel Riols,
Correspondant diplomatique, Le Monde
Dr. Alexandra de Hoop Scheffer,
Directrice, Bureau de Paris, German Marshall Fund of the U.S.

L'ensemble de la présentation et du débat se tiendra en anglais – aucune traduction.

Inscription et informations :

infoparis@gmfus.org ou 01.47.23.48.08

Le PS fustige le revirement de M. Fillon sur le FN

L'ancien premier ministre conseille de voter « pour le moins sectaire » en cas de duel FN-PS

François Fillon change une nouvelle fois de position en cas de second tour opposant le Front national au Parti socialiste. Après avoir appelé à voter contre le parti d'extrême droite au lendemain du premier tour des cantonales de mars 2011, puis entretenu la confusion sur ce sujet l'année suivante, l'ex-premier ministre a tranché.

En cas de duel PS-FN aux élections municipales, il conseille désormais « de voter pour le moins sectaire », le moins sectaire pouvant être le représentant du FN.

« Un socialiste peut être plus sectaire qu'un Front national ? », lui a-t-on demandé dimanche 8 septembre lors du Grand rendez-vous Europe 1/Le Monde/i> Télé. « Cela peut arriver, je ne dis pas que c'est toujours le cas, mais ça peut arriver », a assuré le candidat à la primaire de 2016 pour la présidentielle.

La consigne de vote donnée par M. Fillon, qui revient à enterrer le front républicain en mettant le PS et le FN sur le même plan, a été vivement dénoncée Rue de Solferino. « A laisser entendre qu'il y aurait une équivalence entre le Front national, qui est un parti xénophobe, qui assume des valeurs qui sont souvent antirépublicaines, et le parti socialiste, M. Fillon déra-

pe », a jugé le ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon, lundi sur BFM-TV.

Le premier secrétaire du PS, Harlem Désir, a jugé la position de M. Fillon « inacceptable ». « Il est indigne d'un ancien premier ministre de créer un désistement antirépublicain inédit en faveur d'une force d'extrême droite par pur cynisme électoral », a dénoncé M. Désir.

Le piège du front républicain

Interrogé sur BFM-TV sur le sens de la formule employée par M. Fillon, le président de l'UMP, Jean-François Copé, a répondu, embarrassé : « Je ne sais pas ». Il a répété que la position de son parti était « pas d'alliance avec le Front national » et qu'en cas de duel FN-PS « la ligne c'était : ni FN, ni PS allié à l'extrême gauche de Jean-Luc Mélenchon ».

Cette position du « ni-ni », édictée par MM. Sarkozy et Copé en 2011, vise à sortir du piège du front républicain, qui permet à Marine Le Pen de se présenter comme « la seule opposition face à l'UMPS ». Invité à commenter les propos de M. Fillon, le numéro 2 de l'UMP, Luc Chatel, a assuré lundi sur RTL : « Aujourd'hui, le FN est l'allié du PS, il a rendu possible l'élection de François Hollande. » ■

ALEXANDRE LEMARIÉ

BEAUNE
CLOS DES URSULES
Appellation Beaune Premier Cru Vignes Françaises Contrôlée
(Seul propriétaire)
75 cl
Récolté, vinifié, élevé et mis en bouteilles par
LOUIS JADOT
F. 21200 - FRANCE
13,5% vol.
Domaine des Héritiers Louis Jadot
PRODUIT DE FRANCE

Toute la Bourgogne uniquement...

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

La « pause fiscale » pour les entreprises, pas pour les ménages

Le gouvernement envisage une baisse des dépenses publiques en 2014 légèrement supérieure aux 14 milliards d'euros annoncés jusqu'à présent

Analyse

Il y a à peine moins d'un mois, évoquer une « pause fiscale » n'aurait suscité que sarcasmes et ricanements chez les moins enclins à faire crédit à l'exécutif, et scepticisme chez les autres. Quelques signes de fragile reprise, des assurances répétées en direction des entreprises pour les convaincre qu'elles se verront préservées de toute nouvelle ponction, voici que l'horizon de nuages noirs laisse entrevoir une timide éclaircie. Pour tous ? Cela reste à vérifier. Si « pause » il doit y avoir, ce sera essentiellement au bénéfice des entreprises.

Qu'est-ce qui rend aujourd'hui envisageable une équation jugée impossible il y a peu ? D'abord les chiffres de la croissance au deuxième trimestre, publiés le 14 août : +0,5%. Alors que le ministre de l'économie et des finances, Pierre Moscovici, pariait lui-même, quelques jours plus tôt, sur « une croissance faible, voire étale, entre -0,1% et +0,1% » en 2013, les experts

se sont mis à croire en un scénario plus optimiste. Ainsi l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a-t-elle révisé à la hausse, à +0,3%, ses prévisions de croissance pour la France. En juin, elle tablait encore sur une baisse de 0,3%. Le gouvernement, qui reste « prudent et réaliste », pourrait réactualiser plus tôt que prévu ses prévisions pour 2013.

Cette bonne nouvelle sur le front de la croissance doit permettre au gouvernement de présenter au Haut Conseil des finances publiques – chargé d'émettre un avis sur les prévisions macroéconomiques sur lesquelles repose le projet de loi de finances (PLF) – une hypothèse plus optimiste. Au printemps, le consensus des économistes s'établissait à +0,6% pour la France en 2014, soit moitié moins que ce que prévoit le programme de stabilité transmis à la Commission européenne (+1,2%). La prévision de croissance dans le prochain PLF pourrait se situer « à mi-chemin », selon Bercy, soit autour de 0,9%.

C'est dans ce contexte, plus favorable, que le ministère du budget peaufine ses derniers arbitrages. La marge de manœuvre est étroite, elle n'est pas nulle. Pour atteindre l'objectif d'une stabilisation des prélèvements obligatoires à leur haut niveau actuel (46,3%), il doit peser sur la réduction des dépenses publiques. Jusqu'à présent, l'objectif affiché était de les diminuer de 14 milliards d'euros, soit une baisse nette de 1,5 milliard. L'effort pourrait être légèrement supérieur : « Entre 14 et 15 milliards », indique-t-on à Bercy.

Le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale – qui devrait s'accélérer au cours de l'année 2014 avec le vote du projet de loi en cours d'examen au Parlement pour durcir les sanctions contre les fraudeurs et étendre les moyens d'action du fisc – permet aussi au gouvernement de parier sur des rentrées supplémentaires dans les caisses de l'Etat à hauteur de 2 milliards d'euros. Et ce sans augmentation des prélèvements obligatoires.

Enfin, le gouvernement entend intensifier le « toilettage » des niches fiscales. Le ministre délégué chargé du budget, Bernard Cazeneuve, en a fait son credo, arguant que « les dépenses fiscales ne bénéficient qu'à ceux qui paient l'impôt sur le revenu et vont à l'encontre du principe de progressivité de l'im- »

Les foyers vont subir le passage des taux de TVA de 19,6% à 20% pour le taux supérieur et de 7% à 10% pour le taux intermédiaire

« pôt ». Le gouvernement privilégie donc le « nettoyage » de certains avantages fiscaux ciblés à une hausse généralisée des impôts afin de dégager de précieuses recettes. Il n'en reste pas moins que le traitement n'est pas indolore, même si, en contrepartie de la suppression de ces dépenses fiscales, il propose de nouvelles mesures budgétaires.

C'est là que la lisibilité du prochain budget risque de se brouiller. D'un côté, le gouvernement a annoncé la fin du gel du barème de l'impôt, qui a pesé lourd, depuis 2011, sur le budget des contribuables soumis à l'impôt sur le revenu. De l'autre, l'ensemble des foyers va subir le passage des taux de TVA de 19,6% à 20% pour le taux supérieur et de 7% à 10% pour le taux intermédiaire, même si le taux réduit passe, lui, de 5,5% à 5%.

Au total, ce sont ainsi 6 milliards d'euros de recettes supplémentaires qui vont rentrer dans les caisses de l'Etat mais vont peser sur le budget des ménages. Les salariés vont en outre devoir supporter la hausse de 0,15% des cotisations de retraite.

Or, dans le même temps, le gouvernement multiplie les signes en direction des entreprises. Après avoir annoncé que la hausse des cotisations de retraite serait, pour elles, intégralement compensée, il leur garantit qu'elles ne seront soumises à aucune imposition supplé-

mentaire en 2014. Cela concerne notamment les 6 milliards d'euros d'impôts nouveaux inscrits dans la loi de finances pour la seule année 2013 et dont le rendement doit s'éteindre en 2014 – baptisés « impôts Cahuzac ». Ceux-ci concernent pour 1,5 milliard les ménages les plus aisés et pour 4,5 milliards les entreprises.

L'extinction de ces recettes contrainvrait l'Etat à en rechercher de nouvelles. Mais le gouvernement a choisi de préserver les entreprises : celles-ci ne seront pas affectées à hauteur de 4,5 milliards d'euros par les taxes destinées à compenser la disparition de ces « impôts Cahuzac ». En outre, le ministère des finances travaille sur une réforme de la fiscalité des entreprises destinée à alléger la pression fiscale, notamment l'impôt sur les sociétés. Au final, ce sont bien les entreprises qui devraient être les premières bénéficiaires de la « pause fiscale ». Et c'est ainsi que « l'é dredon rentrera dans la malle », comme on dit à Bercy. ■

PATRICK ROGER

LE GRAND RENDEZ-VOUS EUROPE 1, LE MONDE, I-TÉLÉ

François Fillon : « S'engager en Syrie sans l'ONU est une faute »

Partagez-vous le propos du secrétaire d'Etat américain, John Kerry, qui a dit à propos de la Syrie : « C'est vraiment notre Munich à nous » ?

Cette manière de présenter les choses ne correspond pas à la complexité de la situation, qui se dégrade depuis deux ans et demi. Depuis deux ans et demi, la communauté internationale, et en particulier les Etats-Unis et l'Europe, ont été totalement absents. Ce qui apparaissait comme une révolution, ce qu'on a considérés sans doute à tort au départ comme la réédition de ce qui s'était passé en Tunisie ou en Égypte, est d'une autre nature. On est en présence d'une guerre civile. Elle s'est doublée d'une guerre confessionnelle qui concerne maintenant tout le Moyen-Orient, à savoir l'affrontement entre chiites et sunnites. Certes, mais il y a eu usage de gaz chimiques et le Conseil de sécurité est bloqué par Vladimir Poutine.

D'abord, avant de passer outre à Vladimir Poutine, il y a une première condition nécessaire : les Nations unies doivent nous dire ce qu'il s'est passé. On a déjà été intoxiqué par des informations fausses venant des services américains : on a juste détruit une nation, la nation irakienne, qui n'existe plus et se trouve dans une situation insupportable. L'ONU doit présenter ses conclusions au monde entier. Et, à partir de là, il faut mettre la Russie devant ses responsabilités.

Alain Juppé dit : « Se réfugier derrière les Nations unies, c'est être complice du silence et ne rien faire »...

Je ne partage pas cette idée : la France a une voix originale, qui fait qu'elle est respectée et écoutée. Cette voix originale consiste, un, à défendre la légalité internationale, deuxièmement à intervenir quand c'est nécessaire, mais quand cette intervention est utile. Cette intervention militaire est utile diplomatiquement aux Etats-Unis.

Mais une telle initiative n'est pas utile à la France ?

Bien sûr que non, c'est une intervention marginale. Lorsque les Américains envieront deux cents

missiles de croisière, on en enverra cinq ou dix. C'est comme si on voulait à tout prix faire partie de cette opération militaire. Lorsque vous aurez tiré 150 missiles de croisière sur Damas, vous aurez toujours le régime de Bachar Al-Assad en Syrie, et toujours des massacres.

L'objectif, c'est d'obtenir un cessez-le-feu, que les parties prenantes s'assoient autour d'une table. Parce qu'il y a d'autres questions à se poser : qu'est-ce qu'on défend dans cette affaire ? Est-ce qu'il faut défendre le tyran qui gaze son peuple, mais qui protège les chrétiens, ou est-ce qu'il faut défendre des rebelles qui auraient toute notre sympathie, mais qui les assassinent et qui brûlent des églises ? Tout n'est pas aussi simple que cette présentation ridicule entre les « munichois » et les va-t-en-guerre.

Faites-vous partie des Français qui disent : « En quoi ça nous concerne ? Notre sécurité n'est pas en jeu, on s'en fiche » ?

Je ne dirais pas ça, mais je dirais simplement que la France n'a pas été choisie par Dieu pour faire régner l'ordre sur la planète.

S'il y a un vote au Parlement français sur l'intervention en Syrie, voterez-vous pour ou contre ?

S'il n'y a pas de modification dans les positions que je viens d'évoquer, je voterai contre, parce que je pense qu'engager la France aujourd'hui dans ce conflit sans le moindre soutien des Nations unies, c'est une faute qu'on paiera très cher dans l'avenir. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHAEL DARMON, JEAN-PIERRE ELKABBACH ET ARNAUD LEPARMENTIER

François Fillon
député UMP de Paris,
ancien premier ministre

LE GRAND RENDEZ-VOUS EST DIFFUSÉ CHAQUE DIMANCHE DE 10 HEURES À 11 HEURES AVEC « LE MONDE » SUR EUROPE 1 ET I-TÉLÉ

Demain
dans **Le Monde**
www.lemonde.fr

VOTRE SUPPLÉMENT

science & médecine

Cannabis

Un médicament en herbe

Berlin, capitale de l'internationale électro

Venus de partout, musiciens et DJ investissent la ville allemande, séduits par son ambiance et ses loyers modérés

Reportage

Berlin

Quand on croise des gens dans le milieu de la musique aujourd'hui, ils disent – au choix – qu'ils étaient il y a peu à Berlin, qu'ils habitent Berlin ou qu'ils vont bientôt s'y installer!», rigole Daniel Brandt, membre du trio allemand Brandt Brauer Frick, réputé pour ses boucles techno-jazz jouées avec des instruments traditionnels.

Ce bassiste sait de quoi il parle. Lui et ses deux camarades ont quitté leur Francfort natal, il y a trois ans, pour emménager à Berlin, persuadés qu'« aucune autre ville ne peut offrir une telle densité de musiciens, de clubs et de connexions internationales ».

Certains habitants se plaignent de cette « EasyJet-set » trop bruyamment hédoniste

D'après la municipalité, près de 12 000 personnes y vivraient d'une activité liée à la scène musicale. Parmi eux, beaucoup d'étrangers, témoins de l'attirance que ne cesse d'exercer une cité devenue un des plus vibrants laboratoires de la bohème internationale. Et un pôle d'attraction pour un tourisme culturo-fétard.

Un groupe comme Fenster, au folk rétro-futuriste, pourrait représenter la quintessence du melting-pot berlinois : chanteuse américaine, batteur français, clavier grec, guitariste germano-polonais. « Après un été magique passé ici en 2007, j'ai décidé de rester », se souvient leur vocaliste d'origine new-yorkaise, JJ Wehl. « Moins de stress et d'interdits, plus de verdure, de sécurité, d'espace et de loyers modérés... L'endroit est parfait pour lancer son propre projet. »

De David Bowie à Nick Cave, les musiciens étaient déjà nombreux, avant la chute du Mur, à être attirés par cet îlot, symbole de la guerre froide et des cultures alternatives. Devenue synonyme de liberté, à partir de 1989, la ville a choisi la musique électronique comme bande-son de la réunification. « Dans cette ambiance de bouleversement et d'euphorie, nous nous jetions tête baissée dans les fêtes », se rappelle Sebastian Szary, membre du duo pionnier Modeselektor et du trio Moderat, qui, à l'époque, voyait sa génération investir la profusion d'entrepôts, d'immeubles et d'usines désaffectées de son Berlin-Est natal.

Tombé amoureux de Berlin après avoir assisté à une des premières éditions de la Love Parade, le Finlandais Kiki a été, en 1994, un des premiers DJ étrangers à s'installer dans la nouvelle capitale allemande. « Nous avions le sentiment de contribuer à la construction de



Le Berghain Club est considéré, par beaucoup, comme « le meilleur club du monde ». SCHROEWIG/BP

la ville ». Si la techno minimale, longtemps typique de Berlin, est passée de mode, si un club historique comme WMF a fermé ses portes, les musiques électroniques sont restées un vecteur essentiel de son dynamisme. Des DJ venus de partout ont élu résidence dans une ville où l'on compte près de 300 clubs légaux. « Vivre à Berlin nous donne de la crédibilité », reconnaît Patrick Bodmer, DJ du duo M.A.N.D.Y et codirigeant de Get Physical Music, l'un des principaux labels techno berlinois avec Monkeytown, K7 ou B Pitch Control. « Même si nous travaillons surtout à l'étranger et ailleurs en Allemagne, car à Berlin,

un cachet est souvent 40 % moindre qu'ailleurs ».

Américain travaillant au bureau berlinois du site britannique Resident Advisor, le plus important web-media de la club culture, Will Lynch estime que la scène locale permet de « jouer une musique plus étrange qu'ailleurs, devant un public plus ouvert ».

Beaucoup de lieux de fête sont déjà entrés dans la légende berlinoise, sur un périmètre rassemblant les quartiers de Mitte, Kreuzberg, Friedrichshain, Neukölln et Prenzlauer Berg. Qu'il s'agisse des ambiances industrielles du Ritter Butzke ou du Tresor, de celles, bucoliques, du Kater Holzsig ou du

Club der Visionare, des vieux appartements aménagés du Renate, des points de vue du Weekend, dominant Alexanderplatz, ou des baies vitrées et du célèbre plafond lumineux du Watergate, temple house situé à l'ombre de l'Oberbaumbrücke.

Aucun de ces lieux ne peut pourtant rivaliser avec l'aura sulfureuse du Berghain – « le meilleur club du monde » –, dont les DJ résidents les plus célèbres se nomment Ben Kloch et Marcel Dettmann. Situé dans une ancienne centrale électrique, l'endroit au surpuissant sound-system, lancé en 2004 par des figures de la scène gay est-berlinoise, a la réputation d'abroger

tous les tabous. « Au Berghain, il se passe toujours quelque chose qui va au-delà de votre imagination », s'exalte Thomas Azier, espoir Néerlandais de la pop électro, installé depuis six ans à Berlin et client fasciné du lieu, quand il n'est pas refoulé par Sven, physionomiste ultra-sélectif au visage tatoué et piercé qui se méfie en particulier du voyeurisme des « techno touristes ».

Certains habitants se plaignent aussi de cette « EasyJet set », jugée parfois trop bruyamment hédoniste. D'autres protestent contre l'influence des hipsters, cette internationale des branchés responsable selon eux de la hausse des

loyers et de l'« anglophonisation » de la ville.

L'idéal berlinois peut avoir d'autres effets pervers. À l'abri dans ce cocon, l'artiste ne risque-t-il pas complaisance et facilité ? La fête ne finit-elle pas par primer sur la création musicale ? Force est pourtant de constater l'excitante diversité d'une scène ne se limitant pas à l'électro (le rock lyrique de Get Well Soon, la délicatesse synthétique de Dillon, le folk subtil de David Lemaitre, le piano mélancolique de la Danoise Agnes Obel...).

Les « teufeurs » d'hier peuvent aussi devenir des entrepreneurs se retrouvant au cœur des enjeux artistiques, sociaux et environnementaux de demain. À l'instar de Christoph Klezendorf, cofondateur du décadent Bar 25, au bord de la Spree, qui renaîtra au printemps 2014, sous le nom de Holtzmarkt.

Financé pour plus de 50 millions d'euros par une fondation suisse, soutenu par un consensus politique berlinois, ce projet devrait regrouper sur 12 000 m² un club, un parc, une salle de théâtre, un restaurant, un hôtel, un foyer d'étudiants, une maison des start-up, des installations d'agriculture et de pisciculture urbaines... Une façon pour Klezendorf et ses complices de donner une autre dimension à l'utopie de la fête. ■

S. D.

STÉPHANE DAVET

La Berlin Music Week, salon d'une « ville pauvre mais sexy »

Berlin

Du 4 au 8 septembre, la 4^e édition de la Berlin Music Week (BMW) tentait de formaliser en un événement corporatiste l'impact musical international de la capitale allemande. Alternative assumée au Midem cannois, la BMW proposait journées de conférences, ateliers de réflexion et concerts de groupes en développement. Subventionné par la municipalité – qui croule pourtant sous les

dettes –, l'événement témoigne aussi d'une prise de conscience des bénéfices touristiques et économiques que Berlin, « ville pauvre mais sexy » aux yeux des Allemands, tire de sa réputation de capitale de la techno et de l'avant-garde pop. Le rassemblement signalait d'ailleurs l'acte de naissance du Berlin Music Board, organisme chargé de la promotion des musiciens berlinois.

Essentiellement mis en scène le long de la rivière Spree, sur un

axe dessiné par les restes du Mur, au centre-est de la ville, la Berlin Music Week exploite les atouts de cette zone où se côtoient vestiges industriels et architecture moderne. Conférences et showcases avaient lieu dans l'ancien bâtiment du tri postal, le Postbahnhof, avant que l'on file s'enthousiasmer pour les Australiens psychédéliques de Jagwar Ma ou les New-Yorkais de Parquets Courts, dans les clubs vintage (Lido, Astra, Chalet...) de ce périmètre.

Les 6 et 7 septembre, la BMW se greffait au grand raout du Berlin Festival, organisé sur l'ancien aéroport de Tempelhof, reconverti, en 2008, en un immense parc. Impressionné par le bâtiment en demi-cercle de 1 230 m de long conçu par Albert Speer, l'architecte du III^e Reich, l'Anglais Damon Albarn, chanteur du groupe Blur, félicitait les Berlinois d'avoir fait d'un lourd symbole du passé un lieu de communion festive. ■

S. D.

STÉPHANE DAVET

Mylène Farmer célèbre la joie amoureuse dans un tournoiement de lumières

La chanteuse a commencé à Paris sa tournée « Timeless 2013 », un spectacle de deux heures mis en scène par Laurent Boutonnat

Musique

Ce n'est pas la dernière fois qu'on vous verra sur scène ?», demande Laurent Delahousse. Dimanche 8 septembre, le présentateur du « 20 heures » de France 2 se fait l'écho, dans un entretien préenregistré, de l'interrogation qui agite une partie des fans de Mylène Farmer. Et si la tournée Timeless 2013, sixième de la chanteuse depuis 1989, était l'ultime grand spectacle de l'artiste, dont la carrière a commencé en 1984 ? « J'ai le sentiment que c'est

toujours la dernière fois, donc je ne sais pas répondre à cette question », dit-elle.

Pour l'heure, la tournée de Mylène Farmer est prévue jusqu'au 6 décembre, à Nice, avec passages dans de vastes salles à Lyon, Montpellier, Nantes... Et des visites en Suisse, Russie, Belgique. Depuis le 7 septembre et jusqu'au 21, c'est au Palais omnisports de Paris-Bercy (PoPB). Trente-neuf concerts, 420 000 places vendues, de nombreuses soirées affichant complet depuis des mois. Comme au PoPB, ce dimanche 8 septem-

bre, pour deux heures de spectacle, mis en scène par l'auteur-compositeur, producteur et cinéaste Laurent Boutonnat et scénographié, comme en 2006 et 2009, par Mark Fisher (mort le 25 juin).

Vaisseau spatial

D'un rideau perlé, qui coulisse, apparaissent des étoiles qui se rassemblent pour former le visage de la chanteuse avant de laisser place à un tournoiement de lumières interstellaires, jusqu'à un vaisseau spatial avant que des structures mouvantes ne forment un sas

d'où Mylène Farmer apparaît pour chanter *A force de*. Un déploiement technologique que l'on retrouvera à l'occasion de quelques autres tableaux : des bras articulés avec un visage robotique aux déplacements fluides (*C'est une belle journée*), une projection d'araignées stylisées (*Désenchantée*), des animations de mécanismes d'horlogerie (*Je t'aime mélancolie*), un corps dont les torsions évoquent des tableaux de Francis Bacon (*A l'ombre*)...

A cet aspect, bien dosé dans le déroulé, qui évite que le regard

s'épuise et réserve des surprises, répondent plusieurs moments sobres, en contraste. Quelques lumières, la chanteuse seule avec son orchestre dirigé par le pianiste Yvan Cassar durant *Elle a dit*, *Diabolique mon ange* ou lors du duo avec le chanteur californien Gary Jules pour une reprise de *Mad World* (1982) de Tears for Fears suivi de *Les Mots* et le rituel moment intime, voix et piano avec Cassar.

Dernier élément, les passages chorégraphiés, avec six danseurs, soit sur de récents titres comme *Oui mais non* (avec des multiplika-

tions en ombres chinoises des danseurs) ou des classiques retravaillés comme *Sans contrefaçon*.

En 2013, Mylène Farmer met de côté les imageries les plus sombres, tout comme les accroches libertines. Elle propose un show pop et techno, qu'elle porte plutôt bien vocalement, tourné vers la joie amoureuse et le romantisme plus que vers le mal-être qu'elle a pu explorer à d'autres périodes. En complexité reuse, cela donne un joli plus de vie à la mécanique du grand spectacle. ■

SYLVAIN SICLIER

Visa d'or pour Laurent Van der Stockt, photographe en Syrie pour « Le Monde »

Parti clandestinement avec le reporter Jean-Philippe Rémy, il a été primé au festival de Perpignan

Photographie

Perpignan
Envoyée spéciale

À Perpignan, le Visa d'or News, le prix le plus prestigieux du Festival de photojournalisme, a été éprement décerné cette année, avant d'être attribué, samedi 7 septembre, au photographe Laurent Van der Stockt pour son travail en Syrie réalisé pour *Le Monde* depuis 2012. « Le jury pouvait récompenser un travail plus photographique, avec des images de combat extraordinaires, mais il a choisi un travail journalistique, a déclaré le lauréat interrogé le lendemain, saluant les photos très fortes prises en Syrie par Goran Tomasevic, de l'agence Reuters, également nommé. Je trouve que cela envoie un bon message aux jeunes photojournalistes : le but n'est pas de faire des photos pour exposer ou gagner des prix, mais d'essayer de s'approcher un peu de la vérité. »

Le photographe français, né en Belgique en 1964, a effectué quatre voyages en Syrie depuis juillet 2012, lors desquels il a couvert l'offensive rebelle sur Alep et les bombardements intenses de la ville par l'armée régulière. Lors de son dernier voyage, en avril, à Damas, avec le reporter du *Monde* Jean-Philippe Rémy, ils ont été témoins de l'utilisation d'armes chimiques dans la capitale syrienne – publiant la première enquête indépendante sur le sujet et rapportant des échantillons à des fins d'analyses.

Le photographe a lui-même ressenti les effets des armes chimiques. Alors qu'il se trouvait sur une zone de front, dans le quartier de Jobar, un bombardement a eu lieu – une attaque silencieuse, invisible. « Les radios crépitaient, les combattants mettaient leurs masques, mais personne ne savait rien. Le jeune homme qui m'accompagnait, Mounir, m'a tiré par la manche pour qu'on parte, et il a bien



Des rebelles dans le quartier de Jobar, à Damas. LAURENT VAN DER STOCKT POUR « LE MONDE ».

fait. Le soir, je croyais que l'électricité avait été coupée. En fait, j'avais les pupilles minuscules, j'avais été touché – de façon minimale. A partir de ce jour-là, nous sommes allés dans tous les centres médicaux de la région, pour enquêter et collecter des preuves. » Dans ses images, le

Lors de son dernier voyage à Damas, il a mis en évidence l'utilisation d'armes chimiques dans la capitale syrienne

photographe montre les Syriens aux prises avec les armes chimiques : les blessés soulageant leurs yeux avec du sérum physiologique, les combattants protégés de masques à gaz.

Laurent Van der Stockt a expliqué la difficulté du reportage. « Six mois d'enquête et d'appro-

che, pour quelques jours de prises de vue effectives. Entrer à Damas, et surtout en sortir, a été extrêmement long et compliqué, ça nous a pris plusieurs semaines. En Syrie, on en arrive à un moment limite, où les risques pour les gens qui te protègent sont difficiles à équilibrer avec le boulot réalisé sur place. »

Il déplore que le reportage n'ait pas suscité plus de réactions dans les opinions et chez les gouvernants. « La "ligne rouge" à ne pas franchir est finalement devenue un feu vert pour gazer », dit-il en référence à la ligne tracée, par le président américain Barack Obama à l'été 2012, et dont le franchissement – l'usage d'armes chimiques – était censé entraîner une réponse internationale forte. « Et le 21 août [jour d'une attaque attribuée au régime dans les faubourgs de Damas], on est passé à l'utilisation d'armes chimiques à grande échelle. Sans même parler d'une intervention militaire, les Syriens

n'ont même pas de médicaments pour contrer les effets du gaz. »

Parmi les nombreux prix décernés à Perpignan, plusieurs ont récompensé des travaux sur la Syrie. Si le Visa d'or Magazine a été attribué à Noriko Hayashi pour son travail sur le mariage au Kirghizistan, le Finlandais Niklas Meltio, du *Helsingin Sanomat*, a reçu le Visa d'or de la presse quotidienne pour son travail à Alep, tandis que le Visa d'or humanitaire est allé à Sebastiano Tomada, qui a travaillé sur la précarité des structures médicales dans la même ville. Un Visa d'or d'honneur a récompensé l'ensemble du travail du Britannique Don McCullin, qui présentait une rétrospective à Perpignan. ■

CLAIRE GUILLOT

Visa pour l'image. Jusqu'au dimanche 15 septembre. visapourlimage.com

Sur Lemonde.fr
Voir le portfolio du reportage

« Sacro GRA » sacré Lion d'or à Venise

La Mostra distingue un documentaire italien

Cinéma

Venise
Envoyé spécial

À Venise, le diable des compromis ! En attribuant le Lion d'or à *Sacro GRA*, un documentaire du réalisateur italien Gianfranco Rosi, et le Grand Prix du jury à *Jiaoyou (Stray Dogs)* du cinéaste taïwanais Tsai Ming-liang, (*Le Monde* du 7 septembre), le jury de la 70^e Mostra présidé par Bernardo Bertolucci a su prendre des risques en couronnant deux films très originaux.

Gianfranco Rosi est loin d'être un inconnu. En 2008, il avait réalisé *Below Sea Level (Sous le niveau de la mer)*, sorte d'immense voyage en solitude chez des marginaux vivant en plein désert au sud-est de Los Angeles. Ce film formidable avait eu un prix à Venise et avait remporté le Grand Prix du Cinéma du réel, à Paris. Lui aussi primé à Venise (en 2010), le film suivant de Rosi, *El Sicario-Room 164*, était consacré à un narco-trafiquant mexicain, expert en torture et en kidnapping, ayant à son actif plusieurs centaines de morts.

Retour au pays et changement d'ambiance avec *Sacro GRA*. Nous voici sur le Grande Raccordo Anulare (GRA), boulevard périphérique qui entoure Rome. Rosi nous conduit chez des personnes qui vivent près de ce gigantesque complexe routier. Il y a là un botaniste dont le travail consiste à écouter les bruits des larves qui envahissent les palmiers ; un infirmier ambulancier, qui vient au secours des blessés du GRA la nuit ; un sympathique pêcheur d'anguille, qui connaît le Tibre comme sa poche ; quelques prostituées misérables, qui semblent échappées d'un film de Fellini ; un noble décati, qui loue sa demeure à qui veut pourvu que cela lui rapporte quelques euros ; un couple d'intellos...

« Lorsque je faisais les repérages de mon film, j'avais emporté avec moi *Les Villes invisibles d'Italo*

Calvino, explique Gianfranco Rosi. C'est un livre sur le voyage évidemment [Marco Polo décrit au grand empereur Kublai Khan cinquante-cinq villes regroupées en différents thèmes : la mémoire, le désir, le ciel, les morts, etc.], mais aussi sur les relations entre un lieu et ses habitants. »

Le film de Rosi, l'air de rien, propose un kaléidoscope métaphorique de l'Italie d'aujourd'hui. L'air de rien ? Pas tout à fait. *Sacro GRA* est un très beau film, à la réalisation sophistiquée et à la photo superbe. Ce Lion d'or, auquel il faut ajouter le prix d'interprétation féminine attribué à Elena Cotta, la vieille femme de *Via Castellana Bandiera*, le film d'Emma Dante, devrait mettre du baume au cœur au cinéma italien.

Un genre majeur

Quant au fait de récompenser par un Lion d'or un film documentaire, c'est une première pour Venise et, pour le sélectionneur de la Mostra, Alberto Barbera, la confirmation qu'il a eu raison d'accorder une large place à ce genre majeur. Non seulement Rosi, mais aussi Frederick Wiseman, Errol Morris, Alex Gibney et Wang Bing avaient fait le déplacement vénitien.

On n'épilograuera guère sur le reste du palmarès. Sauf à se demander pourquoi *Miss Violence*, du réalisateur grec Alexandros Avranas, rafle deux récompenses importantes : Lion d'argent de la meilleure réalisation et meilleure interprétation masculine pour Themis Panou. Nous aurions volontiers décerné à cette histoire de violence familiale et de prostitution le Lion de plomb du film le plus lourd.

L'élaboration d'un palmarès est un exercice hautement subjectif. Des films comme *Les Terrasses*, de Merzak Allouache ou *Tom à la ferme*, de Xavier Dolan, y avaient leur place. Ce fut, quoi qu'il en soit, une excellente Mostra, confirmant Venise à sa place de 2^e festival de cinéma du monde, après Cannes. ■

FRANCK NOUCHI

Avec « 12 Years a Slave », Steve McQueen plonge les yeux des spectateurs dans les plaies de l'esclavage

Présenté au Festival de Toronto, le film de l'auteur britannique a suscité une véritable ferveur

Cinéma

Toronto (Canada)
Envoyée spéciale

La rumeur le promettait pour Cannes, mais *12 Years a Slave* ne fut pas fini à temps pour parader sur la Croisette. Et puis il a séché Venise. C'est à Toronto, où Steve McQueen, l'auteur, a toujours été chaleureusement reçu, que les producteurs ont lancé le film. La ferveur des réactions du public et de la presse internationale qui prédit au film un destin couvert de lauriers – d'Oscars, en l'occurrence –, ne les a pas déçus.

12 Years a Slave est l'adaptation du récit autobiographique de Solomon Northup. Fils d'un esclave affranchi, né en 1807 – un an avant la promulgation de la loi interdisant le commerce d'esclaves aux Etats-Unis –, Solomon Northup s'est fait kidnapper en 1841 et déporter en Louisiane où il fut vendu comme esclave. Il vivait alors bourgeoisement avec sa femme et ses deux enfants de ses talents de violoniste, dans l'Etat de New York. Privé de son nom, battu, humilié, obligé de cacher son histoire, sa culture, son savoir pour sauver sa peau, il est passé entre les mains de trois propriétaires différents sans jamais parvenir à établir, pendant douze ans, le moi-

dre contact avec l'extérieur... Jusqu'à ce qu'un jour sa chance tourne, et qu'il retrouve la liberté, et sa famille.

12 Years a Slave est un film choc. Le choc, c'est d'abord cette histoire kafkaïenne, inimaginable, dont le film souligne à quel point son atrocité était terriblement banale. C'est cette atrocité sans fin, qui commence comme un cauchemar le jour de l'enlèvement de Solomon, pour ne plus s'arrêter. Qu'il soit sous la coupe du négrier qui l'a fait enlever, d'un maître tendance chrétienne humaniste, d'un autre frustrée-sadique, l'horreur est la même, seules ses formes diffèrent.

La mère, séparée de ses deux enfants après avoir été violée, puis abattue pour faire cesser ses pleurs, le chef de plantation proto-nazi, le personnage principal forcé de fouetter à mort sa jeune protégée... Rien n'est épargné au spectateur, que McQueen plonge les yeux dans les plaies des personnages.

Le film ravive le souvenir de *Django Unchained*, (2012) variation sur l'esclavage de Quentin Tarantino, en permettant de mieux comprendre que la folie qui s'y déploie, si stylisée soit-elle, n'est pas si exagérée qu'on a pu le penser. En cherchant, sur un ton beaucoup plus sérieux, à donner une représentation réaliste de cette réalité historique, McQueen

impose de fait un nouveau régime de représentation qui interdit, d'un coup, toute forme d'édulcoration. A l'heure où un président noir a accédé à la présidence des Etats-Unis, où l'on célèbre les 150 ans de l'abolition de l'esclavage, les 50 ans du mouvement des droits civiques, *Autant en emporte le vent* prend un sacré coup de vieux.

Comme dans tous ses films, le cinéaste plasticien britannique traite des questions du mal, du choix, de la liberté, en imposant son film comme une épreuve physique pour le spectateur. Formellement, toutefois, *12 Years a Slave* est plus conventionnel que les précédents. Renonçant aux audaces de *Hunger* (2008) et de *Shame* (2011), McQueen a assis son récit sur une arche dramatique bien construite, une succession de moments de bravoure, et une brochette d'acteurs où des stars blanches comme Michael Fassbender, Brad Pitt

Le metteur en scène joue avec l'esthétique du cauchemar, de l'hallucination gothique

(producteur du film avec sa société Plan B), Paul Giamatti, mettent leur aura au service de nouvelles vedettes noires et en particulier de Chiwetel Ejiofor, l'acteur principal (extraordinaire).

Après une scène d'ouverture où Solomon entassé dans une cabane avec ses camarades d'infortune, dormant à même le sol, un flashback le montre dans ses habits cosus de bourgeois, avant son enlèvement. A lui seul, cet effet de montage ouvre des abîmes de question que le film ne cessera de travailler par la suite – en jouant avec l'esthétique du cauchemar, de l'hallucination gothique, en faisant courir le son d'une scène (barbare) sur une autre (hypercivilisée), et inversement. Comment peut-on être Noir et libre quand la majorité de ses semblables vivent en esclavage ? Comment peut-on être libre dans un pays esclavagiste ? Comment vit-on aujourd'hui en ayant refoulé à ce point la mémoire de l'esclavage ? Quel est le prix de la liberté ?...

Lors de la conférence de presse, Steve McQueen a insisté sur l'importance de l'amour dans le film, et de la famille. Michael Fassbender, qui joue ici un tortionnaire blanc, a soutenu que son personnage était également une victime. Les éléments de langage sont rôtés ; la campagne des Oscars a bel et bien commencé. ■

ISABELLE REGNIER

Concours Jeux de la francophonie : des participants privés de visas

Des membres du jury des Jeux de la francophonie (du 7 au 15 septembre à Nice) ont protesté contre l'absence de plusieurs participants (artistes et sportifs) qui n'ont pu obtenir de visa. Ces refus ont notamment touché la délégation du Congo-Brazzaville et certains membres de celles du Congo-Kinshasa (RDC) et de la Centrafrique. La ministre déléguée à la francophonie, Yamina Benguigui, s'est engagée, dimanche 8 septembre, à « ce que des instructions soient données » pour permettre aux sélectionnés du Congo-Brazzaville de venir à Nice et a dit « comprendre le sentiment d'humiliation » subi par ceux à qui un visa avait été refusé.

Théâtre du Rond-Point

Swan Lake

pièce pour 12 danseurs d'après *Le Lac des cygnes*
chorégraphie Dada Masilo
musique Piotr Ilitch Tchaïkovski
et René Avenant, Arvo Pärt
Steve Reich, Camille Saint-Saëns

10 septembre – 6 octobre, 18h30

réervations 01 44 95 98 21 et theatredurondpoint.fr
Retrouvez-nous aussi sur Ventscontraires.net [Twitter.com/RondPointParis](https://twitter.com/RondPointParis)
[Facebook.com/RondPointParis](https://facebook.com/RondPointParis) [Dailymotion.com/WebTV_du_Rond-Point](https://dailymotion.com/WebTV_du_Rond-Point)
[Instagram.com/rondpointparis](https://instagram.com/rondpointparis)

NEW YORK | PRÊT-À-PORTER
PRINTEMPS-ÉTÉ 2014New York
Envoyée spéciale

New York est au bord de l'indigestion. Le calendrier des défilés, en expansion vertigineuse, rassemble cette saison plus de 300 défilés sur huit jours, certains créneaux horaires accueillant jusqu'à trois shows simultanément. En cinq ans, la Fashion Week new-yorkaise a changé de visage pour devenir un vivier créatif où les acheteurs du monde entier et les chasseurs de têtes viennent chercher les nouvelles stars de la mode. Grâce aux soutiens de la presse – le mensuel *Vogue* Etats-Unis en tête – et des réseaux commerciaux locaux, les créateurs, encouragés par des programmes de soutien à l'efficacité redoutable, ont investi sans complexe les podiums.

Problème : cet « engrais » a donné vie à une jungle du style. Toutes les marques n'ont pas forcément besoin de défilé, mais ce concept semble se heurter au principe de la liberté d'entreprendre dans une ville avide de nouveauté ; qu'il s'agisse de mode ou de dessert. Après l'invasion du *cupcake*, New York est en ce moment obsédé par une pâtisserie improbable : le *cronut*, un croisement de croissant et de donut. La « chose » provoque des files d'attente de plusieurs heures et des quotas d'achat que l'on croyait réservés aux sacs de luxe. Pour faire passer le *cronut*, la ville s'abreuve aussi d'eau minérale enrichie en électrolytes, à choisir parmi une douzaine de variétés alignées dans les supermarchés.

Appliqué à la mode, ce principe de l'offre pléthorique donne le même mélange de n'importe quoi, de moyennement goûteux et de réussite. Il est en tout cas le symptôme d'une crise de croissance, rançon du succès qu'il va falloir gérer. En trouvant un moyen juste et efficace d'élaguer ce calendrier par exemple ?

Le calendrier des défilés, en expansion vertigineuse, rassemble cette saison plus de 300 défilés sur huit jours

Malgré la menace d'overdose, les têtes d'affiche tiennent toutes leurs promesses. A commencer par le nouveau « *King of New York* », **Alexander Wang**. Le directeur artistique de Balenciaga signe un très bon cru. Mélange d'emprunts destructurés au vestiaire masculin classique (motifs pied-de-poule abstraits, popeline de chemise d'homme, coupes tailleur) et de détails sport infusés de hip-hop (pantalons et shorts à taille élastiquée), la collection dégage une énergie communicative. Elle ne manque pas non plus d'humour avec son sweat-shirt imprimé « *parental advisory* » (avertissement à l'encontre de contenus sulfureux d'ordinaire collés sur les œuvres musicales) et ses motifs métalliques en X. Les monogrammes AW et les « Alexander Wang » découpés au laser ou imprimés en sérigraphie-camouflage témoignent, eux, d'une assurance légitime pour un créateur redoutablement efficace : on sort avec l'envie de filer à sa boutique s'offrir un peu de ce nouveau cool new-yorkais.

Si **Lacoste** est une marque française, le sportswear minimal chic de son talentueux directeur artistique, Felipe Oliveira Baptista, a trouvé sa place à New York. Ses pièces extra-light aux couleurs pastel anti-sirupeuses ont des coupes suffisamment strictes pour donner de l'allure aux silhouettes masculines comme féminines. Elles possèdent ce mélange de décontraction et de caractère qui définit le meilleur de la mode new-yorkaise : celle qui s'exporte partout.

Le travail de **Derek Lam** appartient à la même catégorie, dans une version minimaliste sophistiquée presque cérébrale. Ses silhouettes à jupe mi-longue et haut dos nu ceinturé serré, ses effets de texture arty et ses volumes superposés évoquent l'univers de Céline, en moins radical.

Élevé en France, **Joseph Altuzarra** a connu le succès à New York, et sa mode cherche une voie entre l'esprit couture français et le pragmatisme américain. C'est dans cette schizophrénie culturelle qu'il s'épanouit et séduit : le groupe de luxe Kering vient de prendre une partici-



Alexander Wang, nouveau « King of New York ».

OSHUA LOTT/AFP

Offre pléthorique à New York

Les têtes d'affiche étaient au rendez-vous de la première étape du circuit des fashion weeks



► Premier défilé pour Opening Ceremony, dans un entrepôt des quais de l'Hudson.

MARK VON HOLDEN/AFP/GETTY IMAGES

► Formes amples chez Lacoste.

MEHDI TAAMALLAH/AFP

pation dans sa marque, et la presse américaine l'a spontanément adopté. Les jupes fendues associées à des chemises de popeline ou de soie de sa collection été sont parfois un peu compliquées, mais elles évoquent un certain chic sexy en train de devenir sa signature.

Mais la reine incontestée du glamour reste **Diane von Fürstenberg**. La créatrice, qui est aussi la présidente de la Chambre syndicale des Etats-Unis, cultive un style sexy et solaire avec une joie non dissimulée (elle est sortie en dansant pour saluer). Ses mini-tuniques façon sahariennes, ses robes portefeuille à jupes corolles, ses combinaisons pantalons dos-nu dégagent une énergie et une assurance qui reflètent celles de la mode américaine. **Prabal Gurung** est une autre étoile montante de la scène new-yorkaise, mais son style possède un spectre moins large : ses

robes en satin de soie drapé, ses tailleurs de tweed dévoré sur motifs argent télescopent glamour hitchcockien et esprit futuriste. Les Américaines chics qui s'habillent énormément pour sortir vont adorer. Il est difficile cependant de réduire le goût local à un seul registre, et les créateurs qui défilent à New York s'adressent à toutes sortes de publics.

La Canadienne **Calla Haynes** habille par exemple les filles branchées et féminines. Ses imprimés au jet d'encre sur des textures froissées, ses tweeds mêlés de fibres de papier, accompagnent des volumes abstraits pour dessiner des silhouettes originales, poétiques et fraîches. La jeune créatrice fait partie de la pépinière Made, un des réseaux de soutien les plus actifs, et montre combien New York est devenu un incubateur de talents crédible. ■

CARINE BIZET

Quand Opening Ceremony défile, c'est une réussite

New York
Envoyée spéciale

Depuis une décennie, Carol Lim et Humberto Leon, les codesigners de ce label, apportent à la mode américaine une caution branchée, en prise directe avec la mode de rue. Opening Ceremony est plus qu'une griffe, c'est aussi une chaîne de boutiques multimarques aux sélections judicieuses et aux prix justement calculés. Paris est tombé sur leur charme quand ils ont pris la direction artistique de Kenzo, en 2011, pour donner un second souffle esthétique et commercial à cette marque iconique. Au meilleur de sa forme, ce duo curieux, hyperactif et peu sensible au piège du star-system de la mode, présente cette saison pour la première fois sa collection sous forme de défilé. Livré en fin de journée, dimanche 8 septembre, le show valait l'attente arrosée à la bière dans un entrepôt des quais de l'Hudson.

Au bout d'un long couloir, la salle gigantesque attend un public d'humeur à faire la fête.

C'est alors qu'arrive une armada de voitures de sport vintage (Bentley, Maserati, Porsche ou Range Rover) d'où sortent les mannequins. Mélange adroit, élégant et énergique de coupes classiques et de sportswear, la collection est une réussite. Blousons plissés comme des origamis en patchwork d'imprimés, maille craquelée sous ceinture harnais de sécurité, sweat-shirts à capuche et à quille, haut façon gilet d'homme croisé sur la nuque, maxi tee-shirt en première technique sur jupe droite... L'ensemble est drôle, dynamique et sans prétention, comme ses auteurs.

Avec ce show qui met de bonne humeur, les créateurs montrent qu'ils ont leur place parmi les nouvelles stars de New York, en première division, et aux côtés d'Alexander Wang. ■

C. Bl.

JO : les dessous de la victoire de Tokyo

Le Comité international olympique a écarté les candidatures de Madrid et d'Istanbul pour les Jeux de 2020

Analyse

Buenos Aires
Envoyé spécial

Un cri, des applaudissements et quelques larmes vite essuyées. C'est avec pudeur et humilité que les journalistes japonais ont accueilli la victoire de Tokyo comme ville hôte des Jeux olympiques de 2020, samedi 7 septembre à Buenos Aires. Avec 60 voix contre 36 pour Istanbul (1 abstention), la capitale japonaise s'est pourtant offert un triomphe. Sa candidature a même frôlé la victoire dès le premier tour en s'approchant de la majorité absolue.

Gagner le droit d'organiser les Jeux est une affaire de circonstances, mais aussi de patience. Suivant la trajectoire d'un pendule qui survole périodiquement l'Asie, l'Europe, l'Amérique, plus rarement l'Océanie et encore jamais l'Afrique, le Comité interna-

En votant Tokyo, les Européens ont voulu dire « Adios ! » à Madrid en pensant... à 2024

tionnel olympique (CIO) favorise l'alternance des continents. C'est une règle non écrite dans les statuts, mais qui a toujours été respectée depuis la fin de la seconde guerre mondiale. « L'Europe, qui a organisé les Jeux d'Athènes en 2004, puis ceux de Londres en 2012, ne pouvait pas obtenir les Jeux de 2020. Ce n'était pas son tour ! », assure un fin connaisseur des arcanes de l'olympisme. Aucun membre du CIO ne

peut donc ignorer qu'en 2013 se votent l'attribution des Jeux de 2020 et aussi en partie celle de... 2024. Au cœur du système, il y a le vote secret qui se fait par voie électronique. Quand Madrid est arrivée à égalité avec Istanbul (26 suffrages) au premier tour du scrutin, les voix des pays européens se sont majoritairement reportées sur la candidature stambouliote. Parce que les lames s'affûtent à mesure que les ambitions se dessinent. En votant Tokyo, les Européens – dont la France – ont voulu dire « Adios ! » à Madrid pour augmenter la probabilité de faire revenir les Jeux sur le Vieux Continent au tour suivant.

Qui pourrait en profiter ? Rome qui, en février 2012, avait retiré sa candidature à la course de 2020 pour des raisons économiques. Mais on parle aussi de Berlin et de Paris. « Il va falloir regarder », répond Tony Estanguet, triple champion olympique de canoë et nouveau membre du CIO. « Il ne faut pas se précipiter. » D'autres régions du globe aimeraient également intégrer le cénacle des pays organisateurs. Malgré deux échecs cuisants, le Qatar a déjà annoncé qu'il postulerait pour 2024.

Mais la théorie du pendule ne peut expliquer à elle seule la victoire japonaise. Après l'image ternie des Jeux d'hiver 2014 de Sotchi à cause des lois homophobes votées en Russie, et le retard accumulé au Brésil pour les Jeux de 2016, le CIO cherchait un candidat fiable. Avec sa présentation attrayante, son projet solide et bien conçu – 85 % des sites sont situés en centre-ville – le Japon a de l'expérience en matières de grands événements sportifs. Les rues parfaitement sûres de sa capitale et le fonds spécial d'environ 3,4 milliards d'euros, bloqué pour



Le premier ministre japonais, Shinzo Abe (troisième à droite), le 7 septembre, lors de la 125^e session du CIO à Buenos Aires. IAN WATSON/AP

couvrir le financement des Jeux, ont aussi achevé de convaincre les électeurs indécis. Et lorsqu'il fallut aborder le drame écologique de Fukushima, qui a pesé sur toute la campagne, les organisateurs n'ont rien élué. « La situation est sous contrôle », a déclaré Shinzo Abe, le premier ministre japonais, lors de son grand oral. « Fukushima n'a jamais causé et ne causera jamais de dégâts à Tokyo ! »

Croire que la ville a gagné le droit d'organiser les Jeux en misant sur le registre de la compassion serait injuste. Mais on peut admettre aussi que les organisateurs ont touché la corde sensible des membres du CIO en expliquant qu'ils souhaitaient redonner de l'espoir à leurs concitoyens, meurtris par le séisme et le tsunami de 2011.

Par sa nature, autant que par ses qualités intrinsèques, Istanbul a joué son rôle de rivale. Elle a multiplié les atouts : économie dynamique sur un nouveau territoire, trait d'union entre l'Europe et l'Asie, population jeune et pour la première fois à majorité musulmane... Pour beaucoup, elle a subi un contexte géopolitique incertain,

avec un possible embrasement du Moyen-Orient à cause de la guerre en Syrie. Pour d'autres, « elle a été plombée à cause du non-respect des droits de l'Homme et les manifestations antigouvernementales sur la place Taksim, fin juin. »

Frappée par la crise, Madrid, qui présentait un projet low-cost « responsable et raisonnable », n'a fait rêver personne, et s'est même fourvoyée. « Les organisateurs ont manqué de pertinence et de crédibilité au moment d'aborder la question du dopage », raconte un membre du

CIO. Au lieu de taper du poing sur la table, en affirmant : « Nous allons faire toute la lumière sur l'affaire Puerto », ils ont balbutié que leurs sportifs « n'étaient pas concernés ». Forcément, ça n'est pas passé ! »

Le président du CIO, Jacques Rogge, et son homologue de l'Agence mondiale antidopage n'ont pas apprécié que la justice espagnole refuse de remettre les poches de sang qui auraient permis d'identifier les clients du docteur Eufemiano Fuentes. La 125^e session du CIO s'est poursuivie, dimanche 8 sep-

tembre, par le vote du programme olympique. Sans surprise, la lutte a assuré sa survie en réintégrant cette liste. Le conclave s'achève, mardi 10 septembre, avec l'élection du nouveau président. Fin connaisseur des arcanes du système et déjà vice-président, l'Allemand Thomas Bach est le favori. A moins que de nouvelles alliances, nées ce week-end dans les suites cossues ou les couloirs de l'Hôtel Hilton de Buenos Aires, ne viennent changer la donne. ■

PIERRE LEPIDI

Bleus cherchent buteur désespérément

L'équipe de France, qui affronte la Biélorussie, mardi 10 septembre, en éliminatoires du Mondial 2014, n'a plus marqué depuis cinq matches

Football

Accablé par la presse sportive, il est le symbole de l'inefficacité offensive de l'équipe de France depuis la prise de fonctions du sélectionneur Didier Deschamps. Muet avec les Bleus depuis 127 minutes de jeu et un doublé inscrit contre l'Estonie (4-0) en juin 2012, Karim Benzema a de nouveau échoué à trouver le chemin des filets, vendredi 6 septembre, contre la Géorgie en match qualificatif au Mondial 2014. En manque de réalisme et de hargne, l'attaquant du Real Madrid est sorti à la 62^e minute du match, ignoré par un Didier Deschamps impavide au bord du terrain.

Spectraux sur la pelouse du stade Boris-Paichadze de Tbilissi, Karim Benzema et ses coéquipiers, auteurs de 22 tirs durant la rencontre, n'ont pas réussi à tromper le gardien caucasien Giorgi Loria. Tenus en échec (0-0) par la 97^e nation au classement FIFA, les Tricolores sont quasiment assurés de finir à la deuxième place de leur poule à la suite de la victoire de l'Espagne (2-0) en Finlande. Devancée de trois points par la Roja, l'équipe de France semble promise aux barages, prévus les 15 et 19 novembre. Son piètre rang FIFA (23^e) pourrait l'exposer à un double affrontement

périlleux contre des sélections mieux cotées comme la Croatie (8^e), la Russie (16^e) ou la Grèce (11^e). Le piètre spectacle de Tbilissi relance surtout les interrogations autour de la maladresse chronique des attaquants tricolores.

Alors qu'ils affrontent la Biélorussie à Gomel, mardi 10 septembre, les Bleus n'ont plus inscrit le moindre but depuis cinq rencontres et une victoire (3-1), le 22 mars, contre la Géorgie. Si d'aventure le onze de Didier Deschamps ne marquait pas contre son prochain adversaire avant la 22^e minute, il battrait le triste record (500 minutes sans but) détenu par l'équipe de France version 1924-1925. En Géorgie, les Bleus ont d'ores et déjà fait pire que leurs proches aînés, qui, sous le mandat du sélectionneur Henri Michel (1986-1987), étaient restés 406 minutes sans trouver la faille.

« Pas de remède miracle »

Sur le plan statistique, le mandat de Didier Deschamps coïncide avec la pire série de l'équipe de France. Avec seulement onze buts inscrits et quatre victoires en treize rencontres depuis août 2012, les Tricolores sont les moins prolifiques de l'histoire de la sélection. « Il n'y a pas de remède miracle », déplore le sélectionneur. Privilégiant un

système avec un seul homme en pointe, le technicien avait pourtant opté, à Tbilissi, pour une attaque bicéphale en alignant, dès le coup d'envoi, Olivier Giroud et Karim Benzema. Rarement associé, le tandem ne s'est pas montré complémentaire. Ni l'entrée en jeu du Marseillais André-Pierre Gignac, de retour en sélection plus de trois ans après sa dernière apparition, ni les chevauchées de Franck Ribéry n'ont permis aux Tricolores de faire sauter le verrou géorgien.

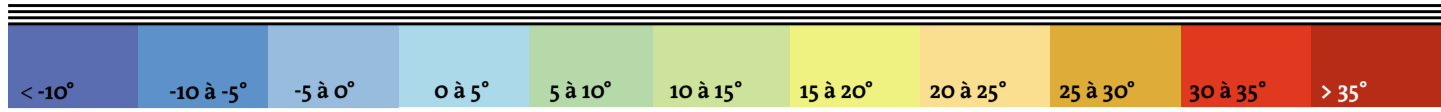
Avant ces deux matches éliminatoires pour le Mondial 2014, les journalistes avaient milité auprès de Didier Deschamps pour la mise à l'écart d'un Karim Benzema inefficace. Sifflé au printemps par le public du Stade de France, l'attaquant du Real a toujours bénéficié de la confiance du sélectionneur et de son prédécesseur Laurent Blanc. Durant le mandat du « Président » (2010-2012), le Madrilène avait notamment inscrit sept de ses quinze réalisations sous le maillot tricolore. Aux médias, Didier Deschamps a assuré que la question de la présence sur le banc de Karim Benzema n'était pas « taboue ». A quelques heures du match face à la Biélorussie, l'attaquant s'entraînait avec le groupe des remplaçants. ■

RÉMI DUPRÉ

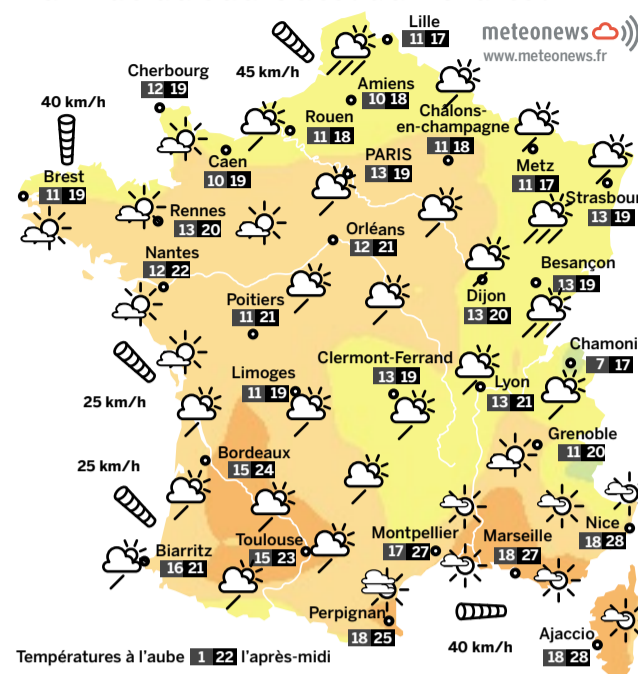
AUJOURD'HUI, IL EST CAPABLE D'EXPLIQUER UNE DÉFAITE INEXPLICABLE.

NOUVEAU JOURNAL L'ÉQUIPE

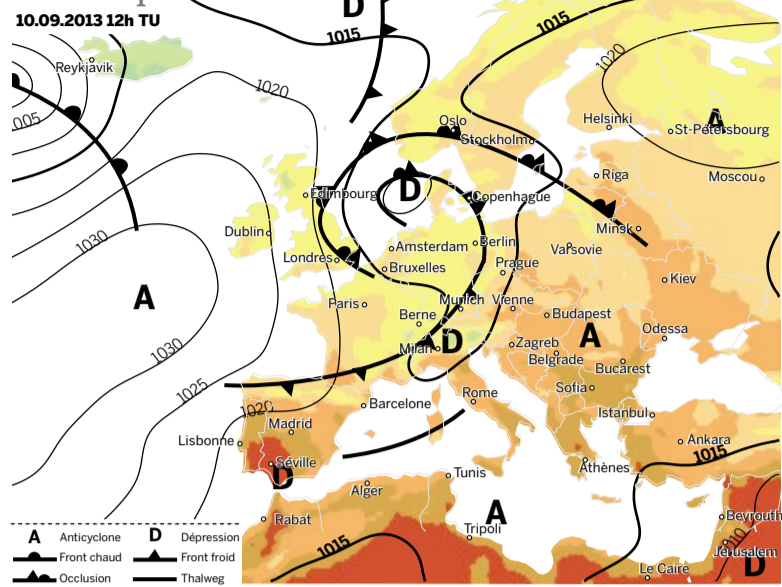
NOUVELLES RUBRIQUES NOUVEAUX DOSSIERS NOUVELLE APPROCHE



Mardi 10 septembre
Humide du sud-ouest au nord-est



En Europe



Islande Beaucoup de pluie et des vents forts

Table with 4 columns: City, Weather, Temperature, and other details for various European locations.

Sainte Inès Coeff. de marée 83/78
Lever 07h19 Coucher 20h13
Lever 12h58 Coucher 22h32
Aujourd'hui il faudra compter sur pas mal d'humidité du sud-ouest aux frontières du nord-est...

Weather forecast for the following days (Jeudi, Vendredi, Samedi) for different regions.

Saveurs interdites dans Le Monde DES RELIGIONS
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

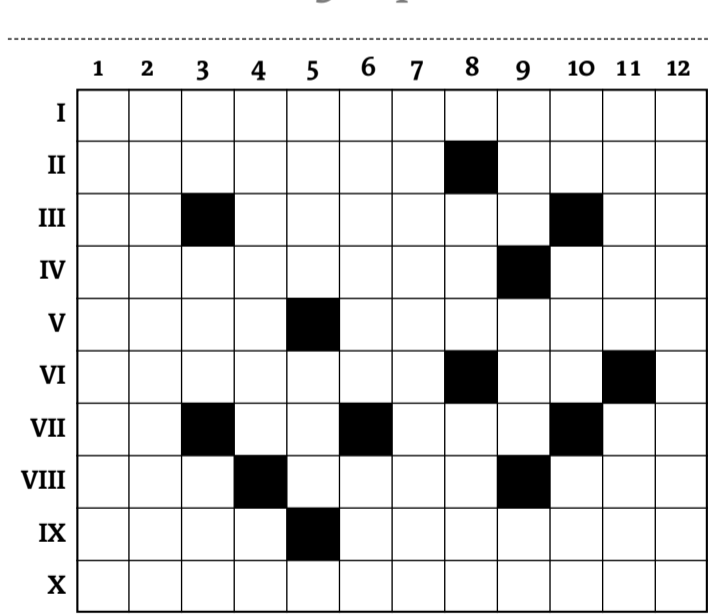
C'EST À VOIR | CHRONIQUE
PAR RENAUD MACHART
Client(e)

N'ayant guère regardé - je m'en suis ouvert ici il y a quelques jours - « C à vous » sur France 5 du temps qu' Alessandra Sublet en tenait les commandes...
Mais Huppert est une « pro » : elle a joué le jeu avec une élégance rare...

Drôle et intelligent, Fabrice Luchini a sauvé Laurent Ruquier du naufrage
d'Alain Vidalies, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, avocat de formation mais peu éloquent...

Les jeux

Mots croisés n° 13-214



Horizontalement

I. Vous met dans l'impossibilité de rester en place. II. La moins peuplée des grandes parties du monde. Assure la fermeture. III. Note. Relater en détail. Convient. IV. S'en met plein les poches dans la descente. Dans la poche du Nippon. V. Son aile est appréciée à table. Continu à polluer notre environnement. VI. Fringants. Ouvre le choix. VII. Titane. Piégé. A fait de beaux pots. Personnel. VIII. Baie nipponne. Partis depuis peu. Unité dans les courants. IX. Combustions. Dans la constitution de l'ARN. X. Se penche sur nos pannes intimes.

Verticalement

1. Risquent de vous étouffer. 2. Mise au goût du jour. 3. Article. Au cœur des miches. Personnel. 4. Bandes. Morceau de saxo. 5. S'est refusé à sa belle-sœur. Roche légère. 6. Beau morceau sur les planches. Marque l'hésitation. 7. Laisse des vilaines traces. 8. Quart de tour. Affluent du Danube. 9. Grande nappe. Pour tout payer au Pérou. Dans les comptes de l'entreprise. 10. Dans l'épuisette. Ile de Vendée. Se croit important. 11. Orange. A demandé l'aide de la France pour faire la paix. 12. Délocalisée.

Philippe Dupuis

Solution du n° 13 - 213

Horizontalement
I. Appréciation. II. Dorures. Auto. III. Muets. Bert. IV. Iles. Ebats. Mi. V. Ries. Redon. VI. Annuelle. Ure. VII. Titillent. Pr. VIII. Ee. Timonerie. IX. Uraète. Eon. X. Resserrement.

Verticalement
1. Admirateur. 2. Poulinière. 3. Présent. As. 4. Rut. Suites. 5. Erse. Elite. 6. Ce. Bellmer. 7. Isba. Léo. 8. Etrennée. 9. Tarse. Té. 10. IUT. Du. Ré. 11. Ot. Morpion. 12. Nominèrent.

Sudoku n° 13-214

Sudoku grid with numbers 5, 4, 1, 3, 4, 9, 7, 2, 3, 1, 6, 7, 8, 1, 5, 4, 2, 3, 8, 7, 6, 8, 2, 1, 5.

Réalisé par Yan Georget

Loto

Résultats du tirage du samedi 7 septembre.
1, 11, 24, 25, 44; numéro chance : 3.
Rapports : 5 bons numéros et numéro chance : 3 000 000,00 €; 5 bons numéros : 77 395,30 €; 4 bons numéros : 841,20 €; 3 bons numéros : 8,40 €; 2 bons numéros : 4,40 €. Numéro chance : grilles à 2 € remboursées. Joker : 1975 114.

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA
Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 94.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Livre (SCS).

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0717 C 81975 ISSN 0395-2037

Publicité logos and contact information for Le Monde.

Les soirées télé

Lundi 9 septembre

- TF1 20.50 Les Experts : Miami. Série. Ne pas fermer les yeux. La traque continue (S10, 4 et 8/19) ...
0.10 Forgotten. Série. La Lettre écarlate. Trou noir. La roue tourne (saison 2, 2 à 4/23, 145 min) ...

- FRANCE 2 20.45 Castle. Série. Nuageux avec risque de meurtre (S5, 2/24); Dernières paroles. Journal d'une dominatrice (saison 2, 7 et 16/24) ...
0.25 Christine Film Pierre Gaspard-Huit. Avec Romy Schneider, Alain Delon, Micheline Presle (Fr., 1958, 120 min).

- FRANCE 3 20.45 Séraphine Film Martin Provost. Avec Yolande Moreau, Ulrich Tukur, Anne Bennent (Fr.-Bel., 2008).
22.50 Grand Soir 3.
23.50 La Case de l'oncle doc. Jean-Baptiste Doumeng, le milliardaire rouge.
0.45 Les Carnets de Julie (95 min).

Mardi 10 septembre

- TF1 20.50 Football. Coupe du monde 2014 (qualifications, groupe I): Biélorussie - France. En direct de Gomel (Biél.).
23.00 Mentalist. Série. La Lettre écarlate. Trou noir. La roue tourne (saison 2, 2 à 4/23, 145 min) ...

- FRANCE 2 20.45 Le Jardin préféré des Français. 22.55 Infrarouge. Nucléaire, la grande explication. Documentaire. 0.10 Twice, j'ai survécu à deux bombes nucléaires. Documentaire.
1.15 Au clair de la lune. Rêve d'hiver: Valéry Gergiev dirige Tchaïkovski (95 min).

- FRANCE 3 20.45 Assassinée. Téléfilm. Thierry Binisti. Avec Patricia Kaas, Serge Hazanavicius (France, 2011) ...
22.25 Grand Soir 3.
23.30 La Sainte Victoire Film François Favrat. Avec Clovis Cornillac, Christian Clavier (France, 2009, 105 min).

- FRANCE 5 20.45 Le Monde en face. Une vie de belle-mère. Une vie de beau-père.
22.45 C dans l'air. Magazine.
23.55 Le Mythe de l'Eldorado. Documentaire. Karl Jason (GB, 2012).

Les convulsions du « printemps arabe » exposent la région à un climat de tensions aggravé par le risque de frappes occidentales contre la Syrie

Veillée de guerre au Moyen-Orient

La chronique d'une frappe annoncée sur la Syrie d'Assad coïncide peu ou prou avec le douzième anniversaire du 11-Septembre. La volonté américano-française affichée de bombarder un Moyen-Orient où se multiplient les failles depuis les révolutions du début 2011 n'est que l'ultime réplique de ce big bang qui a ouvert le XXI^e siècle.

Les révolutions arabes de 2011 sont d'abord le produit de la décomposition d'un système politique conçu pour résister à la hantise de la prolifération terroriste après la « double razzia bényne sur New York et Washington » perpétrée par Ben Laden et ses acolytes une décennie auparavant. Face à Al-Qaïda, on avait dressé en rempart des régimes autoritaires et corrompus, mais dotés de services de sécurité efficaces. Pour parer au plus pressé, l'exigence démocratique fut sacrifiée sur l'autel de la dictature, soignant le mal par le mal. Mais les Ben Ali, Moubarak, Kadhafi et autres Ali Saleh, autorisés à jouer les prolongations, n'ont été que des despotes séniles et pitoyables, cristallisant contre leur personne et leur parentèle les mécontentements populaires. Dans un moment d'enthousiasme, les oppositions parvinrent à se fédérer, aboutissant aux révolutions de Tunisie au Caire et de Benghazi à Sanaa.

La guerre d'Irak avait eu deux conséquences paradoxales. Elle avait renforcé « l'axe chiite », dirigé par Téhéran, qui comptait désormais un fort relais à Bagdad – outre Damas, le Hezbollah libanais et (jusqu'à 2012) le Hamas palestinien, seul partenaire sunnite de cette coalition. Et elle avait désintégré Al-Qaïda, qui devait se scinder en branches régionales doctrinalement unies, mais médiocrement coordonnées sur le plan opérationnel. Cela eut à son tour deux effets : Téhéran se sentit conforté à poursuivre son ambition nucléaire. Côté sunnite, avec le déclin d'Al-Qaïda comme force organisée et centralisée, les dictatures apparurent inutiles, voire nuisibles, tant pour les bourgeoisies locales que pour les chancelleries occidentales.

La défaite d'Assad porterait un coup mortel au régime des mollahs et à leurs ambitions nucléaires

Sur le premier plan, Téhéran en procurant, via Damas, un armement à ses obligés du Hezbollah et du Hamas pour qu'ils puissent atteindre Israël, projetait sa frontière militaire sur les confins de l'Etat hébreu, par alliés interposés. Cela constituait sa meilleure assurance pour se défendre contre toute velléité de bombardement de ses centrifugeuses à Natanz par les Occidentaux – maintenant que Tel-Aviv se trouvait à portée des missiles du Hezbollah et de Hamas. Et une attaque contre Israël ne manquerait pas de galvaniser la rue arabe, même sunnite.

Face à cet axe chiite renforcé, dont la maîtrise de l'arme nucléaire bouleverserait la géopolitique de l'énergie, parce qu'elle transformerait le golfe Arabo-Persique en lac iranien, le monde sunnite subit une première secousse avec les révolutions arabes. Les aspirations des classes moyennes à une démocratisation dont elles restaient les seules populations de la planète à être privées, après la chute des dictatures en Amérique latine, en Europe du Sud et dans l'ancien bloc soviétique, pouvaient désormais se réaliser. Avec l'affaiblissement d'Al-Qaïda, les Ben Ali et Moubarak devenaient contre-productifs – et les manifestations du printemps 2011 dirigées dans un premier temps par la jeunesse éduquée ne comprenaient que peu de slogans antis-Israéliens. Les « printemps arabes » furent accueillis avec bienveillance par l'Occident, qui les agrégea dans son propre panthéon et les inscrivit dans l'histoire universelle – leur surnom indiquant assez qu'ils étaient perçus comme les continuateurs des révolutions démocratiques européennes, du « printemps de Prague » anticommuniste au « printemps des peuples » de 1848 qui avait fait pareillement tâche d'huile



Gilles Kepel

Professeur à Sciences Po, politologue et spécialiste de l'islam, membre de l'Institut universitaire de France, Gilles Kepel dirige la collection « Proche-Orient » aux PUF. En 2012, il a publié « Quatre-vingt-treize » (Gallimard). Il est l'auteur du récent « Passion arabe. Journal 2011-2013 » (Gallimard), prix Pétrarque « Le Monde »-France Culture de l'essai 2013

le à l'échelle régionale. Mais ils envoient une onde de panique dans l'échine des pétromonarchies du Golfe qui est la clef de l'articulation du système arabe à l'ordre du monde contemporain, par le détroit d'Ormuz où transite au quotidien un quart des hydrocarbures exportés de la planète.

La Syrie devient l'épicentre de l'affrontement entre l'axe chiite et ses adversaires sunnites, otage d'une guerre par procuration menée d'abord pour contrôler les hydrocarbures. La défaite d'Assad porterait un coup mortel au régime des mollahs et à leurs ambitions nucléaires. Sa victoire

conforterait Téhéran et, derrière l'Iran, la Russie. Ecarté du Moyen-Orient dès les années 1970, à l'exception de la Syrie, Moscou n'est plus, en 2013, une puissance déchue, tarabudée par ses problèmes intérieurs – qui l'avaient rendue muette lors de l'invasion de l'Irak en 2003. Et le sentiment d'avoir été trompé par la coalition occidentale en Libye en 2011 est un facteur irritant pour un pays en pleine réaffirmation de puissance sous le troisième mandat de M. Poutine, première puissance gazière du monde. Le soutien au pouvoir syrien est un enjeu central pour le Kremlin. La Russie

compte près de 20 millions de musulmans, sunnites pour la plupart, et le Caucase comporte des foyers djihadistes. Pour venir à bout de la rébellion tchétchène des années 1990-2000, les services secrets russes avaient inoculé à celle-ci le virus du djihad – la faisant exploser et venant à bout d'adversaires qui se massacraient mutuellement. Une stratégie qui s'illustra aussi durant la guerre civile algérienne des années 1990, et que Damas, en lien avec ses conseillers russes, a suivie, si l'on en juge par les divisions profondes de la résistance.

C'est sur cette carte contrastée qu'est advenu, en 2013, le « troisième moment » de la dialectique des révolutions arabes – la réaction contre les Frères musulmans, accusés par leurs adversaires, après un an au pouvoir en Egypte et en Tunisie, de ruiner le pays et de préparer une dictature religieuse. Après les manifestations de masse du 30 juin, où la majorité de la population égyptienne exigea le départ du président Morsi, qu'elle avait élu un an auparavant, puis sa déposition par l'armée le 3 juillet, advint la liquidation de près d'un millier de Frères musulmans et partisans du prési-

dent déchu à la mi-août. Bachar Al-Assad et Vladimir Poutine applaudirent à la répression contre les Frères, exprimant leur soutien au général Al-Sissi – qu'ils annexèrent à leur combat contre les Frères musulmans, si influents dans la résistance syrienne. A cet instant se produisit un réalignement dans la région, dont Syriens, Iraniens et Russes tirèrent aussitôt profit : l'explosion du bloc sunnite en deux factions autour du soutien ou de l'hostilité aux Frères.

Cette faille profonde sépare la Turquie et le Qatar, d'un côté, et les autres pays du Golfe – Arabie saoudite en tête –, qui ont fourni au général Al-Sissi 12 milliards de dollars d'aide, au lendemain du 3 juillet, près de dix fois l'aide militaire américaine à l'Egypte. Ces sommes donnent la mesure du soulagement de Riyad après la chute des Frères musulmans, et de sa volonté de fournir au gouvernement transitoire égyptien des moyens. Quant aux alliés des Frères sonnés par la répression en Egypte, ils ne vont guère mieux. Le premier ministre turc, M. Erdogan, dont le parti est une variante locale de l'idéologie des Frères, a dû faire face en juin, place Taksim à Istanbul, à un mouvement de révolte des classes moyennes laïques dénonçant ses velléités d'établir une dictature religieuse, annonceur de ce qui adviendrait avec plus de force au Caire quelques semaines après. Et la dépréciation de la livre turque, confrontée à l'asthénie des marchés d'exportation de cette économie manufacturière à bas coût, aggrave les difficultés pour le « modèle turc ». Quant au Qatar, pris dans les insurmontables contradictions d'une micromonarchie qui possède à la fois le PSG et Al-Jazira, et finance les djihadistes syriens et diverses associations islamiques en banlieue française, il a découvert qu'opulence et prodigalité ne pouvaient doper le pion à la réalpolitik, et qu'à trop courir de lièvres à la fois on se mettait en danger par multiplication des ennemis.

Tel est le contexte dans lequel des armes chimiques ont été utilisées dans la banlieue de Damas, la semaine qui a suivi le bain de sang du Caire. S'il s'avérait que le régime de Damas est l'auteur de ce bombardement au gaz sarin de sa propre population – et de ces scènes insoutenables d'enfants morts –, il aurait provoqué ainsi la communauté internationale, pour qui cela constitue une « ligne rouge » à ne jamais franchir, selon Barack Obama.

Pourtant, l'invocation de ces principes ne fait que très peu recette, aussi bien dans l'opinion publique des pays concernés, qui refuse l'engagement dans un conflit-guépier dont les logiques embrouillées lui échappent, que parmi les alliés, des autres Européens à la Ligue arabe. En refusant son soutien, le Parlement britannique a rappelé le ressentiment populaire contre des élites qui lui avaient menti en 2003 pour l'entraîner dans la guerre en Irak. Le précédent libyen de 2011 – un pays livré à l'anarchie et aux exactions des djihadistes – n'enthousiasme personne. Et l'intervention française au Mali – seul succès militaire et politique à ce jour dans cette litane d'opérations occidentales aussi coûteuses que ratées – avait elle-même pour objectif de sauver ce pays francophone des suites de la désagrégation de la Libye et de la prolifération terroriste régionale qu'elle avait engendrée, en s'emparant du Nord.

Mais, surtout, la réaffirmation russe change en profondeur la donne d'une opération militaire. L'armée russe, sa marine, est en Syrie – aux côtés des milices du Hezbollah libanais et des pasdarans iraniens ou des chiites irakiens. Moscou est déterminé à ne pas y subir un nouvel Afghanistan – c'est l'enjeu d'un orgueil existentiel pour le maître du Kremlin, officier du KGB au moment de la débâcle de l'URSS.

L'attelage paradoxal américano-français a-t-il les moyens de prolonger l'unilatéralisme qui prévalait depuis la chute du mur de Berlin, en novembre 1989 – qui suivait de quelques mois le retrait de Kaboul de l'Armée rouge en février ? Ou l'Occident, divisé, est-il contraint à agir dans le cadre d'une multipolarité nouvelle, dont la passion du monde arabe est l'expression sanglante et paradoxale ?

Sur Lemonde.fr
Retrouvez ce texte en version intégrale

Scénographie et acteurs sur la scène moyen-orientale

ACTE 1 : LES RÉVOLUTIONS ARABES

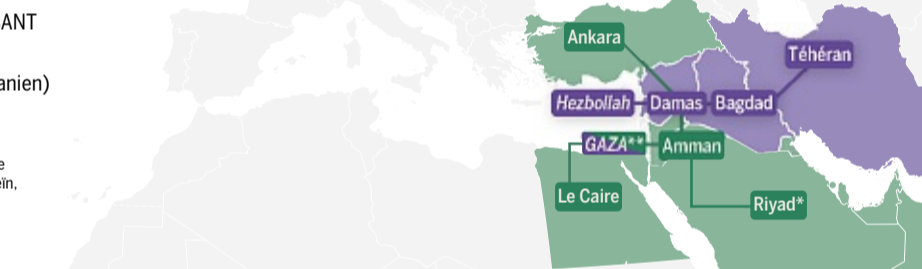
- Pays ayant mené une révolution
- Pays qui ont adopté des réformes sans changer de régime
- Pays où la répression a été forte, et les réformes limitées
- Pays théâtre d'une guerre à la suite des révoltes



ACTE 2 : AXE SUNNITE CONTRE CROISSANT CHIITE

- Pouvoir « croissant chiite » (pro-iranien)
- Pouvoir « arc sunnite »

* Riyad est le siège du Conseil de coopération du Golfe qui regroupe l'Arabie saoudite, Oman, le Koweït, Bahreïn, les Emirats arabes unis et le Qatar
** Le Hamas, protégé de l'Iran, bascule vers le Qatar et l'Egypte sous la présidence Morsi (juillet 2012-juillet 2013)



ACTE 3 : RUPTURE DE L'AXE SUNNITE : LES GOUVERNEMENTS FACE AUX ÉVÉNEMENTS D'ÉGYPTE (AOÛT 2013)

- Soutien à l'armée, opposition aux Frères musulmans égyptiens
- Soutien aux Frères musulmans égyptiens
- Position neutre ou sans déclaration partisane

* Au Maroc, au Liban et en Iran, les différentes factions du pouvoir ne sont pas d'accord sur ce point



ACTE 4 : POSITION DES PAYS ARABES FACE À UNE ÉVENTUELLE INTERVENTION EN SYRIE (SEPTEMBRE 2013)

- Les interventionnistes
- Les légalistes (sous mandat de l'ONU)
- Les anti-intervention

SOURCES : GILLES KEPÉL ; LE MONDE INFOGRAPHIE LE MONDE

France : la morale ne fait pas une politique

AU MOMENT OÙ LE MONDE ARABE est en gésine, la France est en peine de trouver les mots adéquats pour dire sa politique. Ce malaise est d'autant plus préoccupant que notre pays compte plusieurs millions de ressortissants et de résidents d'origine arabe, dont les liens avec le Maghreb et le Moyen-Orient sont étroits. Et que l'option d'une frappe contre Damas serait à l'agenda.

François Hollande a prononcé en juillet devant l'Assemblée constituante tunisienne une phrase qui a suscité la perplexité : « La France sait que l'islam et la démocratie sont compatibles. » En effet, pour la République laïque, il ne saurait exister d'entité « islam » en soi – idem pour « christianisme », « judaïsme » ou « hindouisme » – dont elle prononcerait la compatibilité ou non avec la démocratie. Cette question est l'affaire des musulmans. Des millions d'entre eux ont manifesté du Caire à Damas que l'établissement d'un régime démocra-

tique était leur seconde libération après qu'ils eussent subi depuis l'indépendance des décennies d'autoritarisme. D'autres, comme les oulémas saoudiens, rejoints par les salafistes en pleine expansion, n'ont cure de la « souveraineté du peuple », déviation coupable selon eux de la « souveraineté d'Allah » qui doit se réaliser dans l'application de la charia.

Traumatisme des images

On comprend que, prononcée en contexte, cette phrase valait pour les bons sentiments qu'elle exprimait à une assemblée dominée par le parti Ennahda – qui l'approuva unanimement. Un peu plus tard, Mohamed Brahmi, député laïque de Sidi Bouzid, berceau des révolutions arabes, fut assassiné. Le meurtrier présumé s'avéra un djihadiste, Franco-Tunisien du groupe Ansar Al-Charia, né à Paris et éduqué à l'école des Buttes-Chaumont.

La volonté de « punir » Damas après le

traumatisme des images épouvantables de civils, et notamment d'enfants, gazés, est l'expression d'une conscience morale. Suffit-elle pour autant à définir une politique pour la France telle qu'elle est aujourd'hui, puissance moyenne qui lieurait son destin à celui des Etats-Unis à travers les nouvelles lignes de faille de l'Orient compliqué ? Les idées simplistes de ceux qui verraient dans la Syrie notre nouvelle guerre d'Espagne ne sauraient guider l'action du chef des armées.

On ne saurait assez s'inquiéter du divorce, aujourd'hui patent, entre la technocratie politique et une université française dont les études sur le monde arabe furent encore récemment l'une des gloires, et dont la destruction se poursuit dans l'indifférence. Pourtant, l'allié américain a payé le prix fort, avec la catastrophe irakienne, de la substitution des apprentis sorciers néoconservateurs aux universitaires arabisants expérimentés. ■



Un portrait du président déchu Morsi, au camp improvisé de Rabaa El-Adawiya, au Caire.

LAURA EL-TANTAWY/VII MENTOR PROGRAM
POUR « LE MONDE »

FLORENCE AUBENAS

Le Caire
Envoyée spéciale

L'émission vient de commencer, un de ces débats dont se délectent les nouvelles chaînes privées égyptiennes : les auditeurs téléphonent pour dénoncer un « terroriste », en direct. Devant sa télévision, Yasser entend le présentateur renchérir à propos d'un « individu gravement nuisible à l'image du pays », et il répète son nom, encore une fois, pour que le public le garde bien en tête. Alors, sur son canapé, Yasser réalise tout d'un coup : ce « terroriste », contre lequel la chasse vient d'être ouverte, c'est lui, Yasser, 40 ans, père de deux enfants, salarié au centre de conférence du parti Liberté et Justice, le versant politique des Frères musulmans en Egypte.

La femme de Yasser a retrouvé ses esprits la première. « Tu dois t'enfuir », elle dit. Lui refuse. « Je n'ai rien fait. » Yasser et sa femme ont lâché une situation enviable à Dubaï pour revenir au Caire il y a un an, enthousiasmés par l'élection de Mohamed Morsi et par l'arrivée d'un gouvernement islamiste. Cet été, l'armée vient de le démettre violemment, et la répression a pris ces dernières semaines un tour judiciaire, après avoir été d'abord militaire : 1700 personnes arrêtées au moins, selon l'enquête d'une association de juristes dans quinze commissariats et quatre prisons de la capitale.

Sur son canapé, Yasser n'arrive pas à croire que la police viendra le chercher. « Pourquoi moi ? Elle ne vise que les têtes d'affiche. » Et sa femme : « Tes collègues sont déjà en fuite, non ? » Aujourd'hui, personne ne peut les compter, ces ex-ministres en vue ou ces obscurs petits Frères, soudain précipités par centaines dans la clandestinité, sans savoir s'ils ont encore quelque chose à perdre.

Au Caire, la vie paraît presque normale après cet été d'émeutes et de deuils. Les barages de sécurité ont été allégés, les hôtels organisent avec tapage des soirées « spécial couvre-feu ». L'air, pourtant, reste saturé d'électricité, une capitale sur le qui-vive où les flashes d'information scandent les heures sur les téléphones portables. On annonce que Mohamed Morsi, le président déchu, va être jugé pour « incitation au meurtre », à une date encore inconnue. Le premier procès de manifestants – en sa faveur justement – vient de se tenir devant un tribunal militaire à Suez : les condamnations sont vertigineuses, des peines de dix ou quinze ans ferme, grimant jusqu'à la perpétuité pour l'un. « Il y a clairement une

Les Frères en cavale

Ex-ministres ou sans-grade de l'ancien parti au pouvoir en Egypte, de nombreux militants islamistes entrent dans la clandestinité pour échapper à une répression qui s'intensifie

hargne spéciale contre les islamistes », relève l'avocat Amr Hassan. Il a 29 ans, en paraît dix de moins et ne ressemble en rien à ce qu'on appellerait un sympathisant islamiste. En 2011, Amr a fondé le Collectif de défense des manifestants pour les jeunes révolutionnaires arrêtés place Tahrir dans la lutte contre le régime de Moubarak. Cette fois, ce sont des familles de pro-Morsi, raflés à pleins fourgons dans les sinites de cet été, qui ont appelé son standard. Amr estime que, juridiquement du moins, le combat est le même qu'en 2011. Plus dur, même : « Beaucoup sont poursuivis pour possession d'armes ou pour meurtre, ce qui n'était pas le cas place Tahrir. » Et il demande : « Vous savez le plus surprenant ? Les procès-verbaux les accusent d'avoir tiré non seulement contre les forces de l'ordre, mais aussi contre leurs propres troupes "par maladresse". »

De son côté, Abdallah Fattif, vice-président du Club des juges, jure que « toutes les procédures sont légales. Il y a peut-être eu des débordements sur l'intensité de la force utilisée, mais le public français doit comprendre une chose : nous n'avions pas le choix. » Il reçoit dans un bel immeuble, siège du club depuis des décennies, seul syndicat officiel pour la magistrature en Egypte. « Le nouveau pouvoir pensait d'abord interdire le parti Liberté et Justice, voire même les Frères musulmans. Il a finalement préféré les poursuites criminelles à celles politiques, continue-t-il. Nous sommes désormais entrés dans un contexte de lutte contre le terrorisme. »

Un de ses confrères du club pousse la porte et l'interrompt : il voudrait un coup de pouce pour l'avancement de son fils, procureur débutant. Fattif signe sans ciller, tout en assénant : « Dans leur ensemble, les magistrats soutiennent le processus actuel. » Sauf, bien sûr, les 150 juges – sur

50 000 – qui ont adopté le manifeste en faveur de Morsi, à son arrivée au pouvoir. Depuis sa chute, leurs dossiers leur ont été retirés, une enquête décidera de leur suspension. Une dizaine d'entre eux ont disparu en cavale.

Il devait être 5 heures du matin, quelques jours plus tôt, quand Yasser et sa femme ont entendu les voitures de police remonter bruyamment la rue, escortées par de petits indicateurs du quartier qui désignaient leur maison. Sorti du lit, tout le voisinage était rassemblé pour voir des hommes cagoulés de noir faire retentir les coups contre la porte de Yasser, comme autant d'avertissements : « Voyez ce qu'il peut vous arriver. » Yasser n'avait pas fui. Il n'a pas de plan de secours, ne sait même pas qui appeler.

« Et si les militaires avaient monté cette opération pour nous pousser à prendre les armes et nous transformer vraiment en terroristes ? »

Amr Hassan
avocat du Collectif de défense des manifestants

Dans les rues du Caire, tous les vendredis après la grande prière, les pro-Morsi tentent de rassembler leurs forces pour protester, de 10 000 à 40 000 personnes, selon les semaines, qui défilent dans une capitale entièrement bouclée, rien à voir avec la situation explosive de l'été.

Dans ce contexte sécuritaire, le ton aussi a changé. Aux journalistes étrangers, on

souhaite maintenant la bienvenue. Aux femmes, on serre la main sans faire de manière, on leur sourit en les regardant droit dans les yeux, même celles qui ont les bras nus.

C'est là, au milieu de cette foule si visible, que Bachir risque ses sorties. Il se présente avec un petit sourire poliment moqueur : préparateur en pharmacie, activiste de longue date dans la mouvance de l'islam politique et coordinateur des Jeunes contre le coup d'Etat depuis juillet. Sûr d'être suivi, il ne vit plus chez lui depuis quinze jours. « Alors que les Frères musulmans ont passé l'essentiel de leur histoire dans la clandestinité, aucune stratégie n'avait été préparée en cas de problème, dit Bachir. Ça montre bien l'incapacité des Frères et le désastre qu'ils ont engendré en prenant le pouvoir. Quelle erreur ! »

Autour de lui, il reconnaît au moins « 200 personnes, certains clandestins comme lui ». Ce jour-là, dans la chaleur et le fourmillement de la manifestation, les rendez-vous se prennent discrètement, à l'arraché. Les nouvelles circulent à toute allure : les responsables des médias du nouveau Mouvement contre le coup d'Etat et celui de la mobilisation de terrain viennent à leur tour d'être arrêtés. Le personnel des ministères, nommé sous les Frères, est en train de décamper dans son ensemble, depuis l'arrestation des assistants de Morsi. « On n'a plus de leader, on est mal organisé. Heureusement, il reste Facebook », dit un autre.

Un hélicoptère militaire passe au-dessus de la manifestation. La foule éclate en applaudissements, comme si c'était la dernière reconnaissance de leur force, la preuve que l'histoire n'est pas finie. « Les militaires ont fait un bien en voulant faire un mal, continue Bachir. Une génération complète de Frères va se retrouver à la retraite, per-

mettant la relève pour les jeunes. » Il a son petit sourire : « Tant pis si le prix est exorbitant. Pour moi non plus ce n'est pas un problème de payer s'il le faut. »

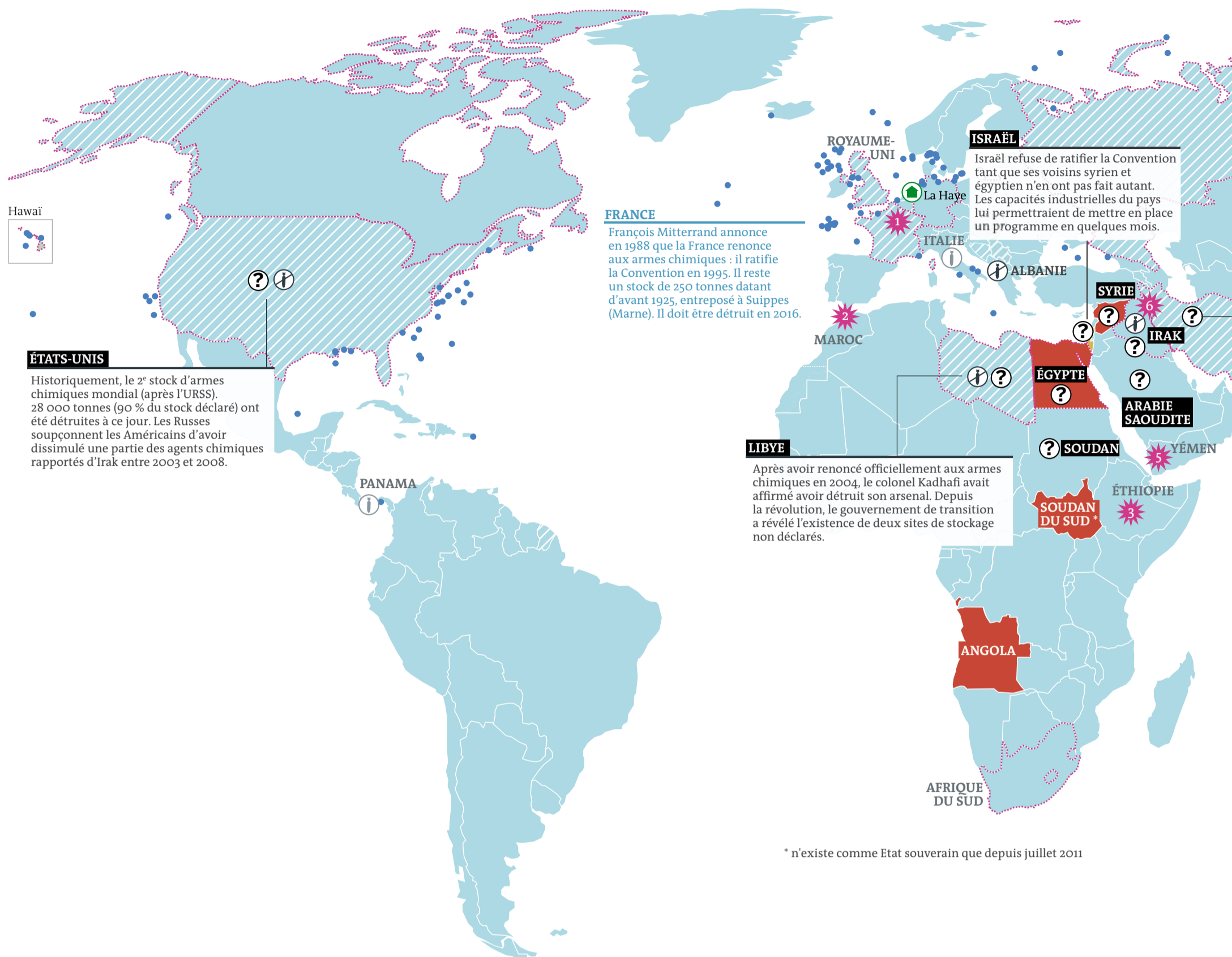
Dans l'ex-gouvernement, quelques-uns savent – comme le ministre de la jeunesse – qu'un mandat d'arrêt pèse sur eux. Certains l'apprennent par hasard ou sont complètement épargnés de poursuites. Dans le doute, la majorité d'entre eux s'est volatilisée. « En fait, personne n'y comprend rien, et cette confusion entretient la panique, explique un autre avocat, saisi aussi de ces dossiers. En dehors des arrestations au sommet, comme le chef du gouvernement ou le Guide suprême des Frères, les nouvelles autorités donnent l'impression de taper à l'aveugle sur ceux qui leur tombent sous la main, en haut ou en bas, avec une prédilection peut-être pour les plus proches des médias. »

A l'inverse d'Amr Hassan, le jeune avocat du Collectif, celui-ci revendique son engagement dans le mouvement islamiste. Comme tout ce milieu, il refuse d'envisager un basculement des fuyards dans la violence, « sauf quelques isolés sans doute ». Mais que feront tous ces gens cachés dans la ville ? On le sent de plus en plus troublé, pas forcément capable de donner une réponse. Maintenant, il s'interroge lui-même : « Et si les militaires avaient monté cette opération pour nous pousser à prendre les armes et nous transformer vraiment en terroristes ? »

Il se lève. Revient avec une liasse de papiers. « Emportez-les ! » Il a un ton de condamné, confiant ses biens les plus chers avant le moment fatal. Ses lèvres tremblent un peu sous une petite moustache, effilée comme un sourcil. On n'entend plus que le bruit des embouteillages du Caire venant battre à vagues assourdissantes contre les vitres du cabinet. « Je les attends moi aussi : ils vont venir m'arrêter. » Les documents sont des enquêtes douanières lancées sous Morsi contre Moubarak et ses proches.

Dans les rues du Caire, les portraits du général Al-Sissi, le nouvel homme fort, sont placardés partout sur les commerces. Finalement, Yasser a fini par fuir, au dernier moment. Il est attablé dans un café près du Nil. Sa chemise flotte autour de son corps, comme fondu par la peur, son regard volette dans tous les sens, sans parvenir à se fixer sur rien. « Tout va redevenir comme avant, n'est-ce pas ? Vous pensez qu'on reprendra le gouvernement ? » Son téléphone sonne. C'est sa mère. Aussitôt, il ment. « Je suis à l'abri chez des amis. Prie pour nous. »

Sur les portables, un message vient de s'afficher : une voiture piégée a explosé devant le ministère de l'intérieur. ■



Sur la piste des armes chimiques

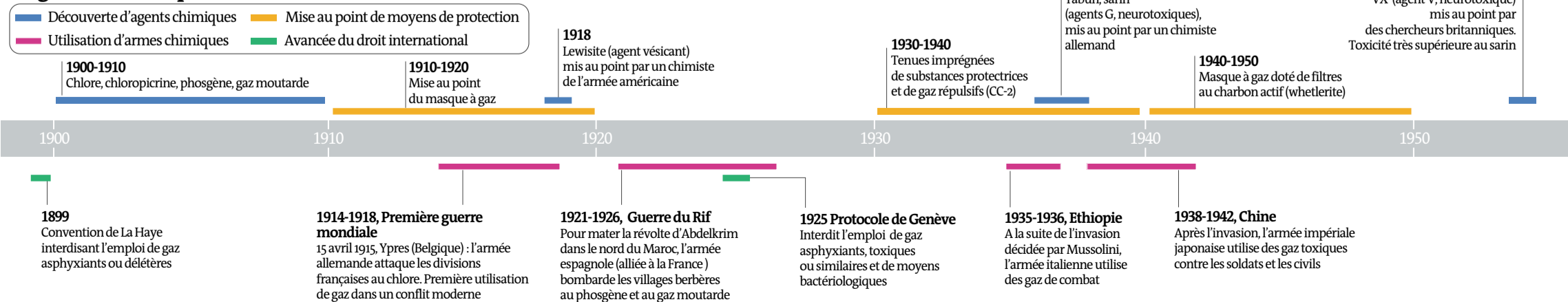
Utilisées moins de dix fois dans l'histoire, ces armes de terreur ont été interdites en 1993. Mais la guerre en Syrie vient rappeler qu'il en existe encore partout dans le monde

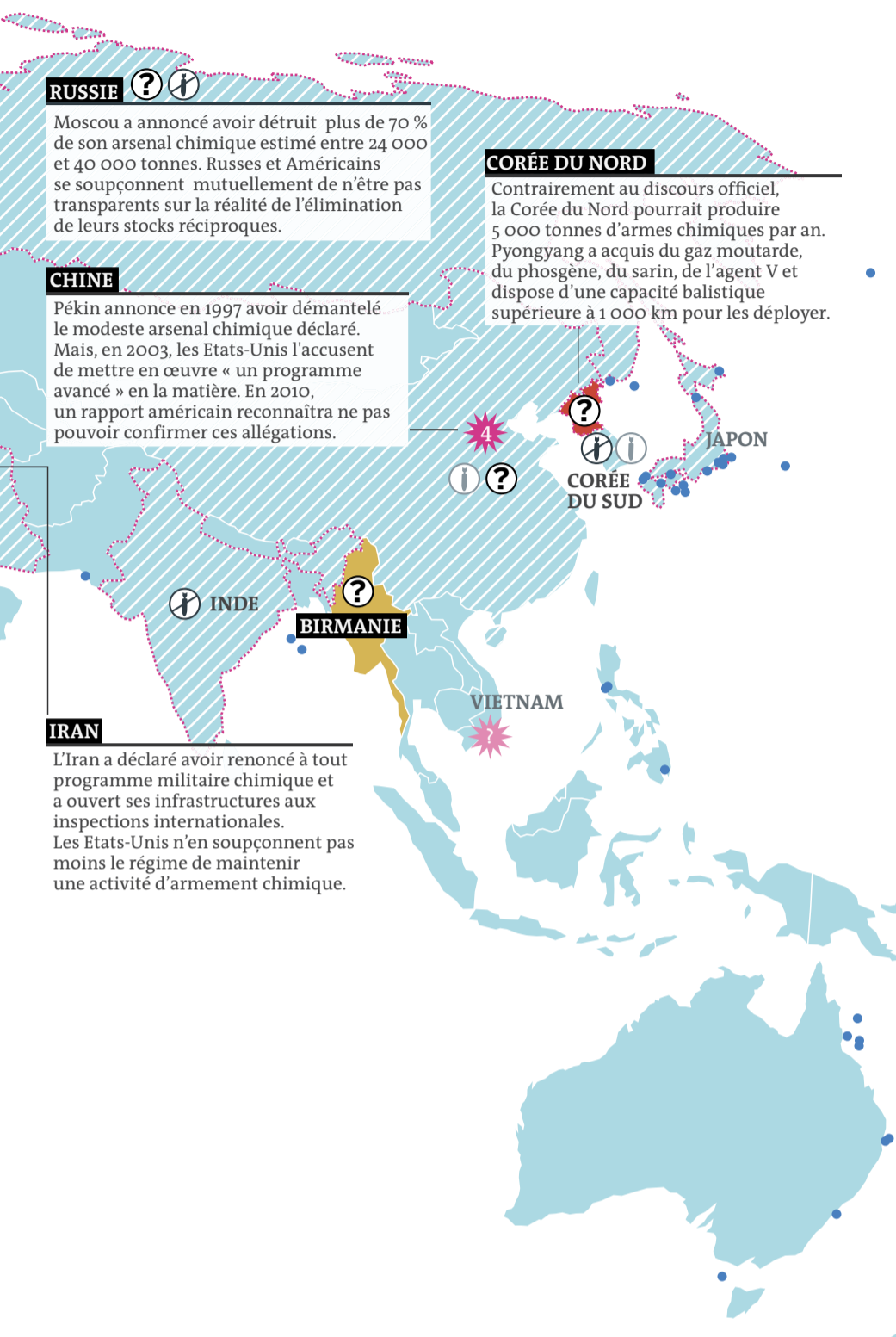
C'est l'arme taboue, celle que la communauté internationale a décidé de remiser pour toujours. Ses usages ont été si limités dans l'Histoire – six avérés entre 1915 et 1988 – que tout nouvel emploi saisis d'effroi le monde. En attaquant massivement sa population avec un mélange contenant du sarin, le 21 août, le régime syrien a ainsi choisi de bousculer l'ordre planétaire.

Depuis la convention d'interdiction de 1993, 80 % des stocks d'agents chimiques déclarés (alors évalués à 71 000 tonnes) ont été détruits, ainsi que 45 % des 8,6 millions de munitions recensées.

Ces armes sont très difficiles à employer. Le stockage, l'assemblage et la dispersion des agents chimiques sont d'une grande complexité. Et, d'un point de vue militaire, ils n'ont jamais démontré leur efficacité. Selon l'institut américain Carnegie, 124 000 tonnes d'agents ont été utilisées durant la première guerre mondiale, responsables de 3 % des quinze millions de pertes du front ouest. Durant la guerre Iran-Irak, selon la même source,

La guerre chimique au XX^e siècle





RUSSIE Moscou a annoncé avoir détruit plus de 70 % de son arsenal chimique estimé entre 24 000 et 40 000 tonnes. Russes et Américains se soupçonnent mutuellement de n'être pas transparents sur la réalité de l'élimination de leurs stocks réciproques.

CHINE Pékin annonce en 1997 avoir démantelé le modeste arsenal chimique déclaré. Mais, en 2003, les Etats-Unis l'accusent de mettre en œuvre « un programme avancé » en la matière. En 2010, un rapport américain reconnaît ne pas pouvoir confirmer ces allégations.

CORÉE DU NORD Contrairement au discours officiel, la Corée du Nord pourrait produire 5 000 tonnes d'armes chimiques par an. Pyongyang a acquis du gaz moutarde, du phosgène, du sarin, de l'agent V et dispose d'une capacité balistique supérieure à 1 000 km pour les déployer.

IRAN L'Iran a déclaré avoir renoncé à tout programme militaire chimique et a ouvert ses infrastructures aux inspections internationales. Les Etats-Unis n'en soupçonnent pas moins le régime de maintenir une activité d'armement chimique.

Des armes instables, peu utilisées dans l'histoire

- Etat ayant développé un programme d'armement chimique dans le passé
- Conflicts au cours desquels des armes chimiques ont été utilisées
 - 1 Première guerre mondiale (1914-1918)
 - 2 Guerre du Rif (1921-1926)
 - 3 Invasion de l'Ethiopie par l'Italie fasciste (1935-1936)
 - 4 Invasion de la Chine par le Japon (1938-1942)
 - 5 Guerre civile au Yémen (1966-1967)
 - 6 Guerre Iran-Irak, Kurdistan irakien (1980-1988)
- Guerre du Vietnam (1961-1973) - *Sujet à polémique*
- Stock d'armes chimiques immergées entre 1918 et 1970
- Etat ayant déclaré la présence sur son territoire d'armes chimiques abandonnées par un pays tiers

Un cadre de contrôle international soumis à la bonne volonté des Etats

- Etat ayant signé et ratifié la Convention sur les armes chimiques de 1993
- Siège de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques
- Etat ayant déclaré la possession d'armes chimiques, et engagé dans un processus de destruction des arsenaux
- Etat ayant déclaré la présence d'installations de fabrication d'armes chimiques, détruites ou reconverties à des fins pacifiques

Des sources d'inquiétude persistantes

- Etat ayant signé la Convention, sans la ratifier
- Etat n'ayant jamais signé la Convention
- Etat suspecté par un autre Etat d'entretenir un programme d'armement chimique ou de détenir des armes non déclarées

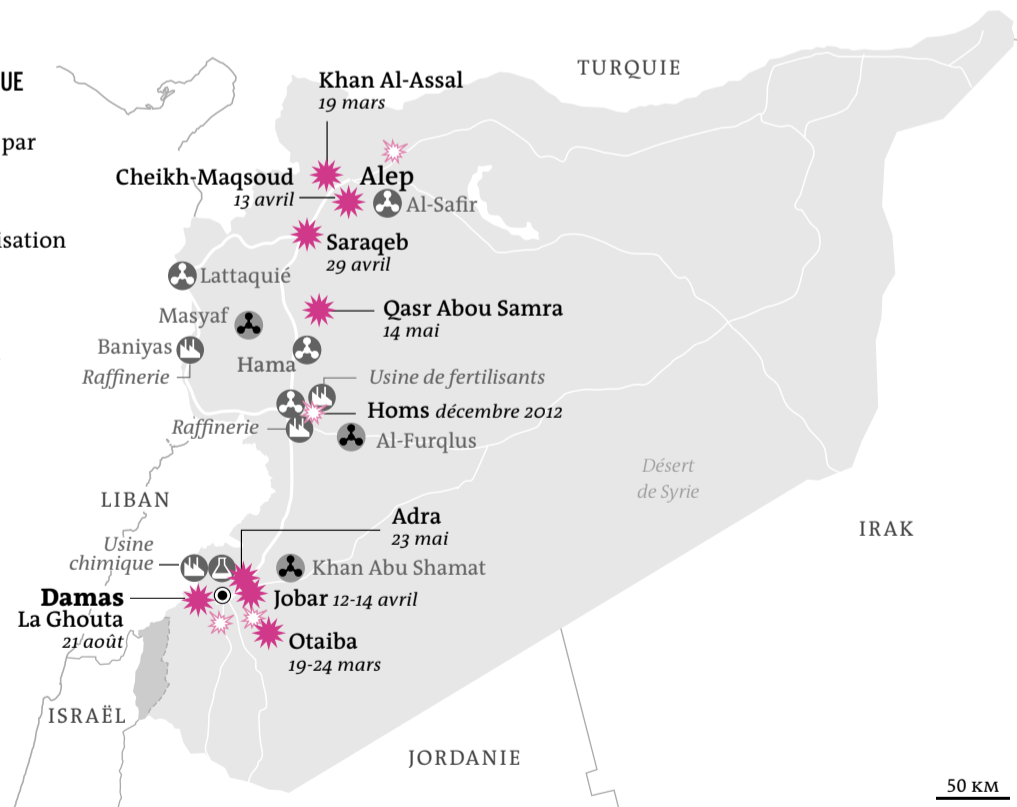
Le cas syrien

USAGE D'AGENT CHIMIQUE (DONT SARIN)

- Usage confirmé par la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis
- Suspicion d'utilisation

SITES PROBABLES

- Centre d'études et de recherches scientifiques
- Production
- Stockage (1 000 tonnes estimées)
- Site industriel soupçonné de double usage



Les produits chimiques classés selon leurs effets

Les agents incapacitants

Benzilate de 3-quinuclidinyle
Ils n'ont que des effets physiques ou physiologiques rendant les victimes incapables de poursuivre leurs activités habituelles de façon temporaire.

Les agents neutralisants

Gaz lacrymogènes
Ils n'entraînent que des effets physiologiques temporaires tels que des troubles de la vue, des troubles respiratoires. Ils agissent plus vite que les agents incapacitants, mais leurs effets durent moins longtemps.

Les agents vésicants

Gaz moutarde (ou ypérite), lewisite
Ils provoquent de graves brûlures, des vésicules sur la peau, la cécité. Ils sont mortels par asphyxie.

Les suffocants

Phosgène, chlore, chloropicrine
Ils attaquent les yeux et les voies respiratoires. Les poumons se remplissent de liquide jusqu'à l'asphyxie et la mort.

Les toxines

Toxines botuliques, ricine
Ce sont des poisons produits par des organismes vivants ou par leurs équivalents de synthèse. Ils sont extrêmement toxiques et entraînent généralement la mort.

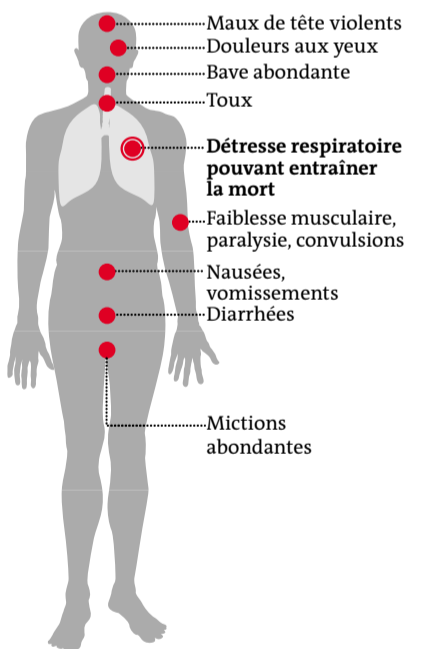
Les agents hémotoxiques

Cyanure d'hydrogène
Ils bloquent l'échange d'oxygène entre les globules rouges et le tissu cellulaire. Ils sont mortels par asphyxie.

Les agents neurotoxiques

Sarin, agent VX, agents Novichok
Ils agissent sur la transmission des impulsions nerveuses. Ce sont les plus puissants et les plus toxiques des produits chimiques. Ils sont incolores, inodores et insipides et facilement absorbés par le système respiratoire, les yeux, la peau et le système digestif, sans que la victime ne s'en rende compte.

Le sarin, un neurotoxique aux multiples effets



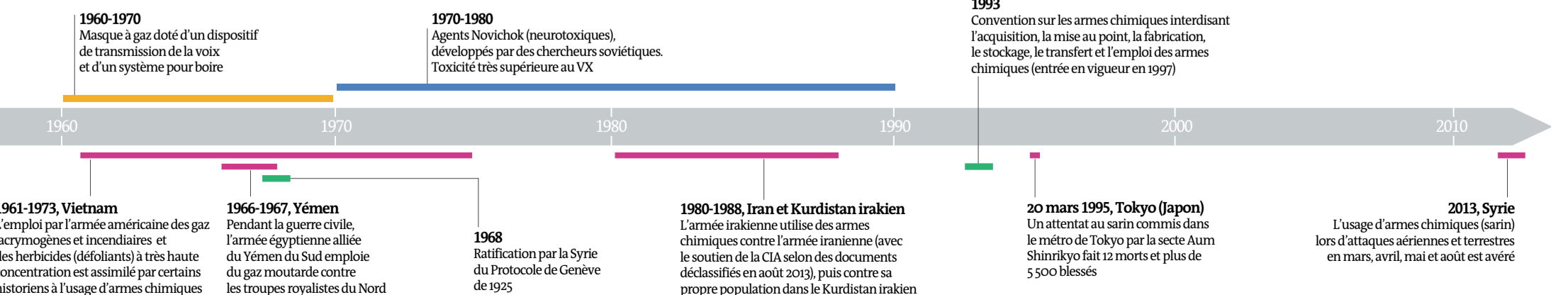
SOURCES : FOUNDATION OF AMERICAN SCIENTISTS ; JAMES MARTIN CENTER FOR NONPROLIFERATION STUDIES (CNS), MONTEREY INSTITUTE OF INTERNATIONAL STUDIES ; G. HARIGEL, « INTRODUCTION TO CHEMICAL AND BIOLOGICAL WEAPONS », REPORT, CARNEGIE ENDOWMENT FOR INTERNATIONAL PEACE, 2001 ; J. TUCKER, « THE FUTURE OF CHEMICAL WEAPONS », THE NEW ATLANTIS, 2010 ; BUREAU DU DÉSARMEMENT DES NATIONS UNIES ; ARMS CONTROL ASSOCIATION, « CHEMICAL AND BIOLOGICAL WEAPONS STATUS AT A GLANCE », AOÛT 2013 ; ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES (OIAC) ; NUCLEAR THREAT INITIATIVE (NTI) ; STRAFOR ; LE MONDE INFOGRAPHIE LE MONDE

les armes chimiques ont tué 5 000 des 600 000 morts recensés, moins de 1%.

Produire et employer des armes chimiques relève donc non de la guerre, mais de la terreur. Les deux plus grands programmes chimiques de l'Histoire, engagés par l'URSS et les Etats-Unis, ont été développés à des fins de dissuasion à partir des années quarante. Ce fut aussi le cas, dans les années 1970, en Syrie, quand Hafez Al-Assad s'est procuré de premières armes en URSS : une dissuasion du pauvre, face à la bombe A israélienne.

Il en va autrement depuis les années 1980. Le régime Assad a développé un programme, son stock est estimé à 1 000 tonnes. Le Centre d'études et de recherches scientifiques syrien sait développer des munitions « binaires », dont les produits sont mieux maîtrisés car séparés, avant d'être assemblés juste avant la frappe, en vol. Damas sait aussi armer toutes sortes de vecteurs pour les diffuser, des missiles jusqu'aux petites roquettes spécialement adaptées au nouvel usage tactique, inédit, qui en a été fait le 21 août. ■

NATHALIE GUIBERT





L'AIR DU MONDE | CHRONIQUE

PAR SYLVIE KAUFFMANN

John Kerry, notre plus vieil ami

EN 2004, CANDIDAT A LA MAISON BLANCHE, IL FAISAIT TOUT POUR FAIRE OUBLIER QU'IL PARLAIT FRANÇAIS. COMME LES CHOSES ONT CHANGÉ...

De passage à Paris samedi 7 septembre, John Kerry, le chef de la diplomatie américaine, a eu la délicate attention de s'exprimer en français devant la presse. L'effort a été apprécié – les Français y sont tellement sensibles. Reconnaissons-le, un responsable américain de ce rang qui vient évoquer à Paris de sa voix grave « notre Munich à nous » dans un français parfait, à peine teinté d'un léger accent, ça a une certaine classe.

Surtout quand on se souvient de l'énergie déployée par son équipe pour faire oublier sa « frenchitude » lorsque, dans une autre vie, John Kerry était candidat à la Maison Blanche en 2004, face à un certain George W. Bush. Brice Lalonde, son cousin, jurait ses grands dieux au quotidien *USA Today* que « John Kerry est incroyablement américain, il n'a absolument rien de français ». Les journalistes français étaient tenus à distance pendant sa campagne. Une bouteille d'Evian à côté de lui sur une photo lui donna des boutons.

A sa décharge, en 2004 aux Etats-Unis, la proximité avec les Français n'était pas le meilleur argument électoral. Ayant déniché le lien breton du candidat démocrate (ses grands-parents avaient acheté une maison à Saint-Briac-

sur-Mer, Ille-et-Vilaine), les républicains s'en donnaient à cœur joie sur le thème : « Kerry, l'homme qui a l'air français ». Un an plus tôt, en 2003, George W. Bush avait décidé d'envahir l'Irak, à la tête d'une « coalition de volontaires ». Le président Chirac avait décliné l'invitation. En 2004, l'intervention avait tourné au fiasco. A Washington, la France était au piquet.

Comme les choses ont changé. Aujourd'hui, John Kerry, secrétaire d'Etat du président Obama, qualifie la France de « plus vieil allié des Etats-Unis », provoquant une grosse crise de jalousie chez nos amis britanniques, dont la traditionnelle « relation spéciale » avec les Américains a été mise à mal par le vote des Communes, le 29 août, contre une intervention armée en Syrie aux côtés des Etats-Unis.

Pour prendre la mesure de la tension entre Paris et Washington il y a dix ans, il faut lire le très bon livre de l'historien Frédéric Bozo, professeur à Paris-III, *Histoire secrète de la crise irakienne. La France, les Etats-Unis et l'Irak. 1991-2003*, publié cette semaine aux éditions Perrin (416 p., 24 €). On savait que le courant passait mal entre les deux rives de l'Atlantique, mais le récit d'un déjeuner glacial de Maurice Gourdault-Montagne, alors conseiller diploma-

te de Jacques Chirac, avec son homologue Condoleezza Rice à Washington le 13 janvier 2003, donne une idée très concrète du traitement réservé par l'équipe Bush aux Français. Le déjeuner est suivi par un entretien au Pentagone avec Paul Wolfowitz, néoconservateur notoire qui, lui, se montre « carrément méprisant ». L'entretien Bush-Chirac à New York, en septembre 2003, est remarquable par sa dureté et le constat que font les deux présidents de l'ampleur de leur désaccord.

« La fin du siècle américain »

Les deux pays avaient pourtant participé côte à côte dans la plus parfaite harmonie à la première guerre du Golfe. En 1991, après l'invasion du Koweït par Saddam Hussein, François Mitterrand et George H. W. Bush, le père, étaient sur la même ligne, le président français évoquant même « une période euphorique d'amitié entre nos deux pays ». En réalité, dans la relation franco-américaine, l'Irak version Bush fils fut une exception, tant les deux pays ont mené de missions conjointes. La guerre d'Irak en 2003, estime Frédéric Bozo, « fut une erreur – ou une faute – stratégique monumentale, que seul peut expliquer l'impact du traumatisme du 11-Septembre sur une Amérique partagée entre un sentiment de vulnérabilité et la certitude de sa supériorité, mais aussi convaincue d'avoir trouvé enfin une mission pour l'après-guerre froide ».

A son tour, l'échec irakien est devenu un traumatisme pour les Etats-Unis et pour ceux qui, par conviction ou par loyauté, avaient rejoint la « coalition des volontaires ». Ce traumatisme explique pourquoi l'ensemble des opinions publiques occidentales est hostile aujourd'hui

à des frappes militaires contre la Syrie et pour quoi Barack Obama a tant de mal à se décider. Il explique aussi, dans une certaine mesure, le spectaculaire désordre international que l'affaire syrienne met en lumière.

Les alliances formées lors de la guerre d'Irak sont à présent à front renversé. Londres ne suit plus Washington. La France, l'Allemagne et la Russie, qui étaient dans le même camp sur l'Irak (« Punir la France, pardonner à la Russie, ignorer l'Allemagne », disait Condoleezza Rice), ont sur la Syrie des positions divergentes – le ralliement tardif de Berlin masque mal le fossé qui le sépare de Paris sur ce point. Les pays d'Europe centrale, cette « nouvelle Europe » qui permettait à Donald Rumsfeld de railler la « vieille Europe », sont les plus fermement opposés à une opération internationale en Syrie. Le Conseil de sécurité de l'ONU est paralysé. Vladimir Poutine a retrouvé avec la Syrie un rôle de premier plan pour la Russie sur la scène internationale, un rôle d'obstruction des efforts occidentaux, dans lequel il excelle. Hormis la Turquie, les pays émergents du G20 refusent de suivre les Etats-Unis, mais ne proposent rien d'autre. La France, dont le multilatéralisme a été la ligne de conduite constante depuis la fin de la guerre froide, est prête à se lancer dans une opération éminemment unilatérale, aux côtés des Etats-Unis.

Voilà le paysage après l'Irak. Pour Frédéric Bozo, « l'Irak a mis fin au siècle américain ». Les Américains eux-mêmes en ont retenu une leçon : sortir du Moyen-Orient, une région où il n'y a que des coups à prendre. Les événements sont en train d'en décider autrement. ■

kauffmann@lemonde.fr

La face noire du gourou indien Asaram Bapu

Son épaisse barbe neigeuse fendue d'un sourire bienveillant était célèbre dans toute l'Inde. Elle trouait l'écran de ses programmes télévisés, ornait les façades de ses 400 ashrams, galvanisait ses communautés de dévots. Parfois, Asaram Bapu se coiffait d'un turban incrusté d'or, porté comme une couronne.

Le dieu vivant a chuté de bien haut. Depuis le 1^{er} septembre, il végète derrière les barreaux de la prison de Jaipur (Etat du Rajasthan). Il est l'objet d'une enquête pour le viol qu'il aurait commis en août contre une adolescente de 16 ans, fille d'un couple de fidèles. La police a jugé la plainte de la jeune fille suffisamment fondée pour prendre cette mesure exceptionnelle : incarcérer l'un des gourous hindous les plus connus du pays, courtisé par bien des hommes politiques et bénéficiant jusqu'alors d'une curieuse impunité. Sous le choc, ses disciples hurlent au « complot ».

Il y a une ironie amère dans la disgrâce du saint homme. Car le septuagénaire – il a 72 ans – avait toujours posé en puritain ombrageux, contempteur des mœurs décadentes du nouvel âge. Il avait notamment fustigé la célébration par les jeunes Indiens de la Saint-Valentin, cette « dégradation morale » importée d'Occident. « Elle mène à la destruction, avait-il tonné dans l'un de ses discours. Garçons et filles s'engagent dans des actes sales au nom de l'amour, se perdant eux-mêmes en chemin. » Il proposait que la Saint-Valentin fût remplacée en Inde par la « Journée du culte des parents ». L'extrême droite nationaliste a toujours applaudi à son exaltation de la tradition hindoue.

Mais il inquiétait aussi les milieux éclairés. En janvier, il avait soulevé une tempête média-

tique en tenant d'étranges propos un mois après le viol mortel d'une étudiante dans un bus de New Delhi et alors que la révolte grondait à travers le pays. Il avait tout simplement insinué que la victime était en partie responsable de son sort : « Elle aurait dû invoquer le nom de Dieu, prendre la main de l'un des hommes et déclarer aux autres : "Frère, je suis sans défense, tu es mon frère, mon frère en religion". » Féministes et libéraux en Inde avaient poussé un immense cri d'indignation.

Moralisme grandiloquent

Voilà donc le gourou rattrapé par son trouble passé, et l'imposture de son moralisme grandiloquent est dévoilée. La police de Jaipur est saisie de nouveaux cas d'abus sexuels, a rapporté la presse, samedi 7 septembre. Selon certains témoignages, ses proches collaborateurs opéraient comme rabatteurs de jeunes beautés. Et l'on reparle de la découverte, en 2008, de deux cadavres près de son ashram d'Ahmedabad (Etat du Gujarat), deux jeunes hommes apparemment victimes d'une séance de magie noire. S'y ajoute la révélation de pratiques frauduleuses ayant permis l'acquisition des terres à l'origine de son empire économique-religieux.

Les temps sont décidément durs pour les plus indélicats des gourous indiens. Avant Asaram Bapu, le masque est tombé pour Swami Nithyananda, dont les ébats avec une actrice avaient été filmés en cachette avant d'être diffusés sur une chaîne de télévision, déclenchant des émeutes dans le sud de l'Inde. A l'âge électronique, les professeurs de vertu doivent prendre garde. ■

FRÉDÉRIC BOBIN
(NEW DELHI,
CORRESPONDANT RÉGIONAL)

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directrice du « Monde », membre du directoire, directrice des rédactions Natalie Nougayrède
Directeur délégué des rédactions Vincent Giret
Directeurs adjoints des rédactions Michel Guerrin, Rémy Ourdan
Directeurs éditoriaux Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
Rédacteurs en chef Arnaud Leparmentier, Cécile Prieur, Nabil Wakim
Rédactrice en chef « M Le magazine du Monde » Marie-Pierre Lannelongue
Rédactrice en chef « édition abonnés » du Monde.fr Françoise Tovo
Rédacteurs en chef adjoints François Bougon, Vincent Fagot, Nathaniel Herzberg, Damien Leloup
Chefs de service Christophe Châtelot (International), Luc Bronner (France), Virginie Malingre (Economie), Auréliano Tonet (Culture)
Rédacteurs en chef « développement éditorial » Julien Laroche-Joubert (Innovations Web), Didier Pourquery (Diversifications, Evénements, Partenariats)
Chef d'édition Christian Massol
Directeur artistique Aris Papathéodorou
Photographie Nicolas Jimenez
Infographie Eric Béziat
Médiateur Pascal Galinier
Secrétaire générale du groupe Catherine Joly
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Conseil de surveillance Pierre Bergé, président, Gilles van Kote, vice-président

■ Tirage du Monde daté dimanche 8-lundi 9 septembre 2013 : 387 622 exemplaires. 2



NEW THINKING.
NEW POSSIBILITIES.

PORTES
OUVERTES
LES 14 ET 15 SEPT

LE COUPLE *i*DÉAL

À PARTIR DE

15 300 € TTC ⁽¹⁾

SOUS CONDITION DE REPRISE

OFFRE DE FINANCEMENT

à 0.9%*



HYUNDAI

*i*30

- Contrôle de trajectoire électronique (ESP)
- Système audio CD MP3 avec connexions auxiliaire et USB
- Feux de jour à LED
- Direction assistée Flex Steer

www.hyundai.fr

5 ANS
TRIPLE
GARANTIE

Kilométrage illimité

LA NOUVELLE RÉFÉRENCE DES COMPACTES FAMILIALES

New Thinking. New Possibilities : Nouvelles idées. Nouvelles possibilités.

Consommations mixtes de la gamme Hyundai i30 (l/100 km) : de 3,7 à 6,0. Émissions de CO₂ (g/km) : de 97 à 149.

Opération portes ouvertes les 14 et 15 septembre 2013. Ouverture le dimanche selon autorisation préfectorale. Liste des distributeurs participants sur hyundai.fr.

(1) Prix TTC au 02.04.2013. Offre réservée aux particuliers, non cumulable et valable jusqu'au 31.12.2013. Hors options de la Hyundai i30 1.4 PACK Inventive (18 300 € - 2 200 € de remise - 800 € de reprise). Modèle présenté : Hyundai i30 5 portes 1.6 CRDi 128 PACK Premium à 23 600 € (26 050 € - 2 200 € de remise - 800 € de reprise + 550 € de peinture métallisée). * Exemple de financement en crédit réservé aux particuliers, sur une durée de 36 mois, pour une Hyundai i30 neuve vendue au prix TTC de 15 300 €, commandée avant le 31 décembre 2013 dans le réseau Hyundai participant. Apport : 5 300 €. Montant du crédit : 10 000 €. Ce crédit est censé au TAEG fixe de 0,9% et au taux débiteur fixe de 0,25%. Vous remboursez 36 mensualités de 281,65 €, soit un coût total du crédit de 139,40 € (dont 39,40 € d'intérêts et frais de dossiers de 100 €). Montant total dû : 10 139,40 €. (**) Exemple hors assurance facultative. Le coût mensuel de l'assurance facultative Assurance De Personne est de 12 € par mois et s'ajoute au montant de la mensualité ci-dessus. Aucun versement sous quelque forme que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. (*) Sous réserve d'acceptation du dossier par Hyundai France Finance, département de Sefia - SAS au capital de 10 000 000 € - 69 avenue de Flandre - 59700 Marqu'è-en-Barœul - SIREN 491 411 542 RCS Lille Métropole. Offre valable pour toute commande d'un véhicule neuf Hyundai des gammes i10, i20, i30, ix20 et ix35 commandée avant le 31 décembre 2013 chez tous les distributeurs Hyundai participant à l'opération. Equipements selon version. TRIPLE GARANTIE 5 ANS HYUNDAI : 5 ans de garantie kilométrage illimité - 5 ans d'assistance gratuite - 5 ans de contrôle annuel gratuit.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.